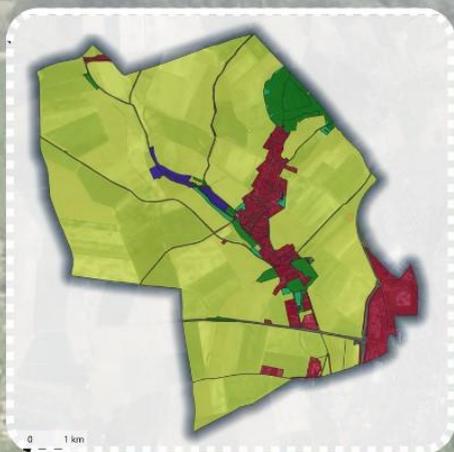


ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Commune de Chauconin-Neufmontiers

2022 - 2023



Porteur de l'Atlas de Biodiversité Communale



Commune de Chauconin-Neufmontiers

Place de la mairie
77124 Chauconin-Neufmontiers
Tél : 01 64 33 11 18
mairie@chauconin-neufmontiers.fr

Animation de l'ABC



BOUCLES DE LA MARNE

CPIE des Boucles de la Marne

Mairie de Congis – rue de la Poste
77440 Congis-sur-Thérouanne
Tél : 01 64 33 22 13
contact@cpie-bouclesdelamarne.fr

Animation

Jessica LOPEZ, Fiona LEHANE et Charlotte GIORDANO

Rédaction

Charlotte GIORDANO, Jessica LOPEZ et Théo HURTREL

Relevés de terrain, analyse des données, cartographie

Jessica LOPEZ, Nicolas BOUDEREAUX, Théo HURTREL, Charlotte GIORDANO, Laura POTTER

Page de couverture : (Fond) Commune de Chauconin-Neufmontiers ; Caloptéryx vierge ; Linéaire de haie arborée ; Orchis pourpre ; Stand pour le lancement de l'ABC ; Cartographie SIG des grands types de milieux ; Lézard des murailles © CPIE des Boucles de la Marne

Référence du rapport conseillée : GIORDANO, C., LOPEZ, J. & HURTREL, T. - 2024 – *Atlas de la biodiversité communale : commune de Chauconin-Neufmontiers, 2022-2023*. 106p + annexes.

CPIE des Boucles de la Marne / AVEN du Grand-Voyeux

J.O. du 30/10/1996 -Association Loi 1901

Mairie de Congis Rue de la Poste 77440 Congis-sur-Thérouanne – 01 64 33 22 13

<http://cpie-bouclesdelamarne.fr> – contact@cpie-bouclesdelamarne.fr

Sommaire

1. Introduction.....	1
1.1 Contexte général.....	1
1.2 Objectif de la réalisation de l'ABC	3
1.3 Gouvernance du projet.....	3
2. Présentation de la commune de Chauconin-Neufmontiers	4
2.1 Localisation et démographie	4
2.2 Contexte climatique	8
2.3 Contexte hydrographique.....	8
2.4 Contexte géologique et topographique	13
2.5 Contexte écologique.....	14
2.5.1 Périmètres d'inventaires et de protection	14
a) Natura 2000.....	14
b) Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique.....	14
a) Les espaces naturels sensibles	15
b) Les arrêtés de protection de biotope.....	15
2.5.2 Trames écologiques	17
3. Méthodologie d'inventaires	22
3.1 Récolte de données préexistantes.....	22
3.2 Inventaires réalisés en 2022-2023	23
3.2.1 Cartographie des habitats	24
3.2.2 Inventaire de la flore.....	24
3.2.3 Inventaire des reptiles.....	28
3.2.4 Inventaire des oiseaux.....	30
a) Suivi des oiseaux hivernants - SHOC	30
b) Le suivi des oiseaux estivaux - IPA	32
c) Le suivi des rapaces diurnes.....	34
d) Le suivi des rapaces nocturnes	34
3.2.5 Inventaire des amphibiens	34
3.2.6 Inventaire des insectes.....	37
a) Inventaire des odonates	37
b) Suivi temporel des rhopalocères (papillons de jour) de France.....	39

3.2.7	Inventaire des mammifères.....	41
a)	Mammifères terrestres	41
b)	Chauves-souris.....	41
3.2.8	Quelques notions pour une meilleure lecture	43
4.	La biodiversité à Chauconin-Neufmontiers.....	43
4.1	Présentation générale des grands types de milieux.....	43
4.2	Bilan général des connaissances.....	47
4.3	Milieu urbain.....	51
4.3.1	Diversité et répartition des espèces.....	51
4.3.2	Synthèse des enjeux et actions de conservation sur les milieux anthropisés.....	55
4.4	Milieus agricoles.....	60
4.4.1	Diversité et répartition des espèces.....	60
4.4.2	Analyse spécifique des résultats du SHOC.....	62
4.4.3	Analyse spécifique des résultats du STERF.....	64
4.4.4	Synthèse des enjeux et action de conservation sur les milieux agricoles	66
4.5	Milieus prairiaux	71
4.5.1	Diversité et répartition des espèces.....	71
4.5.2	Analyse spécifique des résultats du STERF.....	72
4.5.3	Synthèse des enjeux et action de conservation sur les milieux prairiaux.....	74
4.6	Milieus boisés.....	78
4.6.1	Diversité et répartition des espèces.....	78
4.6.2	Analyse spécifique des résultats du SHOC.....	80
4.6.3	Analyse spécifique des résultats du STERF.....	80
4.6.4	Synthèse des enjeux et action de conservation	82
4.7	Milieus humides	86
4.7.1	Diversité et répartition des espèces.....	86
4.7.2	Analyse spécifique du protocole SHOC.....	89
4.7.3	Analyse spécifique des résultats du STERF.....	89
4.7.4	Analyse spécifique des résultats STELI.....	91
4.7.5	Synthèse des enjeux et action de conservation	92
5.	Sensibilisation et communication	98
5.1	Animations.....	98
5.2	Sensibilisation des élus et agents techniques.....	100

5.3	Supports de communication	100
5.3.1	Les lettres d'info	101
5.3.2	iNaturalist.....	102
5.3.3	Presse.....	104
6.	Conclusion et perspectives.....	105
7.	Annexes.....	106

Table des figures

Figure 1 :	Localisation de la commune de Chauconin-Neufmontiers.....	5
Figure 2 :	Mode d'occupation du sol sur la commune de Chauconin-Neufmontiers.....	6
Figure 3 :	Infrastructures de transports et chemins ruraux sur la commune.....	7
Figure 4 :	Variation annuelle des températures et de la pluviométrie sur la commune de Chauconin-Neufmontiers (Données 1991-2021)	8
Figure 5 :	Ru de Rutel © N. Salot.....	9
Figure 6 :	Ru de Rutel et lavoir © Chauconin-Neufmontiers (site internet)	9
Figure 7 :	Fontaine aux Veaux © J. Lopez	9
Figure 8 :	Réseau hydrographique de Chauconin-Neufmontiers	11
Figure 9 :	Les SAGE de la région Ile-de-France.....	12
Figure 10 :	Carte géologique de la commune de Chauconin-Neufmontiers (BRGM).....	13
Figure 11 :	Périmètres d'inventaire et de protection sur la commune et à proximité	16
Figure 12 :	Composantes de la TVB pour la commune de Chauconin-Neufmontiers. Source : SRCE Île-de-France	19
Figure 13 :	Objectifs de préservation et de restauration de la TVB pour la commune de Chauconin-Neufmontiers. Source : SRCE Île-de-France.....	20
Figure 14 :	Relevés floristiques effectués sur la commune.....	26
Figure 15 :	Hierarchisation des EEE (CBNBP 2022)	27
Figure 16 :	Relevé de plaques reptile au Pâtis © Q. Demongeot	28
Figure 17 :	Localisation des plaques pour l'inventaire des reptiles.....	29
Figure 18 :	Localisation des transects pour l'inventaire des oiseaux hivernants	31
Figure 19 :	Localisation des points d'écoute pour l'inventaire des oiseaux en période de nidification	33
Figure 20 :	Localisation des points de prospections des amphibiens.....	36
Figure 21 :	Localisation des transects pour l'inventaire des odonates.....	38
Figure 22 :	Localisation des transects pour le suivi des rhopalocères.....	40
Figure 23 :	Localisation des points d'écoute pour l'inventaire des chiroptères.....	42
Figure 24 :	Répartition de la surface d'occupation du sol par grands types d'habitats	44
Figure 25 :	Cartographie simplifiée des grands types d'habitats sur la commune	45
Figure 26 :	Cartographie des habitats détaillée	46
Figure 27 :	Nombre de données par maille.....	49

Figure 28 : Nombre d'espèces observées par maille	50
Figures 29 et 30 : Paysages urbains de Chauconin-Neufmontiers.....	51
Figure 31 : Hirondelle de fenêtre au nid.....	52
Figure 32 : Moineau domestique © T.Hurtrel	52
Figure 33 : Combles de l'église de Saint-Saturnin © CPIE des Boucles de la Marne	54
Figure 34 : Lézard des murailles ©T.Hurtrel.....	55
Figure 35 : Tour à hirondelle installée dans la commune et nichoir en façade.....	56
Figure 36 : Gîte à chiroptères installé dans l'isolation d'un nouveau bâtiment.....	57
Figure 37 : Nichoir à chouette effraie (LPO Bretagne)	57
Figure 38 : Tas de pierres favorable aux reptiles	58
Figure 39 : Synthèse des enjeux relatifs aux milieux anthropisés	59
Figure 40 : Zones de grandes cultures	60
Figure 41 : Alouette des champs © T.Hurtrel.....	61
Figure 42 : Hibou moyen-Duc © T.Hurtrel.....	61
Figure 43 : Faucon crécerelle © T.Hurtrel	62
Figure 44 : Résultats du SHOC en milieu agricole avec haies bocagères	62
Figure 45 : Résultats du SHOC en milieu agricole sans haies bocagères.....	63
Figure 46 : Bruant jaune - Emberiza citrinella ©T. Hurtrel.....	64
Figure 47 : Résultats du STERF en milieu agricole	64
Figure 48 : Hespérie de l'alcée © T.Hurtrel	65
Figure 49 : Haie arborée sur la commune © CPIE des Boucles de la Marne.....	67
Figure 50 : Bande enherbée attenante aux parcelles agricoles © CPIE des Boucles de la Marne.....	67
Figure 51 : Méthaniseur sur lequel est installée la population de Moineaux friquets © CPIE des Boucles de la Marne	69
Figure 52 : Moineau friquet © T.Hurtrel.....	69
Figure 53 : Synthèse des enjeux relatifs aux milieux agricoles.....	70
Figure 54 : Petite Violette © T.Hurtrel.....	72
Figure 55 : Orvet fragile © T.Hurtrel	72
Figure 56 : Résultats du STERF en prairie sèche	72
Figure 57 : Demi-Deuil © T.Hurtrel	74
Figure 58 : Prairie avec quelques rejets de ligneux sur la butte de Montassis	75
Figure 59 : Gestion différenciée des espaces verts communaux avec zones refuges © J. Lopez.....	76
Figure 60 : Synthèse des enjeux relatifs aux milieux prairiaux	77
Figure 61 : Butte de Montassis et son tapis de jacinthe des bois © CPIE des Boucles de la Marne....	78
Figure 62 : Blaireautière sur la butte de Montassis © J. Lopez.....	79
Figure 63 : Pic vert © T. Hurtrel	80
Figure 64 : Pouillot véloce © T. Hurtrel.....	80
Figure 65 : Résultats du SHOC en milieu boisé.....	80
Figure 66 : Résultats du STERF en milieu boisé	81
Figure 67 : Tircis © T. Hurtrel.....	82
Figure 68 : Sylvaine © T. Hurtrel.....	82
Figure 69 : Exemple d'arbre à cavité à Chauconin-Neufmontiers © CPIE BDM.....	83

Figure 70 : Blaireau européen à proximité de sa blaireautière (piège photographique installé sur la butte de Montassis) © CPIE BDM.....	84
Figure 71 : Synthèse des enjeux relatifs aux milieux boisés.....	85
Figure 72 : Zones humides le long du ru de Rutel ©CPIE des Boucles de la Marne.....	86
Figure 73 : Le ru de Rutel et bassin de gestion des eaux pluviales © J. Lopez.....	87
Figure 74 : Lézard vivipare © T. Hurtrel.....	87
Figure 75 : Grenouille agile © T. Hurtrel	87
Figure 76 : Criquet des roseaux © T.Hurtrel	88
Figure 77 : Criquet ensanglanté © T.Hurtrel.....	88
Figure 78 : Résultats du SHOC en milieu humide	89
Figure 79 : Résultats du STERF en milieu humide.....	90
Figure 80 : Hespérie de l'Ormière ©T.Hurtrel.....	90
Figure 81 : Résultats du STELI en milieu humide.....	91
Figure 82 : Sympétrum fascié © T.Hurtrel	92
Figure 83 : Leste vert © T.Hurtrel.....	92
Figure 84 : Dynamique naturelle d'une mare (ONF, SNPN).....	94
Figure 85 : Tronçon encaissé du ru de Rutel.....	95
Figure 86 : Synthèse des enjeux liés aux milieux humides et aquatiques.....	96
Figure 87 : affiche et stand pour le lancement de l'ABC	98
Figure 88 : <i>Photo lauréate FARGEIX Mélanie</i>	99
Figure 89 : Tenue du stand du 25/03 à l'espace jeunesse Jules Verne © T. Pieters	100
Figure 90 : Défi n°2 à la recherche du Hérisson d'Europe	101
Figure 91 : Fiche observation à disposition des habitants en mairie.....	102
Figure 92 : Extrait des observations déposées sur le projet iNaturalist de l'ABC.....	103
Figure 93 : Statistiques du projet « ABC – Chauconin-Neufmontiers » sur iNaturalist	103
Figure 94 : Extrait du journal La Marne - 8 juin 2022	104

Table des tableaux

Tableau 1 : ZNIEFF proches de la commune de Chauconin-Neufmontiers.....	15
Tableau 2 : Données communales récoltées et étudiées sur la faune, la flore et les habitats.....	22
Tableau 3 : Synthèse des protocoles utilisés pour chaque groupe taxonomique.....	24
Tableau 4 : Dates des inventaires de la flore	27
Tableau 5 : Dates des relevés de plaques reptile	28
Tableau 6 : Dates de passage suivi des oiseaux hivernants	30
Tableau 7 : Dates de passage du suivi des oiseaux estivaux	32
Tableau 8 : Dates de passage du suivi des rapaces diurnes	34
Tableau 9 : Dates de passage suivi des rapaces nocturnes.....	34
Tableau 10 : Dates de passage suivi des amphibiens.....	35
Tableau 11 : Dates du suivi des odonates.....	37
Tableau 12 : Dates de passage suivi rhopalocères	39
Tableau 13 : Nomenclature des catégories des listes rouges	43

Tableau 14 : Tableau de synthèse des données	48
Tableau 15 : Espèces contactées en milieu urbain et nidification.....	53
Tableau 16 : Lépidoptères recensés sur les différents transects en milieu agricole	65
Tableau 17 : Lépidoptères recensés sur les différents transects en milieu prairial.....	73
Tableau 18 : Lépidoptères recensés sur les transects en milieu boisé.....	82
Tableau 19 : Lépidoptères recensés sur les transects en milieu humide.....	91
Tableau 20 : Odonates recensés lors des inventaires protocolés	92
Tableau 21 : Animations grand public proposées dans le cadre de l'ABC	99

1. Introduction

1.1 Contexte général

Depuis 20 ans, la Commune œuvre pour la protection de la biodiversité : en supprimant dès 2007 l'emploi des produits phytosanitaires et biocides par le service Cadre de Vie, en interdisant en 2010 l'emploi de ces mêmes produits phytosanitaires par les particuliers sur les espaces publics (trottoirs notamment), en menant une gestion différenciée, en plantant des haies champêtres, en imposant l'emploi d'essences locales.

Dans ce domaine, la Commune a reçu plusieurs distinctions : Grand Prix de l'Environnement (2007), Trophée Zéro Phyt'eau (2013), Label Terres Saines (2016), Label Villes et Villages Étoilés (2018). La Commune a candidaté en janvier 2021 pour une reconnaissance en tant que « Territoires Engagés pour la Nature en Île-de-France ».

La participation au programme « Atlas de la Biodiversité Communale » est ainsi apparue comme un enjeu majeur de la commune afin de répondre aux objectifs suivants :

- **Améliorer la connaissance** de la biodiversité de la commune
- **Permettre aux acteurs du territoire** (élus, agents, habitants, agriculteurs, prestataires) de **s'approprier les enjeux** biodiversité du territoire, pour mieux les impliquer et construire ensemble un territoire accueillant pour la biodiversité
- Intégrer et **mieux prendre en compte la biodiversité dans le Plan Local d'Urbanisme** et tout autre document de planification du territoire afin de favoriser une gestion des espaces au service de la biodiversité.

Les milieux naturels présents sur la commune sont relativement diversifiés, notamment grâce à la présence de zones humides, de prairies, de forêts qui peuvent accueillir une biodiversité qu'il convient de connaître pour mieux la préserver.

Toutefois, il s'exerce ces dernières années une forte pression liée à l'activité économique et commerciale sur le territoire, due à la proximité de la ville de Meaux, ville centre de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. En effet, depuis 2003, 47 hectares ont été soustraits à l'activité agricole pour la réalisation d'un centre pénitentiaire et d'une zone d'activité comprenant un centre commercial et un Institut des Métiers de l'Artisanat. A cela s'ajoutent près de 40 hectares de terres agricoles qui ont été également identifiés pour une future extension du parc d'activité du Pays de Meaux (secteur Anc2 dans le [plan de zonage](#) du Plan Local d'Urbanisme). Enfin, pour répondre aux objectifs fixés par le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) voté en 2013, la commune doit poursuivre l'extension de son urbanisation de l'ordre de 5% à horizon 2030.

Malgré ce contexte, la Commune œuvre depuis deux décennies en faveur de la biodiversité par une politique volontariste. Dès 2007, la Commune a abandonné l'usage des produits phytosanitaires et biocides dans tous les espaces publics notamment les espaces verts, les cimetières et la voirie. Depuis 2015, avec la signature de la Charte de l'ANPCEN et l'extinction nocturne de l'éclairage public, la Commune concourt à la diminution de la pollution lumineuse. Elle a œuvré également à la création des 46 hectares de l'Espace Naturel Sensible de la Butte de Montassis en 2007.

Le PLU, entré en vigueur en mars 2020, a été construit en grande partie pour protéger le patrimoine naturel de la Commune par l'intégration de plusieurs dispositions réglementaires, notamment :

• **Article 11 : Espaces protégés**

Le règlement graphique repère les espaces boisés classés (Article L.113-1 du Code de l'Urbanisme).

Les arbres, les alignements d'arbres et les haies champêtres doivent être conservés (Article L.151-23 du Code de l'Urbanisme), sauf s'ils sont morts, cassés ou renversés, ou dangereux. Ils seront alors obligatoirement remplacés par des essences locales.

Un recul minimal de 30 mètres pour le ru de Rutel et de 10 mètres pour le ru du Bourdeau doit être observé pour toute construction. Pour les autres cours d'eau, aucune construction ne peut s'implanter à moins de 5 mètres du haut des berges.

Les parcs et fonds de jardin identifiés au plan de zonage au titre de l'Article L.151-19 du Code de l'Urbanisme ont une occupation et utilisation des sols limitées.

• **Article 3 : Sites Urbains Constitués (SUC)**

Les lisières des massifs forestiers de plus de 100 hectares, identifiés par le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF), sont protégées par une bande de 50 mètres de large. A l'intérieur de cette bande de 50 mètres, des sites urbains constitués (SUC) sont identifiés. Un Site Urbain Constitué* est défini comme un espace bâti, non diffus, doté d'une trame viaire et présentant une densité, un taux d'occupation des sols, et une volumétrie que l'on rencontre dans les zones agglomérées.*

A l'intérieur de la bande de 50 mètres, hors Site Urbain Constitué, toute nouvelle urbanisation est interdite dans toute zone ou secteur notamment les constructions à usage de logement et/ou d'activité ainsi que leurs annexes et les équipements de détente et de loisirs, même constitués d'espaces plantés, qui sont de nature à imperméabiliser le sol (terrains de tennis, piscines, parkings, abris de jardins...).

A l'intérieur de la bande de 50 mètres, en Site Urbain Constitué, les règles de la zone ou du secteur concerné s'appliquent sans restriction.

Par cette politique engagée, des chemins ruraux ont été récupérés et plus de 4 500 mètres linéaires de haies champêtres ont été replantés auxquels s'est ajouté un nouveau programme de 7 500 mètres en 2022 et 2023. L'éducation à l'environnement est une priorité. Elle passe par la participation régulière des écoliers et des enseignants aux plantations et à l'organisation de diverses manifestations en direction de toutes et tous : organisation de plusieurs éditions de la Fête de la Nature, sorties Nature, atelier sur les chauves-souris dans le cadre du « Jour de la Nuit » par le CPIE des Boucles de la Marne, intervention de M. Fleury, référent départemental de l'ANPCEN etc...

Afin de faire adhérer à cette politique et pour évoluer les consciences, la Commune insiste sur les enjeux primordiaux des mesures prises en faveur de l'environnement par des articles de fond dans son journal communal, consultables sur le site de la commune de Chauconin-Neufmontiers.

De nombreux partenaires sont associés à différents niveaux à cette politique : Seine-et-Marne Environnement, Conseil Départemental, Initiatives 77, Conseil Régional, Education Nationale, le CPIE des Boucles de la Marne, Agence de l'eau Seine-Normandie, agriculteurs...

Tous ces partenaires compétents et sensibles à la question environnementale félicitent et encouragent la Commune en la distinguant régulièrement depuis 20 ans : Prix de l'Environnement, Trophée ZéroPhyto, Label Terre Saine, Villes et Villages Étoilés.

Ce souci d'informer, d'associer et de partager est permanent car la Commune considère que les grandes victoires remportées en faveur de l'environnement ne sont jamais acquises.

1.2 Objectif de la réalisation de l'ABC

L'ABC a pour principaux objectifs de :

- Améliorer la connaissance de la biodiversité de la commune dans un premier temps par la compilation des données existantes afin d'identifier les données complémentaires qui devront être recueillies
- Fédérer les acteurs du territoire (élus, agents, habitants, enfants) afin de les impliquer au cœur du projet et ancrer les réflexions et actions sur le long terme
- A l'issue de la phase d'inventaire et en s'appuyant sur les données récoltées, entamer une réflexion autour d'une déclinaison locale de la trame verte et bleue : identification de corridors fonctionnels ou potentiels, proposition d'actions permettant de restaurer la fonctionnalité écologique des milieux notamment bocagers et humides (acquisitions foncières, gestion différenciée des parcelles communales, continuité hydraulique...), en lien, le cas échéant, avec les communes limitrophes

1.3 Gouvernance du projet

Un comité de pilotage a été mis en place dès le lancement de l'ABC incluant le conseil municipal, des agents communaux, des enseignants, la responsable du service Enfance, Jeunesse et Vie associative, un agriculteur habitant et travaillant sur le territoire communal, l'entreprise de communication partenaire de la Commune (Aldorande communication), la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, Initiatives77, l'Office français de la biodiversité, l'Agence régionale de la biodiversité en Ile-de-France, le CPIE des Boucles de la Marne, Seine-et-Marne Environnement et les autres associations du territoire qui ont souhaité prendre part à ce projet. Les élus et les services techniques ont pu ainsi partager leur connaissance spécifique du territoire qui a été mise en étroite corrélation avec les connaissances scientifiques des experts naturalistes.

Le rôle de ce comité de pilotage, qui s'est réuni une fois par an, a été d'échanger aussi bien sur les questions techniques (protocoles, résultats des inventaires) que sur la mise en œuvre des perspectives et actions à mettre en place.

Pour la conception-réalisation de l'ABC, la commune a pu compter sur ses partenaires habituels, notamment le CPIE des Boucles de la Marne en coordination avec le Maire Adjoint dédié à l'environnement et à l'urbanisme et le service Cadre de Vie.

L'animation de l'ABC a été confiée au CPIE des Boucles de la Marne (AVEN du Grand-Voyeux), association de protection de l'environnement créée en 1996 accompagnant partenaires publics et privés dans leurs projets en faveur de la transition écologique et solidaire. Son territoire d'action s'étend désormais au tiers nord de la Seine-et-Marne. En juin 2022, l'association a rejoint le réseau des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE).

2. Présentation de la commune de Chauconin-Neufmontiers

2.1 Localisation et démographie

La commune de Chauconin-Neufmontiers est située dans le nord du département de la Seine-et-Marne et appartient à l'arrondissement de Meaux. La commune est intégrée à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM), qui rassemble 26 communes (cf. Figure 1).



ABC Chauconin-Neufmontiers

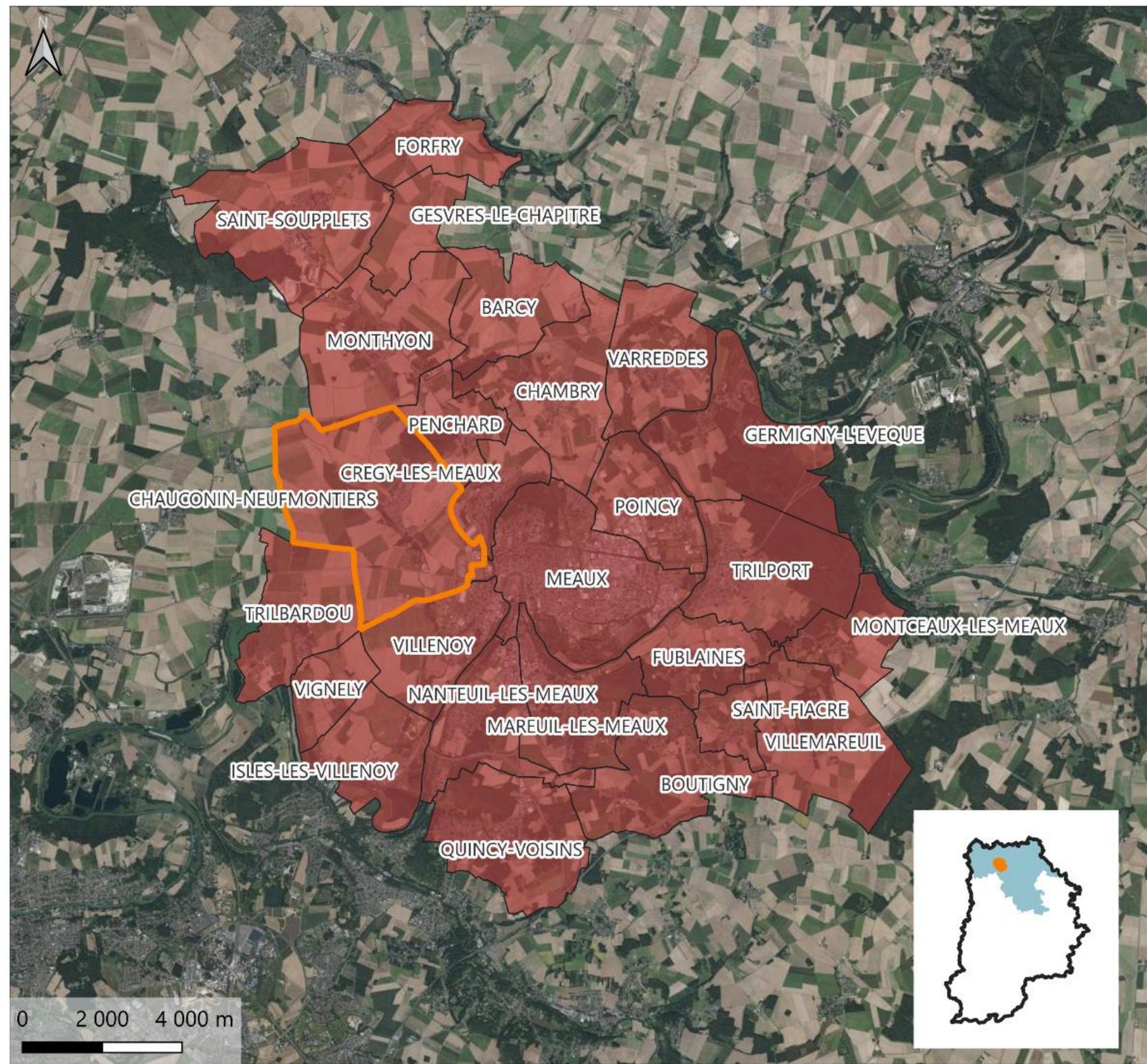
-
Localisation de la commune

Carte réalisée sous QGIS 3.28.7 -
02/2024

Légende

Limites administratives

-  Chauconin-Neufmontiers
-  Comm. d'Agglomération du Pays de Meaux
-  Arrondissement de Meaux
-  Département Seine-et-Marne



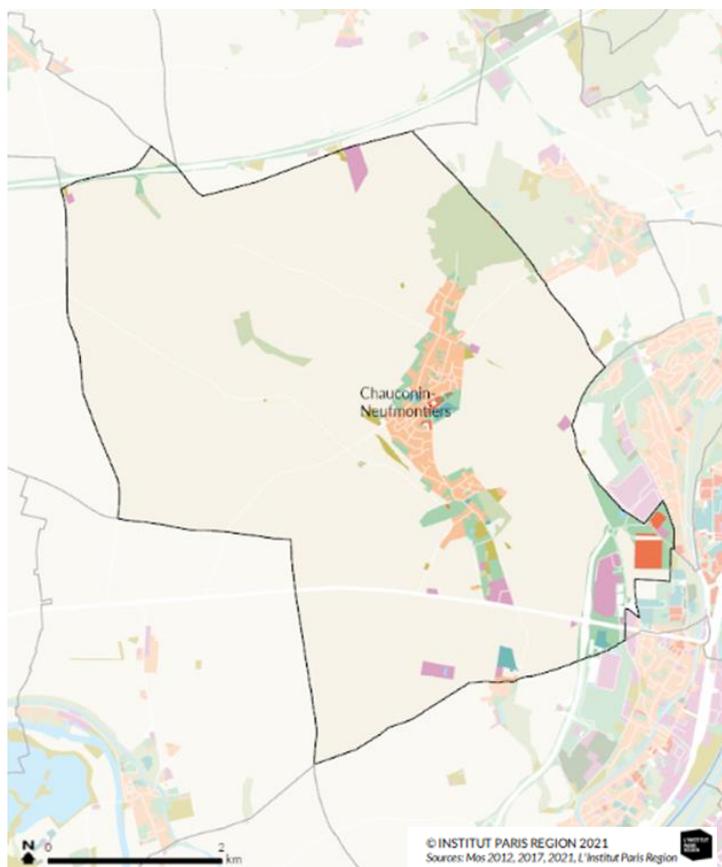
0 2 000 4 000 m



BOUCLES DE LA MARNE

Sources : IGN Ortho 2022, CPIE des Boucles de la Marne 2024

Le territoire communal est d'une superficie de 1 738 ha et compte 3 190 habitants en 2019. La densité est de 163 habitants/km² et est liée à la surface importante de la commune composée majoritairement d'espaces agricoles (Figure 2).



Chauconin-Neufmontiers		Surfaces en hectares		
Type d'occupation du sol	2012	2017	2021	
Bois et forêts	58.04	58.04	58.04	
Milieux semi-naturels	9.47	8.99	9.29	
Espaces agricoles	1506.94	1495.89	1487.9	
Eau	0.23	0.68	0.68	
Total espaces naturels agricoles et forestiers	1574.69	1563.6	1555.91	
Espace ouverts artificialisés	51.96	59.45	59.45	
Habitat individuel	50.19	58.16	58.77	
Habitat collectif	8.75	9.8	9.55	
Activités	7.16	19.97	26.46	
Équipements	3.26	5.92	7.0	
Transport	18.39	20.4	20.4	
Carrières, décharges et chantiers	23.79	0.9	0.65	
Total espaces artificialisés	163.51	174.59	182.28	
Total communal	1738.2	1738.2	1738.2	

Figure 2 : Mode d'occupation du sol sur la commune de Chauconin-Neufmontiers



ABC Chauconin-Neufmontiers

Infrastructures de transport et chemins ruraux

Carte réalisée sous QGIS 3.28.7 - 02/2024

Légende

Infrastructures de transport

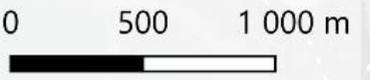
- Réseau routier
- ⊕ Ligne LGV

Chemins ruraux

- - - Chemins inscrits au PDIPR

Limites administratives

- ▭ Limites communales



Sources : IGN Ortho 2022, CPIE des Boucles de la Marne 2024



BOUCLES DE LA MARNE

A noter que plusieurs axes routiers desservent la commune : la route nationale 3 qui coupe la commune au sud, les D129 et D140. La Ligne LGV Est passe au nord du territoire communal. Par ailleurs, la commune est sillonnée par trente-cinq kilomètres de chemins ruraux pédestres inscrits pour la plupart au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) représentés sur la carte ci avant (Figure 3).

2.2 Contexte climatique

Le climat en Île-de-France est défini comme « océanique dégradé » ou « altéré » ([Météo France](#)). Ce phénomène est dû à la distance qui sépare le territoire francilien de la mer et aux influences continentales. Cela renforce les écarts de température. Les hivers sont plus frais et les étés plus chauds par rapport à un climat océanique. La température annuelle moyenne est de 11°C. Les précipitations sont relativement régulières tout au long de l'année. En effet, il tombe en moyenne 678 mm d'eau par an.

Sur la commune de Chauconin-Neufmontiers, la température annuelle moyenne enregistrée est de 11.4°C et les précipitations annuelles moyennes sont de 754 mm ([Climate-data](#)).

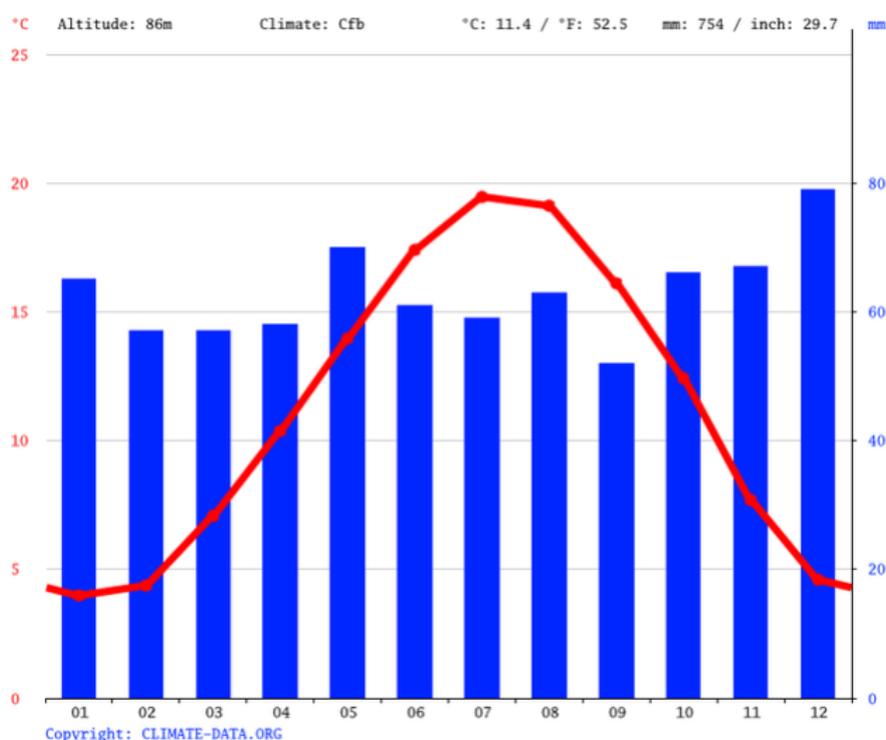


Figure 4 : Variation annuelle des températures et de la pluviométrie sur la commune de Chauconin-Neufmontiers (Données 1991-2021)

2.3 Contexte hydrographique

La commune est traversée par un cours d'eau principal, le ru de Rutel, du nord-ouest au sud-est. Il prend sa source dans la commune d'Iverny et se jette dans la Marne au niveau de la commune de Mareuil-lès-Meaux. Trois de ses affluents sont également présents sur le territoire communal : le ru du Bourdeau, le ru de Viry et le ru des Touches (Figure 8). Au total, le linéaire des cours d'eau sur la commune atteint 10.82 kilomètres. Ce réseau hydrographique est géré par le Syndicat Mixte Marne et rus du Pays de Meaux qui

dispose de la compétence GEMAPI sur ce territoire. Aux abords du ru de Rutel, on retrouve également une source « la Fontaine aux Veaux ».



Figure 5 : Ru de Rutel © N. Salot



Figure 6 : Ru de Rutel et lavoir © Chauconin-Neufmontiers (site internet)



Figure 7 : Fontaine aux Veaux © J. Lopez

A proximité du territoire d'étude, la Marne est l'élément hydrographique le plus important. Elle prend sa source sur le plateau de Langres dans le département de la Haute-Marne (52) et se jette dans la Seine entre Charenton-le-Pont et Alfortville, dans le Val-de-Marne (94).

Plusieurs zones humides sont recensées sur la commune (Figure 8). Elles sont principalement situées de part et d'autre du ru de Rutel sur sa partie centrale. La carte ci-après indique les enveloppes d'alerte des zones humides de la DRIEAT dont certaines emprises sont considérées comme « zone humide avérées » grâce à la réalisation d'étude spécifique de caractérisation des sols et/ou de la végétation. Ces diagnostics sont réalisés lors d'une étude de terrain par l'analyse de la flore et selon le protocole de l'arrêté du 1er octobre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement de l'arrêté de 2009 relatif à la délimitation des zones humides.

Quelques mares, temporaires et permanentes, sont disséminées sur la commune. Cinq bassins filtrants ont également été créés par la commune aux abords du lotissement du Pré Bourdeau lors de sa construction pour favoriser la collecte et la gestion des eaux pluviales en amont du ru de Rutel, régulièrement sujet aux crues.

Ces zones humides et ces mares sont classées en zones naturelles dans le plan de zonage du Plan Local d'Urbanisme de la commune.



ABC Chauconin-Neufmontiers

Réseau hydrographique

Carte réalisée sous QGIS 3.28.7 -
02/2024

Légende

- Enveloppe d'alerte ZH**
- Classe A : Zones humides avérées
 - Classe B : Zones humides probables
- Mares**
- Potentielle
 - Vue
- Limites administratives**
- Limites communales



Sources : IGN Ortho 2022, DRIEAT, SNPN, CPIE des Boucles de la Marne 2023



BOUCLES DE LA MARNE

La commune de Chauconin-Neufmontiers est concernée par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Seine-Normandie. Une nouvelle mouture du SDAGE a été adoptée le 23 mars 2022 par le comité de bassin pour la période 2022-2027. De nouvelles orientations ont été fixées pour atteindre les objectifs attendus en matière de « bon état des eaux » visés par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) :

- « Amélioration de l'hydromorphologie (rivières et zones humides), qui constitue le premier risque de dégradation des cours d'eau ;
- Diminution des pollutions diffuses (majoritairement nitrates et pesticides), qui constituent le 2ème facteur de dégradation, et en particulier la protection des aires de captages ;
- Diminution des macros et micropolluants ponctuels, avec en particulier la gestion du temps de pluie, qui reste un enjeu important ;
- Meilleure anticipation des déséquilibres quantitatifs, qu'il s'agisse des sécheresses ou des inondations;
- Protection du littoral en termes de qualité des eaux provenant de l'ensemble du bassin et vis-à-vis de la montée du niveau marin. » ([Eau-Seine-Normandie](#)).

Au sein du SDAGE, un programme de mesures a été défini ainsi que des actions par unité hydrographique (autrement dit par petit bassin versant). La commune dépend de l'unité hydrographique « [Rivières d'Ile-de-France.6 - Marne aval](#) ». Aussi, les actions et projets du plan de préservation et valorisation des espaces naturels porté par la commune, respecteront et prendront en compte les objectifs du SDAGE mis en place.

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) « Marne et Beuvronne », déclinaison locale du SDAGE, est en cours d'élaboration ([Gesteau](#)) (Figure 9). Le périmètre de ce SAGE a été délimité par arrêté préfectoral le 30 novembre 2022. La commune de Chauconin-Neufmontiers intègre ce périmètre.

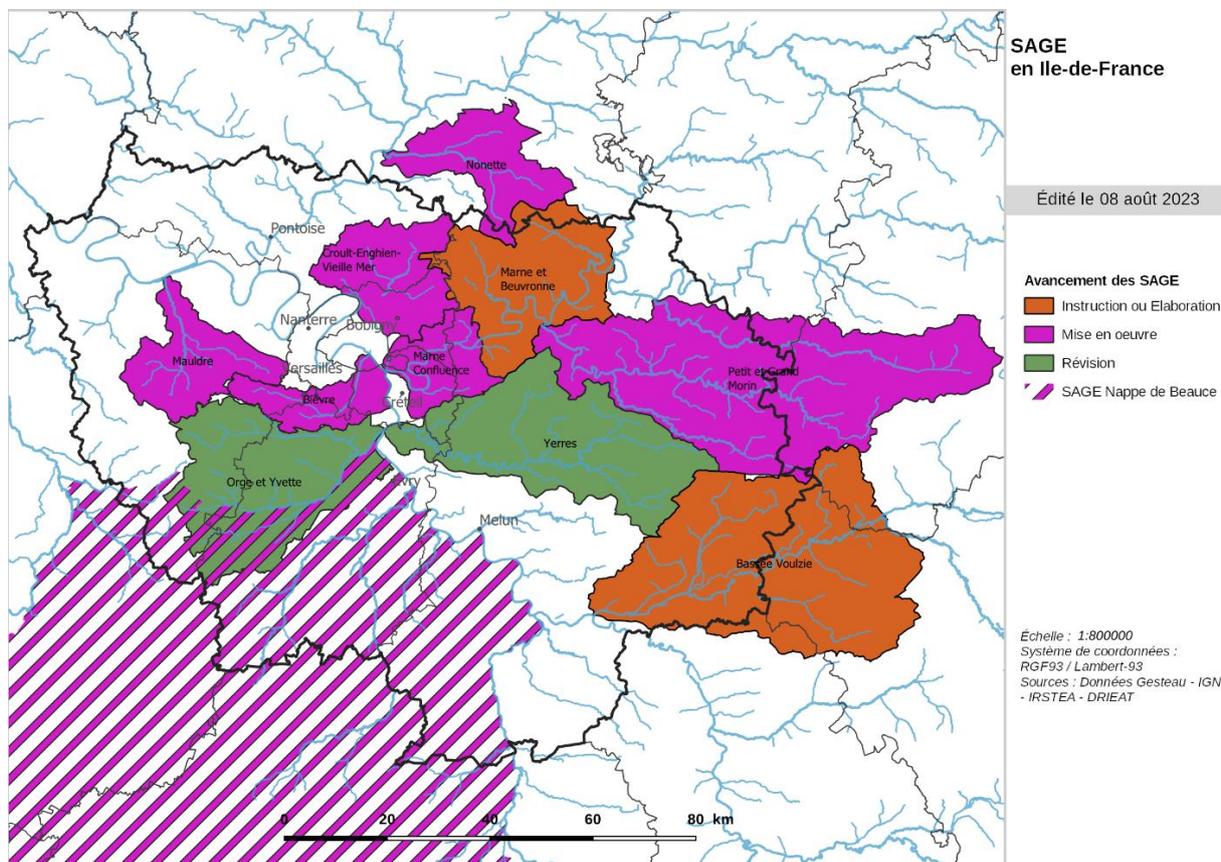


Figure 9 : Les SAGE de la région Ile-de-France

En cohérence avec les objectifs du SDAGE, le Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux mène divers travaux sur les rus de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (DDT). Compte tenu de l'état du ru de Rutel, point qui avait été notamment abordé lors du COFIL de l'ABC fin 2022, des travaux d'entretien ont été menés en 2023 afin d'améliorer l'écoulement des eaux (enlèvement d'embâcles, élagage des arbres...).

2.4 Contexte géologique et topographique

D'un point de vue géologique, le sol communal est constitué majoritairement de limons des plateaux (LP), dépôts sédimentaires meubles composés principalement de grains de quartz, à l'instar du bassin Seine-Normandie (Figure 10). Ce type de sol est de nature peu perméable et peut favoriser le ruissellement (SIGESSN BRGM). Le ru et ses abords reposent sur des formations de Calcaire de Saint-Ouen dans laquelle on peut retrouver, sous forme de poches, des formations sableuses plus ou moins argileuses.

La commune se compose principalement de plaines agricoles avec des vallées faiblement encaissées. L'altitude de la commune varie de 60 mètres (ru de Rutel) à 164 mètres (butte de Montassis). La butte de Montassis fait partie d'un ensemble de buttes-témoin (relief constitué d'une couche dure et résistante ayant été isolé par l'érosion) appelées les collines de la Goële. Sa position surplombante sur toute la vallée lui a valu d'être utilisée à des fins de communication (présence au XIX^{ème} siècle d'un ancien télégraphe à son sommet) ou stratégiques pendant la Première guerre mondiale notamment.

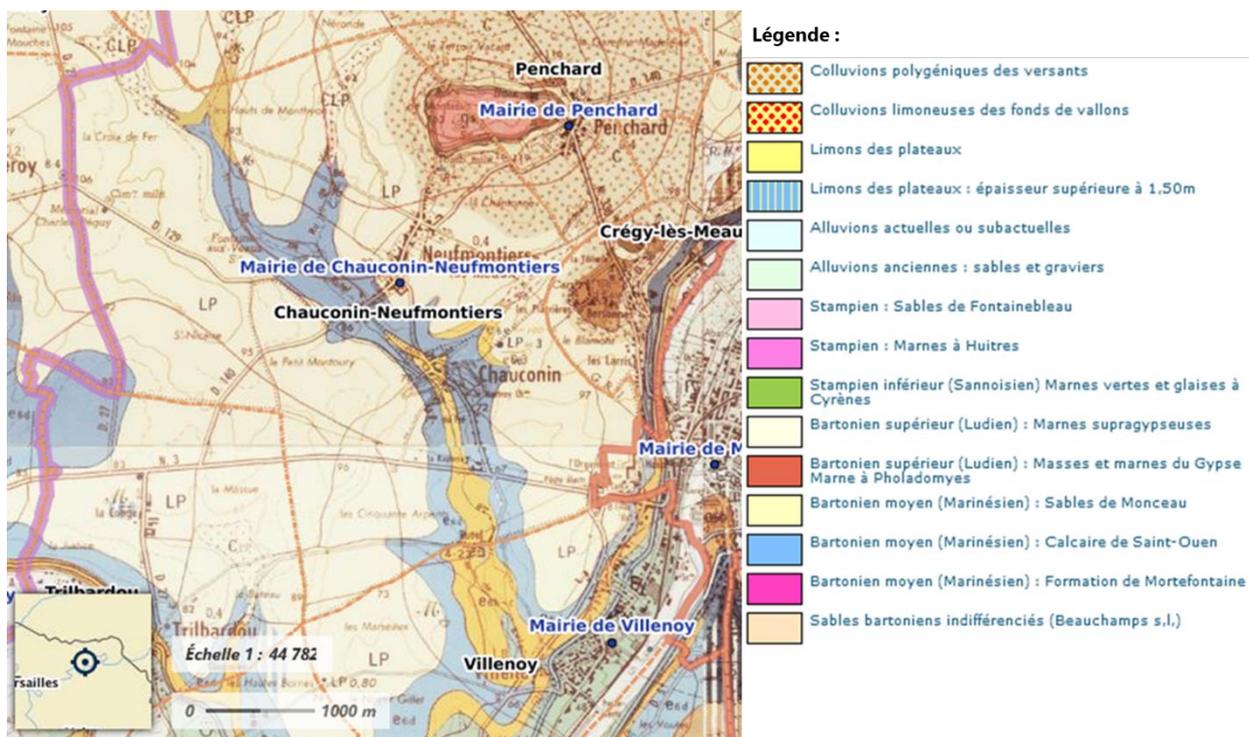


Figure 10 : Carte géologique de la commune de Chauconin-Neufmontiers (BRGM)

2.5 Contexte écologique

2.5.1 Périmètres d'inventaires et de protection

Le nord de la Seine-et-Marne est un territoire riche en milieux d'intérêt. Plusieurs sites à proximité de Chauconin-Neufmontiers sont ainsi désignés selon différentes catégories. (Figure 11).

a) Natura 2000

Pilier de la politique européenne de préservation des espaces naturels, ce réseau écologique européen a pour objectif de préserver la biodiversité en assurant le maintien et/ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de faune et de flore rares et menacées dits d'intérêt communautaire. Deux directives européennes le composent : « Habitats-faune-flore » et « Oiseaux ». Chaque site peut être désigné au titre de l'une ou l'autre des directives, ou des deux, basé sur le même périmètre ou sur deux périmètres distincts. Chaque site est délimité par des zonages dits « zone spéciale de conservation » (ZSC) pour la directive « Habitats-faune-flore » et « zone de protection spéciale » (ZPS) pour la directive « Oiseaux ».

A proximité immédiate, on retrouve la **zone de protection spéciale (ZPS) : « Boucles de la Marne n°FR1112003 »**. Reconnu pour sa richesse ornithologique et son réseau de zones humides, ce site présente huit entités distinctes. Il se répartit sur une quarantaine de kilomètres pour une superficie totale de 2 641 hectares. Le périmètre du site a été validé en 2006 et son document d'objectifs a été validé en octobre 2010. Île-de-France Nature a été désignée par le COPIL pour être structure porteuse et animatrice du site.

b) Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique

Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) sont des espaces naturels reconnus pour leur caractère remarquable au regard des espèces et habitats qu'elles abritent. Elles ne constituent pas une mesure de protection réglementaire. La désignation d'une ZNIEFF est déterminée par la présence d'espèces, d'associations d'espèces faunistiques et/ou floristiques ou d'habitats ayant un fort intérêt patrimonial. En France, il existe deux types de ZNIEFF :

- les **ZNIEFF de type I** qui sont des zones de grand intérêt biologique ou écologique, définies par la présence d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques ;
- les **ZNIEFF de type II** qui sont de grands ensembles naturels peu modifiés offrant des potentialités biologiques importantes.

Plusieurs ZNIEFF ont été désignées à proximité de la commune (aucune ne se trouve actuellement sur le périmètre communal) :

Tableau 1 : ZNIEFF proches de la commune de Chauconin-Neufmontiers

Nom ZNIEFF	Type de ZNIEFF	Communes concernées	Fiche de la ZNIEFF
Bois d'Automne	ZNIEFF type I	Penchard, Barcy, Chambry	11020161
Plans d'eau de Trilbardou	ZNIEFF type I	Trilbardou, Charmentray, Précy-sur-Marne	110001148
Boucles de Meaux-Beauval	ZNIEFF type I	Meaux	110020180
Boisement et pâtures de Quincy-Voisins	ZNIEFF type I	Mareuil-lès-Meaux, Quincy-Voisins	110020178
Plan d'eau d'Isles-lès-Villenoy	ZNIEFF type I	Condé-Saint-Libiaire, Isles-lès-Villenoy, Mareuil-lès-Meaux	110001152
Vallée de la Marne de Coupvray à Pomponne	ZNIEFF type II	De Pomponne à Vignely (17 communes)	110020191

a) Les espaces naturels sensibles

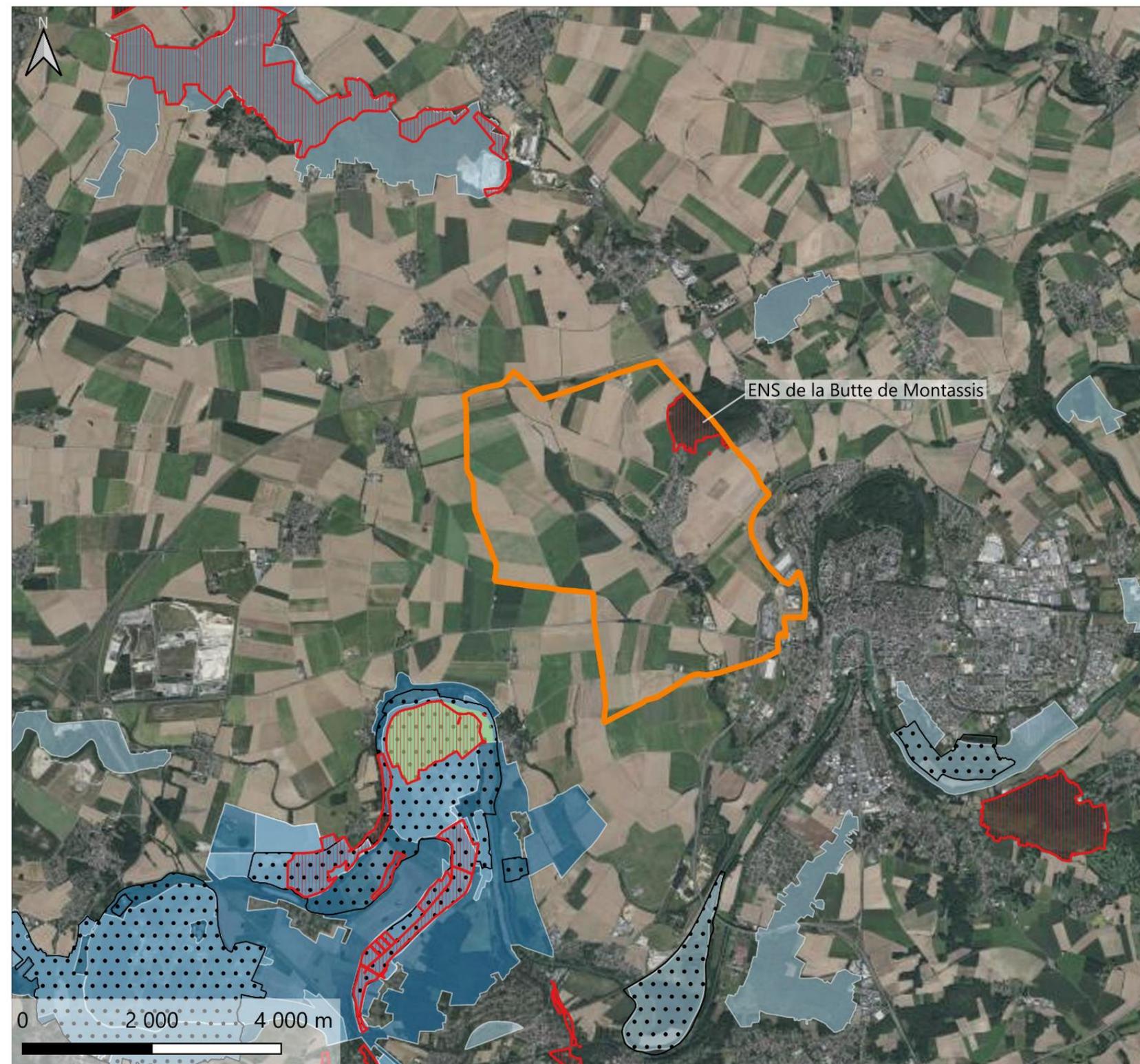
Les espaces naturels sensibles (ENS) visent à préserver le patrimoine naturel, paysager et vernaculaire de sites. Ils relèvent de la compétence des départements qui peuvent créer des ENS grâce à leur droit de préemption (délégable aux communes) et y mettre en place une politique de préservation, de gestion et de valorisation.

D'une superficie de 46 hectares, l'« **ENS de la butte de Montassis** », situé au Nord-Est du territoire communal, a été classé en 2007 par le Département de Seine-et-Marne. L'intérêt de ce site, ouvert au public depuis 2014, porte autant sur l'histoire et la géologie que sur la faune et la flore. Les habitats naturels sont principalement forestiers. Plusieurs aménagements ont été effectués dont la création de chemins et d'un parcours pédagogique concernant l'histoire du lieu. La gestion de l'ENS est effectuée par le département : enlèvement des déchets, abattages et élagages préventifs, mise en place d'îlots de vieillissement... ([Conseil départemental de Seine-et-Marne](#)).

b) Les arrêtés de protection de biotope

Un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) est une « aire de protection réglementaire dont l'objectif est de préserver les milieux naturels nécessaires à l'alimentation, la reproduction, le repos ou la survie d'espèces animales ou végétales protégées au titre des articles L.411-1 et L.411-2 du Code de l'Environnement » ([Préfecture de l'Isère](#)).

Les [plans d'eau des Olivettes](#) situés sur les communes de Trilbardou et Charmentray sont les sites naturels le plus proches du territoire d'étude concerné par un APPB.



ABC Chauconin-Neufmontiers

Périmètres d'inventaires et de protection

Carte réalisée sous QGIS 3.28.7 -
02/2024

Légende

Périmètres de protection

••• Site Natura 2000 (ZPS des
Boucles de la Marne)

▨ Espace Naturel Sensible

▨ Arrêté de protection de
biotope

Périmètres d'inventaires

▨ ZNIEFF I

▨ ZNIEFF II

Limites administratives

▨ Limites communales



BOUCLES DE LA MARNE

2.5.2 Trames écologiques

La trame verte et bleue, réseau écologique formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques, est un outil d'aménagement durable du territoire qui contribue à enrayer la perte de biodiversité, à maintenir et restaurer ses capacités d'évolution et à préserver les services rendus, en prenant en compte les activités humaines.

La trame verte et bleue contribue à l'état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau. Elle doit permettre aux espèces animales et végétales de se déplacer pour assurer leur cycle de vie et favoriser leur capacité d'adaptation.

Les continuités écologiques constitutives de la trame verte et bleue comprennent deux types d'éléments : des réservoirs de biodiversité reliés entre eux par des corridors écologiques, couloirs de déplacement potentiels des espèces, permettant le maintien et la fonctionnalité des continuités écologiques.

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) est un document cadre élaboré régionalement visant à définir les orientations régionales pour la préservation et à la remise en état des continuités écologiques. Son contenu est fixé par le code de l'environnement. Six documents le composent :

- un diagnostic du territoire portant sur la biodiversité et ses interactions avec les activités humaines et leurs enjeux ;
- un volet identifiant les continuités écologiques dont les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques du territoire ;
- un plan d'actions ;
- un atlas cartographique ;
- un dispositif de suivi et d'évaluation des actions souhaitant être mises en place et les résultats obtenus ;
- et un résumé non technique afin d'aider les acteurs locaux à s'approprier le document.

Le diagnostic du SRCE sur les composantes de la Trame Verte et Bleue (Figure 12) ne renseigne aucun réservoir de biodiversité sur la commune. Cela peut notamment s'expliquer par l'absence de ZNIEFF dont les périmètres ont permis en grande partie l'identification de ces réservoirs. Toutefois, Chauconin-Neufmontiers est traversé sur sa partie Sud-Est par un corridor écologique de la sous-trame herbacée (prairies, friches, dépendances vertes) à préserver, reliant différents réservoirs de biodiversité au-delà des limites communales.

Au-delà du SRCE et en prenant en compte les données collectées dans le cadre de cet ABC, plusieurs espaces jouent le rôle de réservoir de biodiversité à l'échelle locale et supra-locale. C'est le cas notamment de la Butte de Montassis et de l'ensemble des milieux qui bordent le ru de Rutel. D'autres secteurs plus restreints au sein des espaces urbanisés jouent également ce rôle.

Plusieurs objectifs sont fixés par le SRCE (Figure 13) pour préserver et restaurer les continuités écologiques à l'échelle régionale. Sur le territoire communal, les objectifs fixés sont :

- Préservation et/ou restauration du réseau hydrographique communal pour assurer sa fonctionnalité de corridor écologique ;

- Préservation des mosaïques agricoles qui sont identifiées par le SRCE comme des éléments d'un intérêt majeur pour le fonctionnement des continuités écologiques.

Selon le SRCE, les mosaïques agricoles sont « des secteurs agricoles de plus de 200 hectares d'un seul tenant comprenant au moins 50 % de milieux agricoles au sein desquels on compte au moins 10 % de milieux herbacés et 10 % de petits éléments arborés ». Préserver ces mosaïques agricoles participe à préserver les corridors herbacés et arborés en contexte rural.

En effet, les grandes cultures sont plus ou au moins perméables en fonction des espèces. Aussi, les infrastructures agro-écologiques présentes sur le territoire communal (haies, arbres isolés, alignements d'arbres, bandes enherbées...) participent aux déplacements et aux cycles de vie des espèces en milieu agricole. Les chemins ruraux communaux sont également des axes de déplacements pour la faune et la flore.

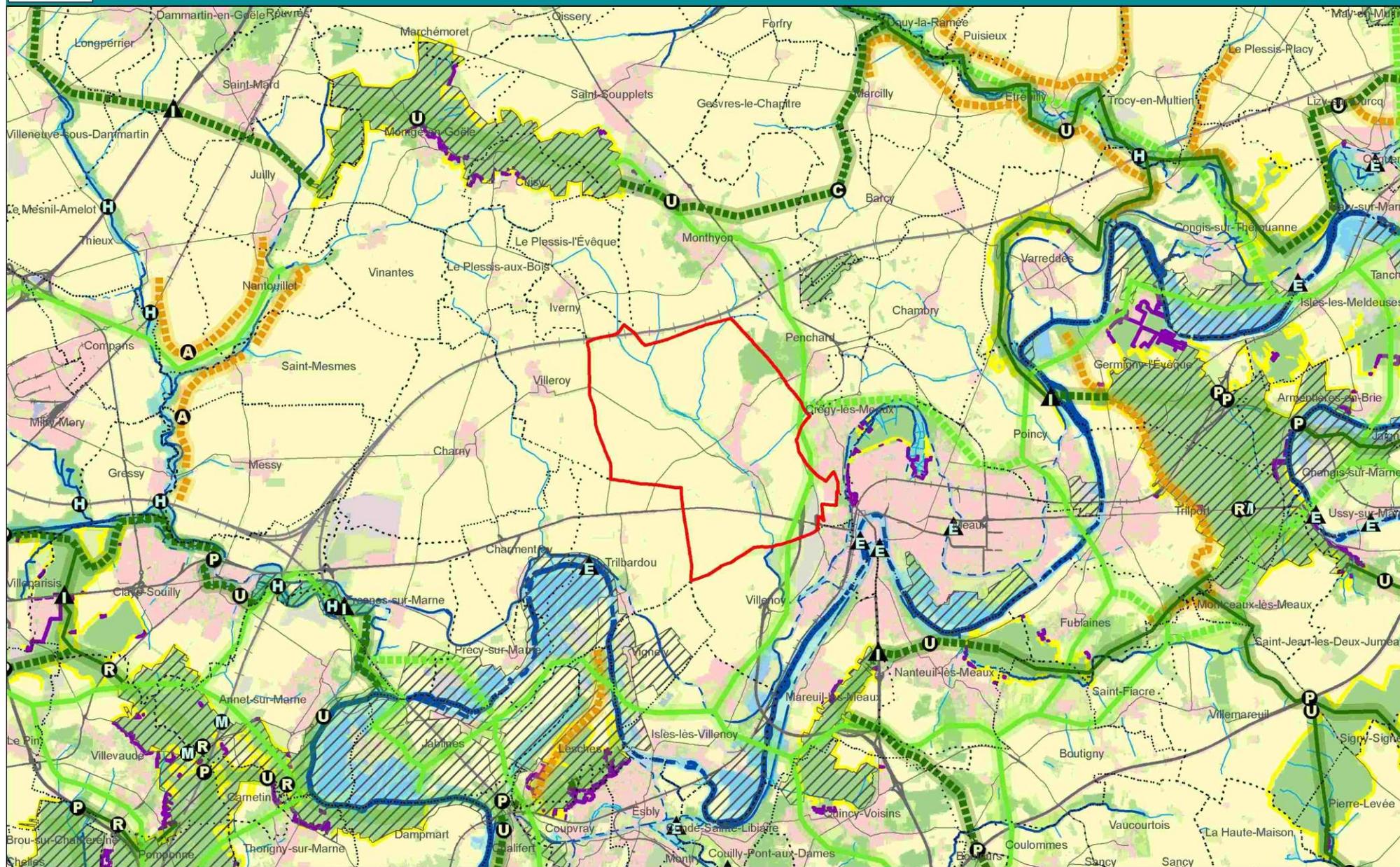
EN BREF

La commune de Chauconin-Neufmontiers s'est engagée dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité communale en 2022, animé par le CPIE des Boucles de la Marne avec l'appui du Maire Adjoint dédié à l'environnement et à l'urbanisme et du service Cadre de Vie. L'objectif d'un ABC est d'améliorer la connaissance de la biodiversité de la commune (via des inventaires naturalistes) mais aussi de permettre aux différents acteurs du territoire de s'approprier les enjeux biodiversité identifiés sur la commune, pour mieux les impliquer et construire ensemble un territoire accueillant pour la biodiversité, notamment via la prise en compte de cette dernière dans le PLU.

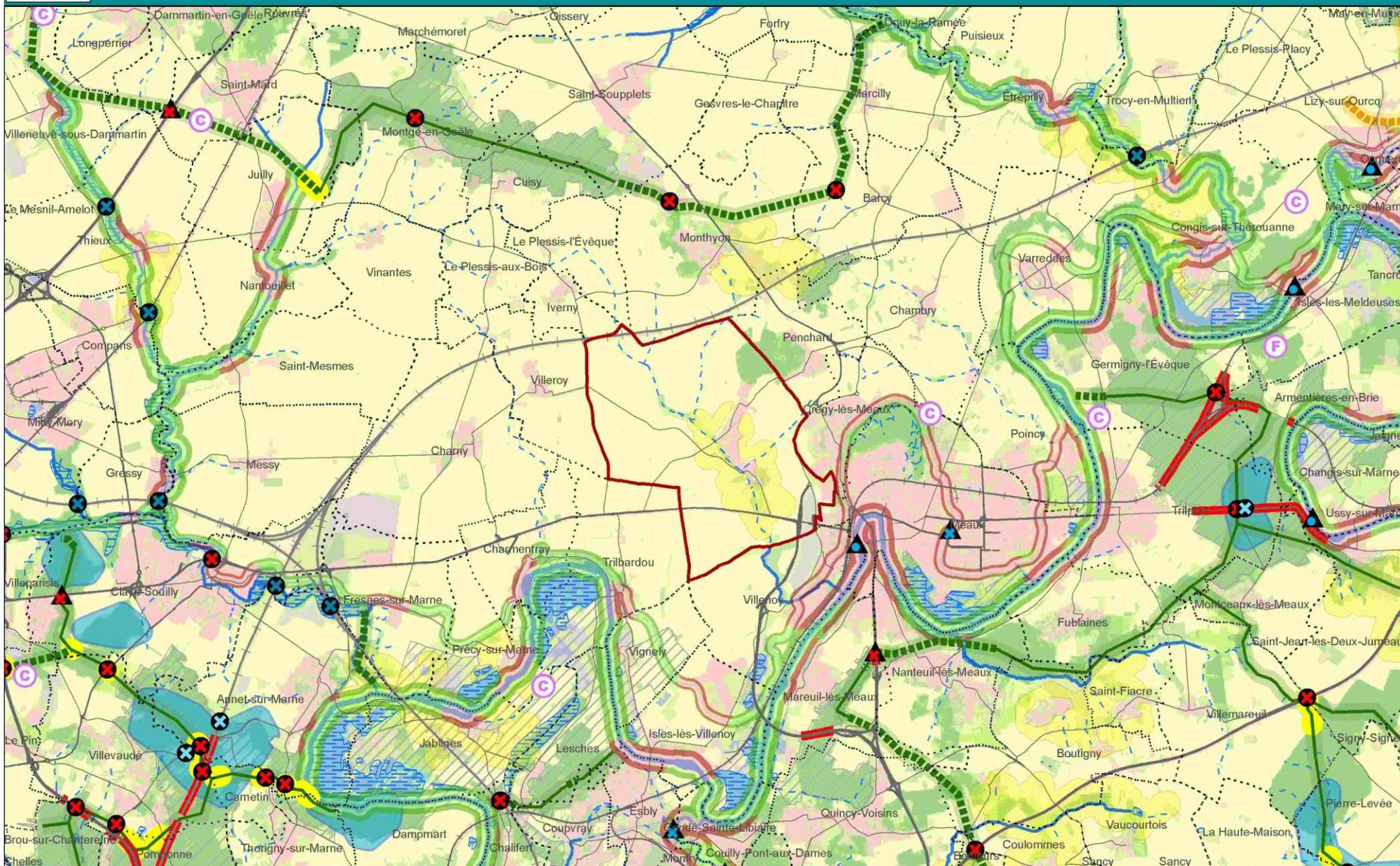
Composée principalement de plaines agricoles, la commune ne comprend pas de réservoir de biodiversité identifié sur le Schéma régional de cohérence écologique (document définissant les trames écologiques à l'échelle du territoire). Pour les mêmes raisons, aucun espace protégé ou périmètre d'inventaire ne figure dans le périmètre communal, à l'exception de l'ENS de la Butte de Montassis situé au nord-est de Chauconin-Neufmontiers. Pour autant, cela ne signifie pas que la commune est sans intérêt d'un point de vue écologique : elle présente une diversité de milieux (boisés, prairiaux, agricoles...) permettant l'accueil de diverses espèces inféodées à chaque milieu. Le ru de Rutel, qui traverse la commune sur un axe nord-ouest / sud-est, permet par ailleurs la présence de milieux humides riches en biodiversité à ses abords comme l'exposera les chapitres suivants.

SRCE Île-de-France

Composantes de la trame verte et bleue pour la commune de Chauconin-Neufmontiers - 77335



SRCE Île-de-France : Objectifs de préservation et de restauration de la trame verte et bleue pour la commune de Chauconin-Neufmontiers - 77335



CARTE DES COMPOSANTES DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE LÉGENDE

CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Réservoirs de biodiversité

 Réservoirs de biodiversité

Autres espaces d'intérêt écologique hors Ile-de-France

 Autres espaces d'intérêt écologique hors Ile-de-France

Corridors de la sous-trame arborée

 Corridors fonctionnels diffus au sein des réservoirs de biodiversité

 Corridors fonctionnels entre les réservoirs de biodiversité

 Corridors à fonctionnalité réduite entre les réservoirs de biodiversité

Corridors de la sous-trame herbacée

 Corridors fonctionnels des prairies, friches et dépendances vertes

 Corridors à fonctionnalité réduite des prairies, friches et dépendances vertes

 Corridors des milieux calcaires à fonctionnalité réduite

Corridors et continuum de la sous-trame bleue

 Cours d'eau et canaux fonctionnels

 Cours d'eau et canaux à fonctionnalité réduite

 Cours d'eau intermittents fonctionnels

 Cours d'eau intermittents à fonctionnalité réduite

 Corridors et continuum de la sous-trame bleue

ÉLÉMENTS FRAGMENTANTS

Obstacles des corridors arborés

 Infrastructures fractionnantes

Obstacles des corridors calcaires

 Coupures urbaines

Obstacles de la sous-trame bleue

 Obstacles à l'écoulement (ROE v3)

Point de fragilité des corridors arborés

 Routes présentant des risques de collisions avec la faune

 Passages contraints au niveau d'un ouvrage sur une infrastructure linéaire

 Passages difficiles dûs au mitage par l'urbanisation

 Passages prolongés en cultures

 Clôtures difficilement franchissables

Points de fragilité des corridors calcaires

 Coupures boisées

 Coupures agricoles

Points de fragilité des continuités de la sous-trame bleue

 Secteurs riches en mares et mouillères recoupés par des infrastructures de transport

 Milieux humides alluviaux recoupés par des infrastructures de transport

OCCUPATION DU SOL

 Boisements

 Formations herbacées

 Cultures

 Plans d'eau et bassins

 Carrières, ISD et terrains nus

 Tissu urbain

 Lisières urbanisées des boisements de plus de 100 hectares

 Lisières agricoles des boisements de plus de 100 hectares

 Limites régionales

 Limites départementales

 Limites communales

Infrastructures de transport

 Infrastructures routières majeures

 Infrastructures ferroviaires majeures

 Infrastructures routières importantes

 Infrastructures ferroviaires importantes

 Infrastructures routières de 2e ordre

 Infrastructures ferroviaires de 2e ordre



CARTE DES OBJECTIFS DE PRÉSERVATION ET DE RESTAURATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE LÉGENDE

CORRIDORS À PRÉSERVER OU RESTAURER

Principaux corridors à préserver

 Corridors de la sous-trame arborée

 Corridors de la sous-trame herbacée

Corridors alluviaux multitrames

 Le long des fleuves et rivières

 Le long des canaux

Principaux corridors à restaurer

 Corridors de la sous-trame arborée

 Corridors des milieux calcaires

Corridors alluviaux multitrames en contexte urbain

 Le long des fleuves et rivières

 Le long des canaux

Réseau hydrographique

 Cours d'eau à préserver et/ou à restaurer

 Autres cours d'eau intermittents à préserver et/ou à restaurer

Connexions multitrames

 Connexions entre les forêts et les corridors alluviaux

 Autres connexions multitrames

ÉLÉMENTS À PRÉSERVER

 Réservoirs de biodiversité

 Milieux humides

ÉLÉMENTS FRAGMENTANTS À TRAITER PRIORITAIREMENT

Obstacles et points de fragilité de la sous-trame arborée

 Coupures des réservoirs de biodiversité par les infrastructures majeures ou importantes

 Principaux obstacles

 Points de fragilité des corridors arborés

Obstacles et points de fragilité de la sous-trame bleue

 Cours d'eau souterrains susceptibles de faire l'objet d'opérations de réouverture

 Obstacles à traiter d'ici 2017 (L. 214-17 du code de l'environnement)

 Obstacles sur les cours d'eau

 Secteurs riches en mares et mouillères recoupés par des infrastructures de transport

 Milieux humides alluviaux recoupés par des infrastructures de transport

AUTRES ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT MAJEUR pour le fonctionnement des continuités écologiques

 Secteurs de concentration de mares et mouillères

 Mosaïques agricoles

 Lisières agricoles des boisements de plus de 100 ha situés sur les principaux corridors arborés

OCCUPATION DU SOL

Occupation du sol

 Boisements

 Formations herbacées

 Cultures

 Plans d'eau et bassins

 Carrières, ISD et terrains nus

 Tissu urbain

 Limites régionales

 Limites départementales

 Limites communales

Infrastructures de transport

 Infrastructures routières majeures

 Infrastructures ferroviaires majeures

 Infrastructures routières importantes

 Infrastructures ferroviaires importantes

 Infrastructures routières de 2e ordre

 Infrastructures ferroviaires de 2e ordre



3. Méthodologie d'inventaires

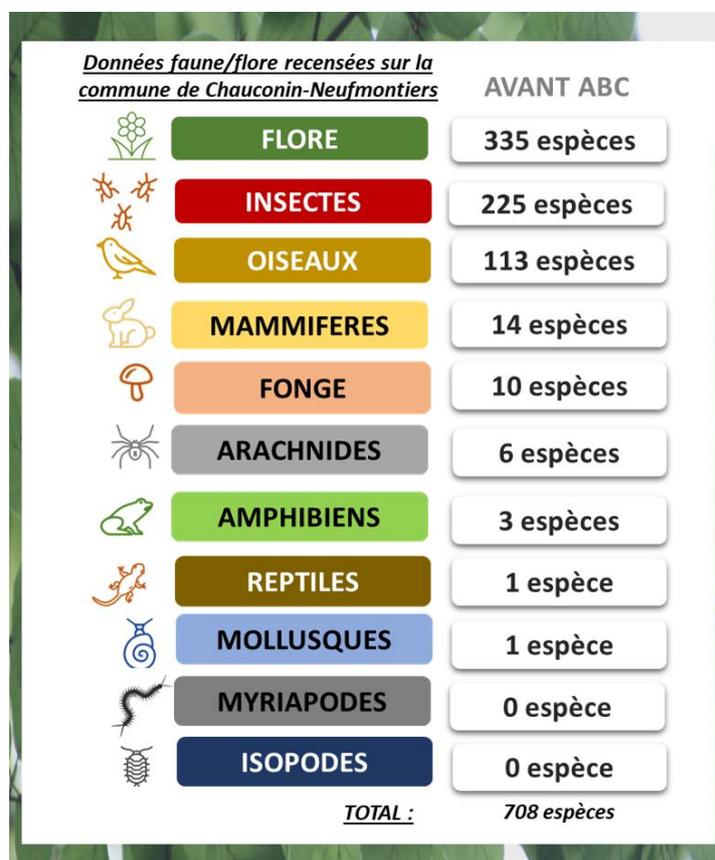
3.1 Récolte de données préexistantes

Au démarrage de cet ABC, les données existantes sur la commune ont été collectées auprès des différents acteurs ressources (Tableau 2).

Tableau 2 : Données communales récoltées et étudiées sur la faune, la flore et les habitats

Type de données	Données faune et flore				Données habitats
Acteurs ressources	AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ D'ÎLE-DE-FRANCE	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE	LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX IDF	CONSERVATOIRE NATIONAL BOTANIQUE DU BASSIN PARISIEN	
Sources des données	Base de données naturalistes régionale : GéoNat'idF	Etude de la flore réalisée en 2012 par BIOTOPE sur l'ENS de la Butte de Montassis	Portail Faune IDF	Base de données LOBELIA	Site internet du "CBN BP
Données fournies	Observations recensées sur la commune avant 2022	Document de synthèse de l'étude	Observations recensées sur la commune avant 2021 (Avifaune / Mammifères)	Observations de la flore recensées sur la commune avant 2021	Cartographie phytosociologique des végétations naturelles et semi-naturelles de la commune

L'ensemble de ces données ont été analysées en amont dans l'objectif d'établir un premier bilan des connaissances et des enjeux sur la commune. La majorité de ces données ont été collectées par des naturalistes amateurs ou professionnels (dont les salariés et bénévoles du CPIE des Boucles de la Marne).



3.2 Inventaires réalisés en 2022-2023

Dans le cadre de la mise en place de l'Atlas de Biodiversité Communale, le CPIE des Boucles de la Marne a effectué deux années d'inventaires naturalistes, d'avril 2022 à septembre 2023, dans l'objectif d'améliorer la connaissance sur ce territoire communal, de mettre en évidence les enjeux écologiques et de proposer à la commune des actions de gestion, d'aménagement ou de valorisation.

Ces inventaires ont mobilisé 4 salariés pour un total de 25 jours de terrain en 2022 et 24,5 jours en 2023, soit un total de 49,5 jours.

Toutes les données collectées dans le cadre de l'ABC sont accessibles publiquement sur la plateforme régionale GeoNat^{idf}, selon les modalités de diffusion inscrites dans la Charte régionale SINP Ile-de-France. Ces données participent donc à l'amélioration des connaissances publiques et pourront servir d'alerte aux services instructeurs et porteurs de projet, pour leur prise en compte dans le cadre d'éventuels projets d'aménagement du territoire.

Deux types de protocoles ont été mis en place dans le cadre de cette étude :

- **Mise en place de protocoles standardisés pour la plupart des groupes inventoriés** inspirés des grands protocoles nationaux mais adaptés au contexte local et moyens disponibles (Tableau 3) ;
- **Inventaires opportunistes** permettant d'approfondir la connaissance de chacun des groupes et de détecter les éventuelles espèces rares, menacées et/ou réglementées.

La description de chaque protocole et des périodes de prospection est exposée dans les paragraphes suivants.

Tableau 3 : Synthèse des protocoles utilisés pour chaque groupe taxonomique

Groupes taxonomiques	Méthodes utilisées
Habitats	Cartographie des habitats naturels, semi-naturels et anthropisés selon la typologie EUNIS
Flore	Relevés botaniques et recherche des espèces remarquables
Oiseaux nicheurs diurnes	Indices Ponctuels d'Abondance : Points d'écoute de 5 min application d'indices de nidification
Oiseaux hivernants	Transects, identification à vue et au chant
Rapaces nocturnes	Points d'écoute (Ecoute passive et repasse)
Rapaces diurnes	Points d'observation (15 mn) avec application d'indices de nidification
Amphibiens	Points d'écoute (5 mn) et recherche à vue des larves, adultes et pontes
Reptiles	Pose de plaques reptiles Identification à vue des adultes et des mues observées
Chiroptères	Pose de détecteurs d'ultrasons et points d'écoute active
Papillons de jour	Transect avec identification à vue des chenilles et imagos
Odonates	Transect avec identification à vue des larves et imagos

3.2.1 Cartographie des habitats

Sur la base du travail de cartographie phytosociologique des végétations naturelles et semi-naturelles mené par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien et par le bureau d'étude Biotope sur l'ENS de la Butte de Montassis, l'objectif a été d'actualiser la cartographie des habitats naturels et semi-naturels par des vérifications de terrain. Dans ce cadre, la typologie EUNIS a été utilisée. La phase de terrain s'est étalée sur 2022 et 2023 d'avril à septembre ([Voir rubrique suivante sur la flore](#)). Un travail de cartographie des haies du territoire réalisé par la commune en 2022 a été également intégré.

Par ailleurs, pour permettre à la commune d'avoir une vision d'ensemble de son territoire, les habitats anthropisés des milieux agricoles et urbains ont été ajoutés à la cartographie des habitats naturels et semi-naturels. Pour y parvenir, une analyse cartographique a été menée (photo-interprétation de vues aériennes, étude du dernier registre parcellaire graphique, du plan de zonage du PLU, du MOS...) en parallèle de vérifications de terrain.

3.2.2 Inventaire de la flore

L'intérêt du suivi de la flore et des végétations se justifie par différents points. Tout d'abord, les végétaux sont à la base de la chaîne trophique et constituent donc un maillon essentiel des écosystèmes. Ils

structurent les habitats dont dépend la faune associée. Ils réagissent également finement aux conditions du milieu et à leurs variations et sont ainsi de bons indicateurs de la qualité générale des milieux naturels.

Concernant la flore, l'objectif de la phase de terrain a été double :

- D'une part, compléter la connaissance de la diversité floristique de la commune en dressant la liste des espèces observées ;
- D'autre part, rechercher les espèces à enjeux de conservation et les espèces exotiques envahissantes (EEE) qui peuvent faire l'objet de mesures de gestion et les cartographier précisément.

La diversité floristique a été recensée par l'intermédiaire d'inventaires exhaustifs réalisés par secteur présentant une végétation globalement homogène. L'effort de prospection a été proportionnel à la superficie des différents milieux représentatifs du territoire communal et de leur intérêt (Figure 25).

Compte tenu de sa surface, l'espace agricole a bénéficié d'un plan de prospection conséquent avec échantillonnage. Cinquante relevés ont été réalisés en bordures de cultures et des chemins ruraux. En raison du plan national et régional d'actions (PNR et PNA) en cours, un soin particulier a été porté à la recherche de messicoles inscrites au PNA.



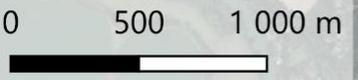
ABC Chauconin-Neufmontiers

Méthodologie Flore

Carte réalisée sous QGIS 3.28.7 -
02/2024

Légende

- Limites administratives**
-  Chauconin-Neufmontiers
- Inventaires floristiques**
-  Sites d'inventaire floristique



BOUCLES DE LA MARNE

Sources : IGN Ortho 2021, CPIE des Boucles de la Marne 2024

Lors de la phase de terrain, les [bordereaux d'inventaire](#) du Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) ont été utilisés. A chaque espèce ont été attribués son degré de rareté, son indigénat et son degré de menace selon le [catalogue de la flore vasculaire du CBNBP](#). Les espèces non identifiables précisément ont été notées au genre. Les espèces exotiques envahissantes ont été relevées et catégorisées selon la dernière liste hiérarchisée des EEE d'Ile-de-France réalisée en 2022 par le CBNBP.

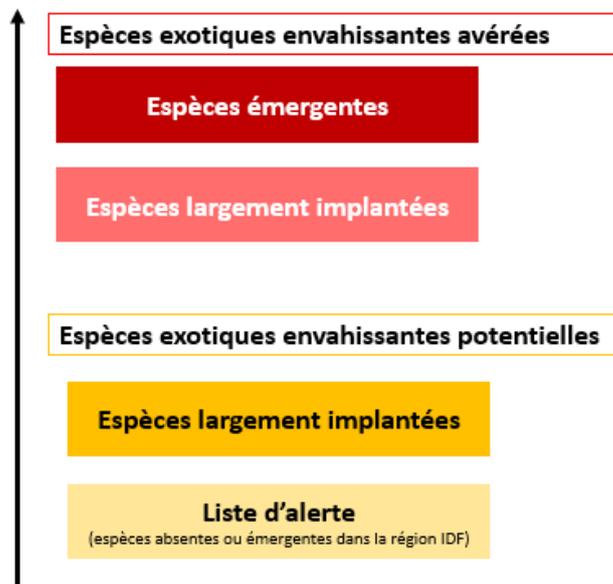


Figure 15 : Hiérarchisation des EEE (CBNBP 2022)

Les inventaires se sont déroulés d'avril à septembre en ciblant les périodes de développement optimal où la majorité des espèces végétales sont visibles :

Tableau 4 : Dates des inventaires de la flore

Année	Dates
2022	22/04 ; 28/06 ; 12/07 ; 06/08 ; 22 et 23/09
2023	28/06 ; 03/07

3.2.3 Inventaire des reptiles

L'étude des populations se fait via l'utilisation de plaques reptile. Il s'agit d'anciens tapis de carrière de 80*80 cm de côté et 1 cm d'épaisseur que les reptiles vont utiliser pour leur thermorégulation.



Figure 16 : Relevé de plaques reptile au Pâtis © Q. Demongeot

En complément de recherches opportunistes, des plaques reptile ont été disposées le long de divers transects d'environ 100m comprenant chacun 2 à 4 plaques reptile équidistantes dans des milieux propices aux reptiles dans des prairies ensoleillées, en lisières de haies et boisements, aux abords de zones humides.

La Figure 17 présente la localisation précise des plaques reptile, validée par les services de la ville de Chauconin-Neufmontiers. Les plaques ont été posées en mars 2023 et n'ont pas été déplacées pendant le suivi. Les relevés de ces plaques ont été faits entre le mois d'avril et juin, au cours de journées ensoleillées, préférentiellement en début de journée en évitant les périodes trop chaudes (> 25°C). Le Tableau 5 ci-dessous présente les dates et conditions météorologiques des différents passages du suivi reptiles pour 2023.

Tableau 5 : Dates des relevés de plaques reptile

Date	Météo	Température
07/04/2023	Eclaircie, pas de vent	11°C
26/04/2023	Nuageux, vent léger	10°C
17/05/2023	Ensoleillé, vent léger	13°C
25/05/2023	Ensoleillé, vent léger	15°C
07/06/2023	Ensoleillé, pas de vent	21°C
28/06/2023	Ensoleillé, pas de vent	21°C



ABC Chauconin-Neufmontiers

Méthodologie Reptiles

Carte réalisée sous QGIS 3.32.3 -
11/2023

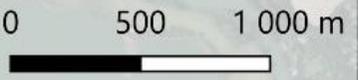
Légende

Limites administratives

 Chauconin-Neufmontiers

Localisations des plaques reptiles

 Plaques reptiles



Sources : IGN Ortho 2022, CPIE des Boucles de la Marne 2023



BOUCLES DE LA MARNE

3.2.4 Inventaire des oiseaux

Compte tenu de la diversité des espèces et de leur mode de vie, plusieurs méthodes sont généralement nécessaires pour dresser un inventaire des oiseaux le plus complet possible. Aussi, l'inventaire des oiseaux sur la commune de Chauconin-Neufmontiers s'est appuyé sur quatre protocoles pour connaître les espèces nicheuses et hivernantes sur la commune.

a) Suivi des oiseaux hivernants - SHOC

Le suivi des oiseaux hivernants a été réalisé pendant l'hiver 2022-2023. Ce suivi s'inspire du protocole SHOC (Suivi Hivernal des Oiseaux Communs) qui se réalise par transect d'une centaine de mètres à parcourir et sur lequel les espèces observées ou contactées sont notées (visuel et auditif). Ces transects sont répartis de façon à couvrir des milieux différents et sur l'ensemble du territoire d'étude. Quatre passages sont réalisés pendant l'hiver 2022/2023 avec au moins deux semaines d'écart entre les deux passages.

Tableau 6 : Dates de passage suivi des oiseaux hivernants

Date	Météo	Température
27/12/2022	Eclaircie, vent moyen	5°C
29/12/2022	Averse, vent moyen	10°C
23/01/2023	Nuageux, vent moyen	2°C
26/01/2023	Nuageux, vent moyen	2°C

Dix-huit transects ont été placés sur le territoire communal et sur des milieux différents ; agricole partagé entre champs ouverts et haie bocagère, zone humide aux abords du ru de Rutel et boisé, répartis comme suit (Figure 18) :

- En milieu boisé : transects 5, 9, 10 et 11 ;
- En zone humide aux abords du ru du Rutel : transects 14, 15 et 18 ;
- En milieu agricole comportant des haies bocagères : transects 2, 3, 4, 5 et 16 ;
- En milieu agricole en champ ouvert (sans haies) : transects 1, 7, 8, 12, 13 et 17.

Ces transects permettent de mettre en avant les zones d'hivernage de différentes espèces migratrices ainsi que leur zone de nourrissage ou de regroupement. De plus, ils permettent aussi de capter la parade de certains oiseaux tel que les Pucidés qui se reproduisent entre fin janvier et mi-février.

Au vu du nombre important de transects, il a fallu effectuer 2 passages par période de suivi afin de respecter le protocole.



ABC Chauconin-Neufmontiers

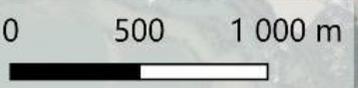
Méthodologie

Oiseaux hivernants

Carte réalisée sous QGIS 3.32.3 -
11/2023

Légende

- Limites administratives**
 Chauconin-Neufmontiers
- Transects du suivi des oiseaux hivernaux**
 Transect



Sources : IGN Ortho 2022, CPIE des Boucles de la Marne 2023



BOUCLES DE LA MARNE

b) Le suivi des oiseaux estivaux - IPA

Le suivi des oiseaux estivaux a été réalisé pendant le printemps et l'été 2022 pour suivre les espèces nicheuses sur la commune. Ce suivi s'appuie sur l'IPA (Indice Ponctuel d'abondance) qui se réalise par point d'écoute de 5 minutes et sur lequel les espèces observées et contactées sont notées. Ces points d'écoute ont été répartis sur l'ensemble du territoire d'étude et sur les différents milieux représentés au niveau de la commune. Le suivi a eu lieu entre mi-mars et fin mai, avec trois passages réalisés sur chaque point. Lors des observations, des notations sont attribuées selon le comportement de l'oiseau, permettant de synthétiser ensuite les espèces de passage uniquement (souvent contactées une seule fois), les nicheurs possibles (mâle chanteur par exemple), les nicheurs probables (comportement territorial, couple, construction de nid), et les nicheurs certains (nourrissage de jeune, jeune à l'envol).

Tableau 7 : Dates de passage du suivi des oiseaux estivaux

Date	Météo	Température
18/03/2022	Ensoleillé, vent moyen	8°C
22/03/2022	Ensoleillé, vent moyen	13°C
22/04/2022	Ensoleillé, vent moyen	13°C
25/04/2022	Eclaircie, vent moyen	12°C
23/05/2022	Nuageux, vent moyen	16°C
24/05/2022	Eclaircie, vent moyen	14°C

Quinze points d'écoute ont été placés sur la commune (Figure 19). Ils sont placés à une certaine distance les uns des autres pour éviter de contacter les mêmes oiseaux lors de l'observation.

Les points ont été répartis dans quatre milieux :

- Zone agricole (points 4, 5, 6, 7, 9, 10, 12, 13 et 15)
- Zone urbaine (points 1 et 2)
- Zone humide (points 11 et 14)
- Zone boisée (points 3 et 8)



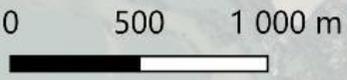
ABC Chauconin-Neufmontiers

Méthodologie Oiseaux

Carte réalisée sous QGIS 3.32.3 -
11/2023

Légende

- Limites administratives**
 Chauconin-Neufmontiers
- Indice Ponctuel d'Abondance**
 Point d'écoute



Sources : IGN Ortho 2022, CPIE des Boucles de la Marne 2023



BOUCLES DE LA MARNE

c) Le suivi des rapaces diurnes

Le suivi des rapaces diurnes a été réalisé lors du printemps 2023. Il consiste en des points d'observation de 15 min répartis sur le territoire d'étude pour suivre les espèces de rapaces diurnes nicheuses sur la commune et déterminer le nombre de couples et de nids. Deux passages ont été réalisés entre mi-mars et fin avril.

Tableau 8 : Dates de passage du suivi des rapaces diurnes

Date	Météo	Température
29/03/2023	Eclaircie, vent moyen	16°C
25/04/2023	Nuageux, vent léger	10°C

d) Le suivi des rapaces nocturnes

Le protocole du suivi des rapaces nocturnes s'appuie sur des points d'écoute complétés par la méthode de repasse. Cette dernière consiste à provoquer des comportements territoriaux en diffusant les cris des différentes espèces ciblées afin d'obtenir des réponses ou des rapprochements. Il est possible d'entendre les rapaces nocturnes sans utiliser cette technique, cependant elle reste le moyen le plus efficace de maximiser les chances de contact. Il faut néanmoins préciser que cette technique occasionne un dérangement des oiseaux : c'est pourquoi elle n'est utilisée que sur de courtes durées et de façon occasionnelle.

Deux passages (dont le 1^{er} premier divisé en deux nuits) ont été réalisés sur la commune (mi-mars puis mi-mai lors de la période de reproduction).

Tableau 9 : Dates de passage suivi des rapaces nocturnes

Date	Météo	Température
15/03/2023	Eclaircie, vent moyen	7°C
16/03/2023	Eclaircie, vent moyen	9°C
22/05/2023	Eclaircie, vent moyen	15°C

Les espèces ciblées sont la Chevêche d'Athéna, le Hibou moyen-duc, l'Effraie des clochers et la Chouette hulotte, après étude des aires de répartition des espèces de rapaces nocturnes et des données historiques sur la commune et sur les communes limitrophes. Les points d'écoute ont donc été placés dans des secteurs propices à leur présence.

3.2.5 Inventaire des amphibiens

La recherche et l'identification des amphibiens a été effectuée à vue et à l'aide d'épuisettes quand nécessaire pour l'identification des individus. Cependant, l'année 2022 étant très sèche, beaucoup de sites n'ont pu être suivis tout au long des cinq mois à cause de l'assèchement des mares. Les passages de mars et avril ont été réalisés en deux fois.

Tableau 10 : Dates de passage suivi des amphibiens

Date	Météo	Température
17/03/2022	Nuageux	5°C
24/03/2022	Beau temps	10°C
25/04/2022	Beau temps	8°C
26/04/2022	Beau temps	10°C
02/05/2022	Beau temps	11°C
29/06/2022	Nuageux	20°C
07/07/2022	Ensoleillé	14°C



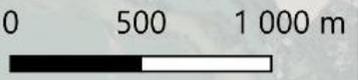
ABC Chauconin-Neufmontiers

Méthodologie Amphibiens

Carte réalisée sous QGIS 3.32.3 -
11/2023

Légende

- Limites administratives**
 Chauconin-Neufmontiers
- Localisations des sites de prospections**
 Site de prospection



Sources : IGN Ortho 2022, CPIE des Boucles de la Marne 2023



BOUCLES DE LA MARNE

3.2.6 Inventaire des insectes

a) Inventaire des odonates

Le protocole mis en place s'est inspiré du protocole du suivi temporel des libellules (STELI) se caractérisant par des transects de 50 à 100 mètres selon les sites. Toutes les espèces observées le long du transect sont notées et la recherche d'exuvies est effectuée sur les sites propices à la ponte et à l'émergence des larves. Le suivi doit être réalisé sous une météo clémente et un vent nul à moyen. Quatre passages ont été réalisés entre mai et fin août 2023.

Tableau 11 : Dates du suivi des odonates

Date	Météo	Température
17/05/2023	Ensoleillé, vent moyen	14°C
29/06/2023	Nuageux, vent faible	23°C
19/07/2023	Eclaircie, vent moyen	22°C
17/08/2023	Ensoleillé, vent faible	24°C

Neuf transects sont présents sur la commune : deux transects aux abords de mares (1 et 6) et sept aux abords de cours d'eau (2, 3, 4, 5, 7, 8 et 9).



ABC Chauconin-Neufmontiers

Méthodologie Odonates

Carte réalisée sous QGIS 3.32.3 -
11/2023

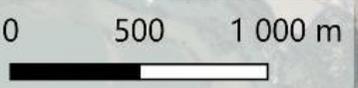
Légende

Limites administratives

 Chauconin-Neufmontiers

Suivi Temporel des Libellules

 Transect



Sources : IGN Ortho 2022, CPIE des Boucles de la Marne 2023



BOUCLES DE LA MARNE

b) Suivi temporel des rhopalocères (papillons de jour) de France

Le protocole mis en place s'est inspiré du protocole du suivi temporel des rhopalocères de France (STERF) se caractérisant par des transects de 50 à 500 mètres. Sur la commune, aucun transect ne dépasse les 250m. Quatre passages ont été réalisés de mai à fin août 2023 par beau temps et avec un vent nul à moyen pour observer les papillons de jour.

Tableau 12 : Dates de passage suivi rhopalocères

Date	Météo	Température
24/05/2023	Ensoleillé, vent moyen	18°C
28/06/2023	Eclaircie, vent faible	24°C
20/07/2023	Eclaircie, vent faible	23°C
22/08/2023	Ensoleillé, vent faible	25°C

Dix transects ont été placés sur la commune (Figure 22) dans différents types d'habitats :

- Agricole : transects 3, 4, 9 et 10
- Prairie humide : transect 1
- Prairie sèche : transects 1, 6 et 7
- Lisière forestière : transects 5 et 8

Les rhopalocères étant de bons indicateurs de l'état de conservation des habitats, l'analyse des espèces présentes permet d'évaluer la fonctionnalité des écosystèmes.



ABC Chauconin-Neufmontiers

Méthodologie Rhopalocères

Carte réalisée sous QGIS 3.32.3 -
11/2023

Légende

- Limites administratives**
 -  Chauconin-Neufmontiers
- Suivi temporel des rhopalocères de France**
 -  Transect



BOUCLES DE LA MARNE

3.2.7 Inventaire des mammifères

a) Mammifères terrestres

L'inventaire des mammifères terrestres a été réalisé par observations opportunistes (observations directes, traces et indices de présence, dissection de pelote de réjection) ainsi que par l'utilisation de pièges photographiques.

Les espèces de grande taille étaient déjà bien connues sur la commune. Ce sont les micromammifères qui étaient davantage recherchés dans ces inventaires. Ils ont principalement été rencontrés sous les plaques reptiles ou lors de dissection de pelotes de réjection récupérées lors de recherche de gîtes des chiroptères.

Le piège photographique a été placé deux fois sur la commune :

- du 05/10/2022 au 03/11/2022 proche d'une blaireautière
- du 05/04/2023 au 22/04/2023 dans une zone humide proche d'une mare et d'un ru

b) Chauves-souris

Les chiroptères ont été inventoriés sur la commune par écoute passive et écoute active. Cinq points d'écoute active de 20 minutes ont été réalisés dans des sites propices à la présence de chiroptères (boisement, vieilles bâtisses et prairies bocagères) (Figure 23).

Les écoutes passives correspondent quant à elle à la pose de capteurs et d'enregistreurs de sons (pendant une nuit) qui sont ensuite étudiés via un logiciel informatique pour identification des espèces. Trois sites ont été étudiés (Figure 23) :

- la Butte de Montassis en milieux forestiers (point 1)
- le long du ru de rutel avec ripisylves et zone humide (point 2)
- un milieu mélangeant bâtis et boisement (point 3)

Au mois de février, plusieurs bâtiments ont également été prospectés pour la recherche de potentialités de colonies de mise bas ou d'hibernation (bâtiments agricoles, églises, bâtiments communaux).



ABC Chauconin-Neufmontiers

Méthodologie Chiroptères

Carte réalisée sous QGIS 3.32.3 -
11/2023

Légende

Limites administratives
 Chauconin-Neufmontiers

Points d'enregistrements

Type d'écoute
 Actif
 Passif

0 500 1 000 m



BOUCLES DE LA MARNE

Sources : IGN Ortho 2022, CPIE des Boucles de la Marne 2023

3.2.8 Quelques notions pour une meilleure lecture

Les espèces présentées ci-dessous sont pour la plupart concernées par un degré de menace qui se résume par des listes rouges mondiale, nationale et régionale selon l'état de population en période de reproduction. Pour une meilleure prise en compte des enjeux, nous nous appuyons principalement sur la liste rouge régionale et quelques fois la liste rouge nationale. Des abréviations sur leur classement seront régulièrement utilisées (cf. Tableau 4). Dans l'ensemble du rapport, sauf mention contraire, c'est le classement à l'échelle régionale qui est indiqué après le nom scientifique des espèces citées.

Tableau 13 : Nomenclature des catégories des listes rouges

Classement sur la liste rouge	
En danger critique	CR
En danger	EN
Vulnérable	VU
Quasi-menacé	NT
Préoccupation mineure	LC

4. La biodiversité à Chauconin-Neufmontiers

4.1 Présentation générale des grands types de milieux

La commune de Chauconin-Neufmontiers est composée de plusieurs entités paysagères : espaces agricoles, boisements plus ou moins anciens, zones humides et cours d'eau, quelques rares zones prairiales ou pâturées et des zones urbanisées plus ou moins végétalisées.

Chacune de ces entités paysagères présente une richesse écologique composée d'une flore et d'une faune spécifique à chaque milieu. Quelques espèces menacées et/ou protégées ont été observées sur la commune ce qui démontre tout l'intérêt de prendre en compte la préservation des milieux naturels ou semi-naturels dans la politique environnement communale.

La commune est dominée par les espaces agricoles qui représentent 70 % de la surface communale. Les zones humides, faisant l'objet d'une attention particulière car menacées à plusieurs titres, ne représentent quant à elles que 2 % du territoire.

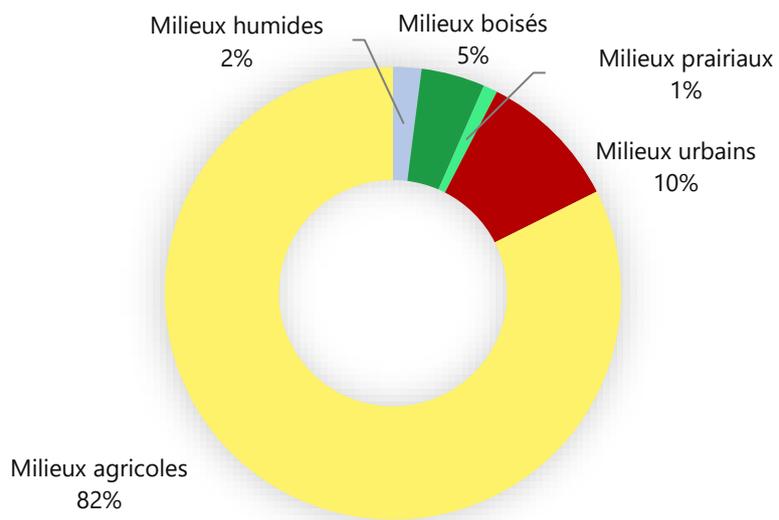


Figure 24 : Répartition de la surface d'occupation du sol par grands types d'habitats



**Commune de
Chauconin-Neufmontiers**
-
Les 5 grands milieux

Carte réalisée sous QGIS 3.32.3 -
11/2023

Légende

- Les 5 grands milieux**
- Milieux humides
 - Milieux agricoles
 - Milieux urbanisés
 - Milieux boisés
 - Milieux prairiaux

0 0 1 km

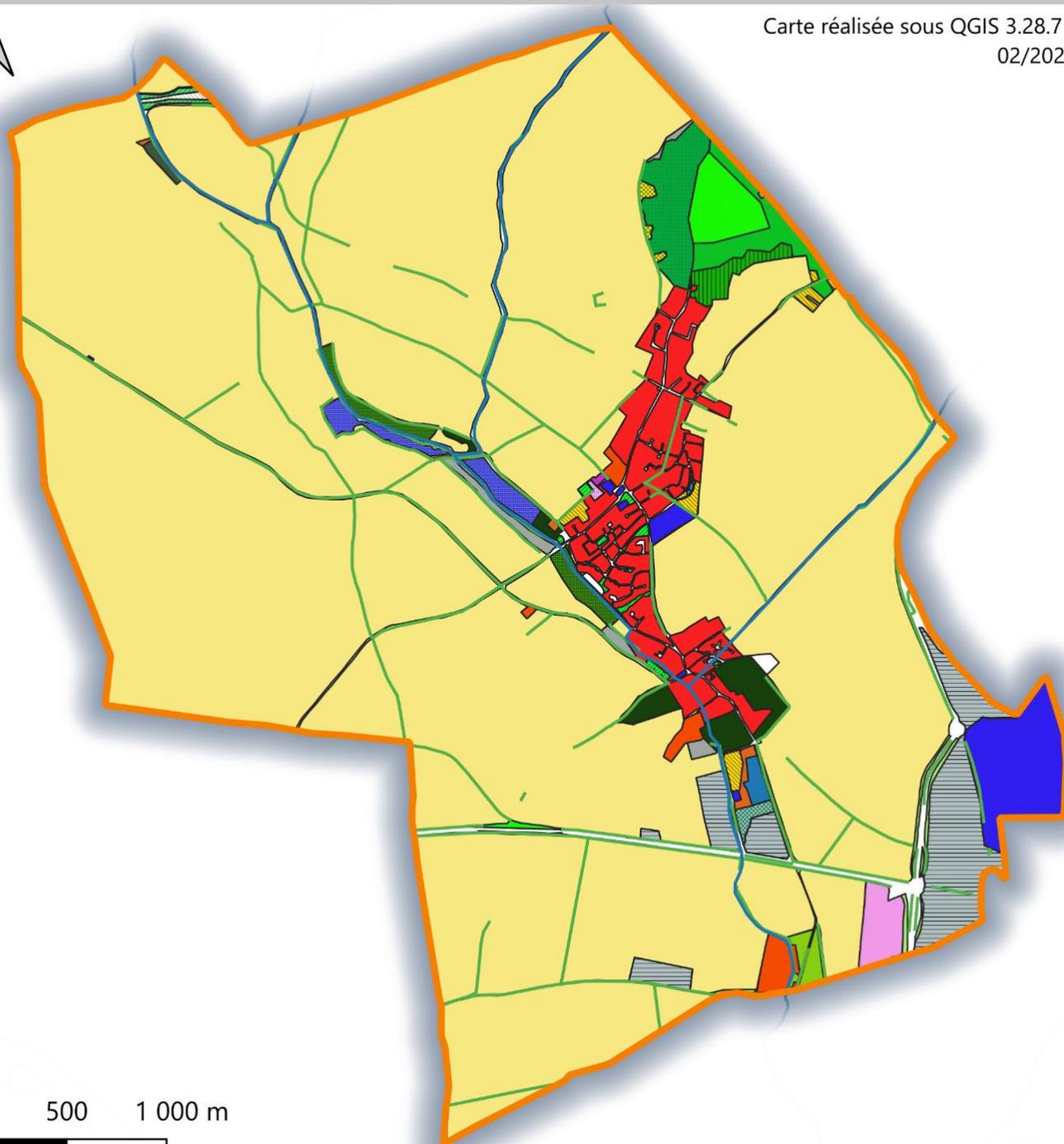


BOUCLES DE LA MARNE

ABC Chauconin-Neufmontiers

Habitats naturels, semi-naturels et anthropisés

Carte réalisée sous QGIS 3.28.7 -
02/2024



Habitats naturels et semi-naturels

- C1 - Eaux dormantes de surface (mare)
- C3.2 - Roselières
- E2.1 - Pâturages permanents
- E2.22 - Prairies de fauche planitiaires subatlantiques
- E2.61 - Prairies améliorées sèches ou humides
- E2.62 - Prairies améliorées humides
- E2.64 - Pelouses des parcs
- E2.65 - Pelouses de petite surface
- E5.15 - Friches
- F3.11 - Fourrés sur sols riches
- G1.A1 - Chênaies-charmaies
- G1.C1 - Plantation de peupliers
- G1.C11 - Plantation de peupliers sur mégaphorbaie
- G1.C3 - Plantation à robiniers
- G1.C4 - Autres plantations d'arbres feuillus caducifoliés
- G1.5 - Alignements d'arbres
- G1.63 - Hêtraies
- G5.2 - Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés
- I1.2 - Cultures mixtes des jardins maraichers et horticulture

Habitats anthropisés

- E2.63 - Gazons des stades sportifs
- I1.1 - Grandes cultures
- I1.2 - Cultures mixtes des jardins maraichers et horticulture
- J1.2 - Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines
- J1.3 - Bâtiments publics des zones urbaines et périphériques
- J1.4 - Sites industriels et commerciaux
- J2.4 - Constructions agricoles
- J4.3 - Réseaux ferroviaires
- J4.6 - Surfaces pavées et espaces récréatifs
- J4.7 - Parties construites des cimetières

Linéaires

- Haies
- Cours d'eau



BOUCLES DE LA MARNE

0 500 1 000 m

4.2 Bilan général des connaissances

Les inventaires menés sur la commune durant ces deux années, ont permis d'approfondir les connaissances de huit groupes taxonomiques et de rajouter quatre groupes à cette liste grâce à l'identification de quelques espèces d'Annélides, de Crustacés, de Myriapodes et de Poissons. Ces groupes restent toutefois sous-prospectés pour le moment. De la même manière, il n'y a pas eu d'inventaires spécifiques des hétérocères contrairement aux coléoptères. La connaissance sur les chiroptères pourrait également être améliorée en multipliant les sessions d'écoutes nocturnes.

En cumulant les données bibliographiques et collectées par le CPIE et les citoyens dans le cadre de cet Atlas de la biodiversité communale, **ce ne sont pas moins de 8 296 données pour 887 espèces différentes** qui sont comptabilisées.

Les résultats obtenus sont globalement en cohérence avec la nature des milieux sur la commune. Par exemple, la superficie relictuelle de milieux ouverts prairiaux expliquent en partie la diversité entomologique. La richesse odonotologique pourraient également être supérieure si le nombre de milieux aquatiques étaient plus conséquents et qualitatif. Le ru de Rutel malgré un intérêt certain sur quelques tronçons, montre également des fasciés peu propices au développement d'une végétation et d'une faune typique.

La diversité avifaunistique est bien représentative du contexte et comprend une variété de cortège intéressante.

Parmi les insectes, on dénombre 60 espèces de lépidoptères connues sur la commune soit 50% de la diversité francilienne, 19 espèces d'odonates (libellules et demoiselles) soit 32 % de la diversité francilienne, 29 espèces de d'orthoptères soit 40 % de la diversité francilienne.

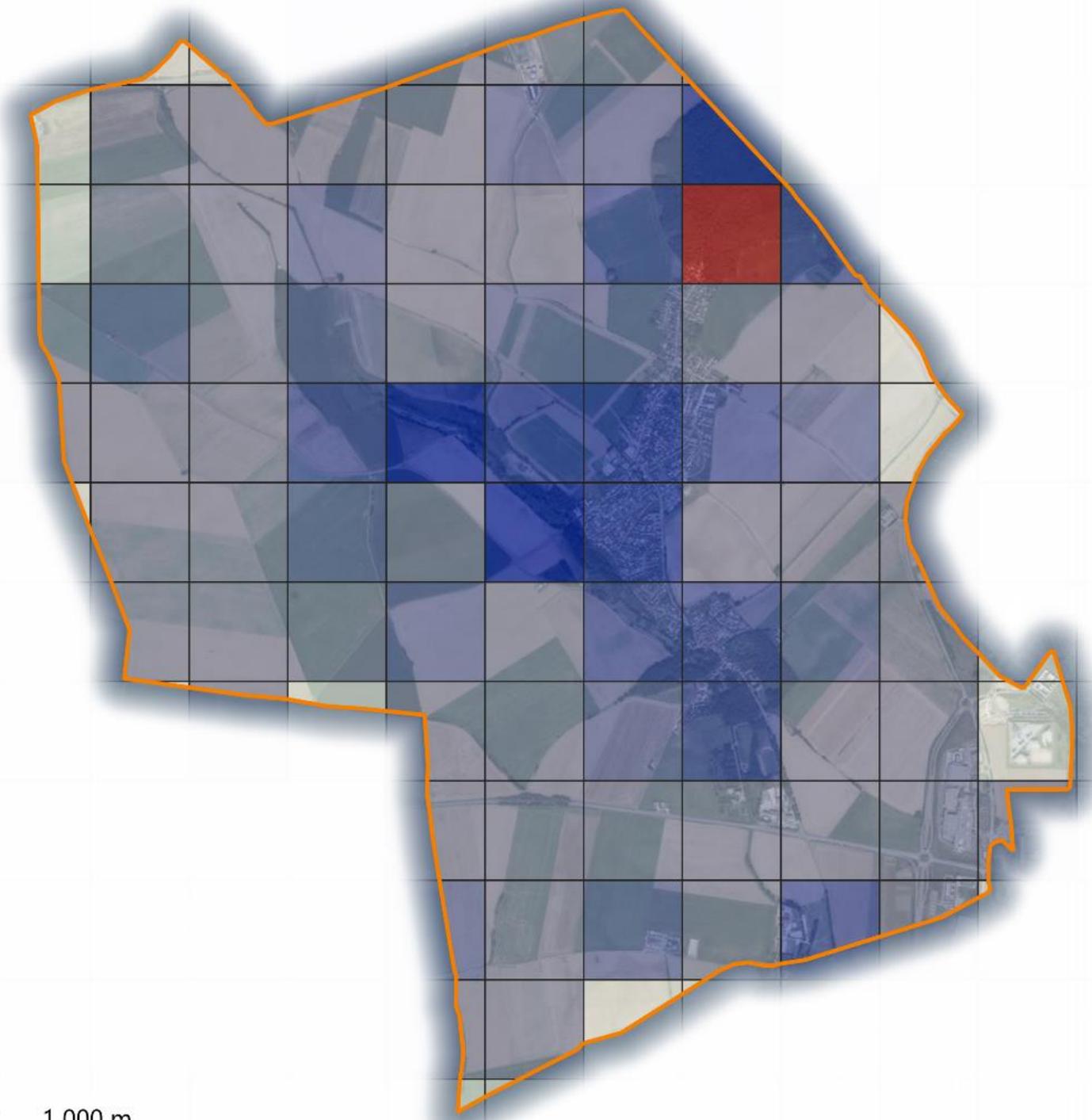
Concernant les mammifères, ce territoire rural est relativement riche puisque l'on y retrouve 40 % des espèces de mammifères terrestres non volants d'Ile-de-France. Pour les chiroptères, seulement 5 espèces ont été identifiées. Ce résultat peut être mis en relation avec un nombre d'échantillonnage relativement faible dans cette étude.

Plusieurs espèces exotiques envahissantes ont cependant été retrouvées sur la commune :

- Le Buddleia de David se développe particulièrement bien dans les milieux perturbés urbains. Etant encore commercialisé dans les jardinerie, il est vivement recommandé d'éviter sa plantation et de favoriser des espèces locales.
- L'Érigéron annuel et l'Érigéron du Canada ont été localisés en milieux prairiaux, forestiers et urbains. C'est dans les milieux fortement perturbés comme les zones de chantier et les friches urbaines que ces espèces se développent le mieux. Un arrachage systémique permet d'endiguer leur propagation
- Le Robinier faux-acacia, le Prunier laurier-cerise et la Vigne vierge ont notamment été observés en milieux forestiers où elles sont particulièrement invasives.
- La Renouée du Japon a notamment été observée le long du ru de Rutel. Cette espèce est particulièrement problématique en contexte humide où elle peut vite recouvrir de large surface et remplacer la flore locale. Capable de générer de nouveaux pieds à partir de fragments, cette espèce doit être gérée avec le plus de précaution possible.

Tableau 14 : Tableau de synthèse des données

		CUMUL	
		Avant ABC + 2 années d'ABC	
	FLORE	385 espèces	COLEOPTERES 162 espèces
	INSECTES	315 espèces	LEPIDOPTERES 60 espèces
	OISEAUX	122 espèces	ODONATES 19 espèces
	MAMMIFERES	24 espèces	ORTHOPTERES 29 espèces
	ARACHNIDES	18 espèces	
	AMPHIBIENS	6 espèces	
	REPTILES	3 espèces	
	MOLLUSQUES	4 espèces	
	MYRIAPODES	1 espèce	
	ISOPODES	4 espèces	POISSONS 1 espèce
TOTAL :		887 espèces	



**ABC de
Chauconin-Neufmontiers**
-
**Nombre de données par maille
500/500**

Carte réalisée sous QGIS 3.32.3-
12/2023

Légende

Limite administrative

 Chauconin-Neufmontiers

Nombre de données par maille collectées

-  0
-  1 à 50
-  51 à 150
-  151 à 300
-  301 à 500
-  501 à 800
-  801 à 1200

0 500 1 000 m




BOUCLES DE LA MARNE



**ABC de
Chauconin-Neufmontiers**
-
**Nombre d'espèces par maille
500/500**

Carte réalisée sous QGIS 3.32.3-
12/2023

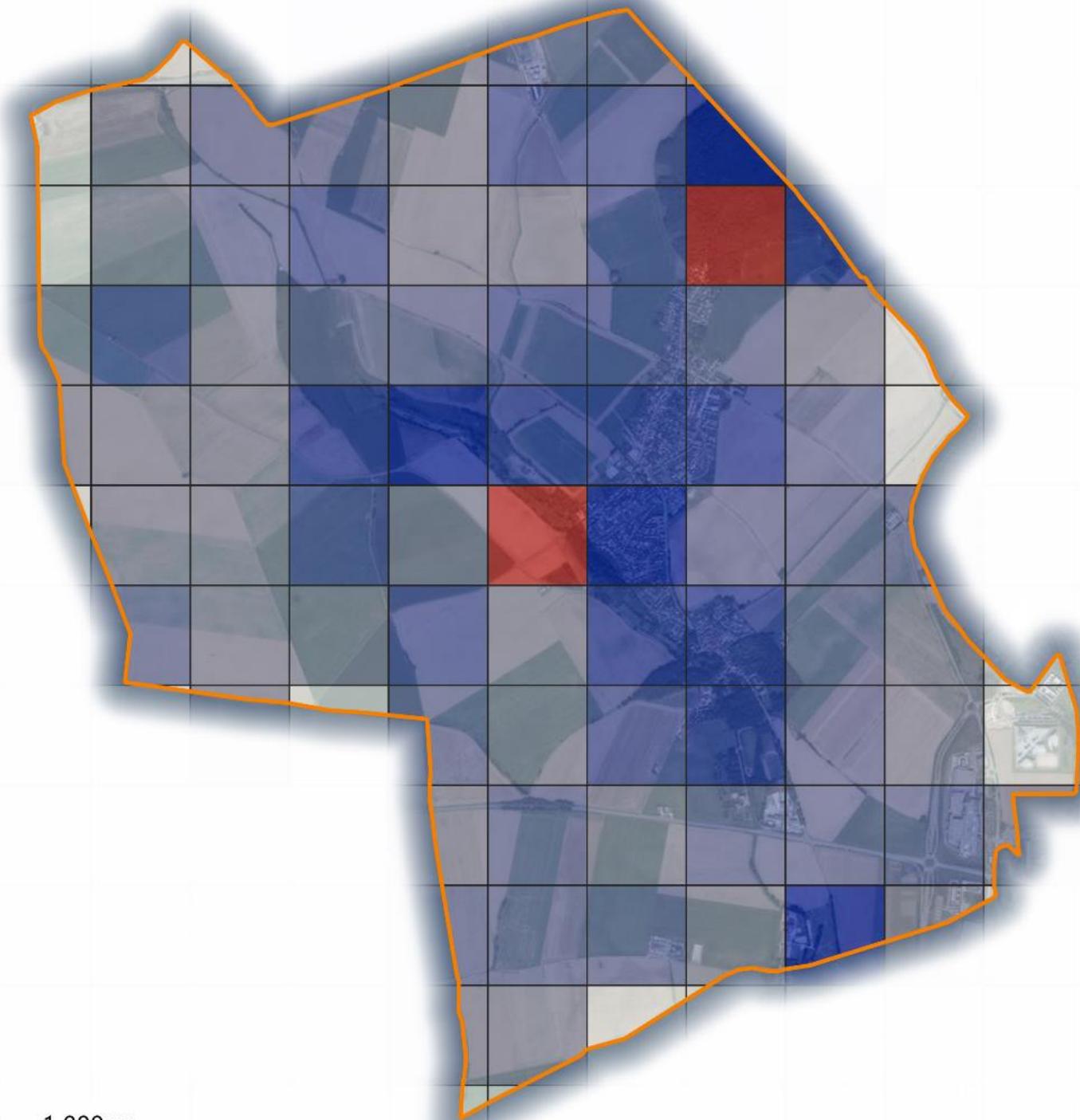
Légende

Limite administrative

 Chauconin-Neufmontiers

**Nombre d'espèces par maille
observées**

-  0
-  1 à 20
-  21 à 50
-  51 à 100
-  101 à 200
-  201 à 300
-  301 à 400



BOUCLES DE LA MARNE

0 500 1 000 m



4.3 Milieu urbain

4.3.1 Diversité et répartition des espèces



Figures 29 et 30 : Paysages urbains de Chauconin-Neufmontiers

Les milieux urbains, souvent considérés à tort comme des déserts écologiques, sont le support d'une biodiversité ordinaire et peuvent accueillir des espèces en régression qui vont rechercher les zones bâties pour assurer leur cycle biologique. Les espaces verts communaux, les bords de route, les cimetières, et l'ensemble des jardins privés jouent un rôle essentiel dans le maintien de cette biodiversité et contribuent à assurer les déplacements d'espèces plus exigeantes. Les milieux urbains se situent principalement au centre de la commune et couvrent 10 % de la surface totale.

Les cortèges associés au milieu urbain sont étroitement liés aux aménagements bâtis et à l'aménagement paysager des espaces communaux et des jardins privés. Plusieurs bâtiments sont ainsi occupés par des colonies de reproduction de plusieurs espèces d'oiseaux :

- **Moineau domestique** (*Passer domesticus*, VU), bien que très commun dans nos villes, est classé « vulnérable ». La disparition des gîtes de nidification sur les bâtis et l'empoisonnement par les déchets humains lui porte préjudice. Son cri résonne souvent depuis le toit des maisons. C'est un oiseau qui vit en groupe.
- **Hirondelle rustique** (*Hirundo rustica*, VU), est une hirondelle construisant son nid à l'abri des regards, généralement à l'intérieur de bâtiments (garage, grange, grenier...). Espèce solitaire, on retrouve quatre à cinq couples sur la commune de Chauconin-Neufmontiers. Bien qu'il s'agisse d'une espèce protégée, ses déjections sont mal vues par beaucoup de personnes qui préfèrent détruire le nid pour éviter les salissures, ce qui est interdit.
- **Hirondelle de fenêtre** (*Delichon urbicum*, NT), est une petite hirondelle construisant son nid sur les façades, sous les toits ou dans les coins de fenêtre. Tout comme l'Hirondelle rustique, bien qu'il s'agisse d'une espèce protégée, ses déjections sont mal vues par beaucoup de personnes qui préfèrent détruire le nid pour éviter les salissures, ce qui est interdit. Les inventaires ont mis en évidence la présence d'une trentaine de nids sur les bâtiments entourant l'école Marianne. La commune a installé une tour à hirondelles face à la colonie. Malgré un

positionnement intéressant, les hirondelles n'ont pas encore colonisé cet aménagement et continuent d'occuper les bâtiments alentours

Les hirondelles sont en forte régression ces dernières années (-41% pour l'Hirondelle de fenêtre). **La commune a donc une forte responsabilité** à maintenir ces populations.



Figure 31 : Hirondelle de fenêtre au nid
© T.Hurtrel



Figure 32 : Moineau domestique © T.Hurtrel

36 espèces d'oiseaux ont été contactées en milieu urbain dont quatre espèces possiblement nicheuses, 16 espèces nicheuses probables et 13 espèces nicheuses certaines.

Parmi les espèces nicheuses probables et certaines, nous retrouvons des espèces à enjeux telles que le **Chardonneret élégant** (*Carduelis carduelis*, NT) et le **Verdier d'Europe** (*Chloris chloris*, VU) en tant que nicheuses probables, ainsi que l'**Hirondelle rustique** (*Hirundo rustica*, VU) et l'**Hirondelle de fenêtre** (*Delichon urbicum*, NT) en tant que nicheuses certaines.

Tableau 15 : Espèces contactées en milieu urbain et nidification

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nidification	LRR
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>	nidification probable	LC
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	nidification possible	NT
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Pas d'indice de nidification	EN
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Pas d'indice de nidification	NT
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Pas d'indice de nidification	NT
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	nidification probable	VU
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	nidification probable	LC
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	nidification probable	VU
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	nidification certaine	LC
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	nidification certaine	LC
Cornille noire	<i>Corvus corone</i>	nidification certaine	LC
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	nidification certaine	LC
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	nidification probable	LC
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	nidification certaine	NT
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	nidification probable	LC
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	nidification probable	LC
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	nidification probable	LC
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	nidification possible	LC
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	nidification certaine	VU
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	nidification possible	VU
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	nidification possible	LC
Bergeronnette gris	<i>Motacilla alba</i>	nidification possible	LC
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	nidification probable	LC
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	nidification certaine	VU
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	nidification certaine	LC
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	nidification probable	LC
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	nidification certaine	LC
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	nidification probable	LC
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	nidification probable	NT
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	nidification possible	LC
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	nidification probable	LC
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	nidification certaine	LC
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	nidification probable	LC
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	nidification probable	LC
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	nidification certaine	LC
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	nidification certaine	LC
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	nidification probable	LC

Les inventaires n'ont pas pu mettre en évidence la présence de colonies de reproduction de chauves-souris dans les bâtiments. L'église Saint-Barthélémy, située en centre-ville, est occupée par une importante colonie de pigeons. Les conditions d'accueil ne sont pour le moment pas du tout propices (présence de pigeons, fermeture des accès). En revanche, lors de la visite de l'église Saint-Saturnin en cours de rénovation, des indices de présence (guano) ont pu être constatées au sol. La configuration des combles est très favorable

avec une belle charpente. La présence de ce guano suggère une occupation au moins ponctuelle des chauves-souris.

La visite de quelques domaines privés n'aura pas permis d'identifier d'autres indices de présence ou du moins aucun n'attestant d'une potentielle colonie.



Figure 33 : Combles de l'église de Saint-Saturnin © CPIE des Boucles de la Marne

La **Chouette hulotte** (*Strix aluco*, LC), rapace nocturne bien présent sur ce territoire, a été contactée sur différents secteurs de la commune. Des pelotes de rejection ont pu être récoltées dans le château du Martroy lors d'une prospection de gîte hivernal de chauve-souris. La présence de l'Effraie des Clochers et de la Chevêche d'Athéna, pourtant bien présentes sur ce territoire, n'a pu être confirmée pour le moment.

Les jardins et les espaces verts de la commune sont également le support d'une biodiversité composée de reptiles, de mammifères, d'oiseaux et d'insectes tels que :

- Le **Lézard des murailles** (*Podarcis muralis*, LC), une espèce qui affectionne les milieux secs et chauds souvent orientés au sud. On le retrouve au niveau des murets en pierre : il va se cacher dans les interstices et s'y abriter en cas de mauvais temps et l'hiver pour hiberner. Il se nourrit de petits arthropodes (insectes, araignées, mille-pattes) et les femelles pondront seulement quelques œufs dans des sols meubles à partir du moins d'avril. Ce reptile est protégé en France. Il a été observé lors de prospections opportunistes et par des riverains sur iNaturalist principalement en zone urbaine. A l'heure actuelle, il y a peu de milieux favorables à cette espèce qui affectionne les zones thermophiles minérales comme les murets en pierre, les tas de pierre ou encore les zones gravillonneuses. L'espèce utilise également les sols meubles comme les tas de sable pour y pondre ses œufs.

- Le **Hérisson d'Europe** (*Erinaceus europaeus*) est un petit mammifère protégé en France qui apprécie les milieux buissonnants et riches en petites bêtes dont il se délecte. Très commun dans les villes, c'est l'espèce la plus concernée par la mortalité routière. Avec des espaces fragmentés par des clôtures et des murs, il se retrouve donc obligé de prendre des risques pour trouver de la nourriture.
- Le **Paon-du-jour** (*Aglais io*, LC) est un papillon assez commun que l'on retrouve facilement de mars à septembre dans les lieux arborés et fleuris. Ce papillon est migrateur mais passe aussi l'hiver à l'abri dans les cavités ou les greniers et les caves. Il pond ses œufs sur l'ortie, plante souvent peu appréciée au jardin et au potager, mais pourtant nécessaire au développement de plusieurs papillons.



Figure 34 : Lézard des murailles ©T.Hurtrel

4.3.2 Synthèse des enjeux et actions de conservation sur les milieux anthropisés

Le chapitre suivant présente les actions à maintenir ou à mettre en place sur la commune pour répondre aux enjeux précédemment exposés.

Un code couleur est associé à un type d'action particulier :

	Poursuite d'une action déjà initiée sur la commune
	Mise en œuvre d'une nouvelle action
	Actions de sensibilisation à mettre en œuvre ou à poursuivre

Intitulé de l'action

U1. Conserver les nids d'Hirondelles et de Moineau domestique sur les bâtiments communaux

U2. Aménager l'église Saint-Saturnin pour favoriser l'accueil des chauves-souris

U3. Aménager l'église Saint-Barthélémy pour favoriser l'accueil des rapaces nocturnes et notamment de la Chouette effraie

U4. Aménager les jardins en faveur de la biodiversité

U5. Sensibiliser les particuliers qui accueillent des nids chez eux

U : milieu urbain

Les paragraphes suivants présentent pour chaque action les objectifs et les caractéristiques techniques de l'opération.

U1. Conserver les nids d'Hirondelles et de Moineau sur les bâtiments communaux

- La commune s'engage à conserver en l'état l'ensemble des nids d'Hirondelles de fenêtre et de Moineau domestique sur les bâtiments communaux.
Par ailleurs une tour à hirondelle a été installée dans la commune. Pour le moment celle-ci n'est pas occupée.

Afin de réduire les salissures liées aux excréments, des petites planchettes en bois sous les nids pourront être installées suivant [le modèle proposé par la LPO France](#).

- La commune s'engage à tenir informées les associations locales (LPO Ile-de-France et CPIE des Boucles de la Marne) de l'état de conservation des populations.



Figure 35 : Tour à hirondelle installée dans la commune et nichoir en façade

U2. Aménager l'église Saint-Saturnin pour favoriser l'accueil des chauves-souris

- Dans le cadre de la restauration de l'église Saint-Saturnin, la commune s'engage à intégrer des dispositifs favorables à l'accueil des chauves-souris. La toiture permettra ainsi aux chauves-souris de pénétrer dans le comble tout en limitant l'accessibilité aux pigeons. Une note spécifique a été rédigée par le CPIE des Boucles de la Marne pour définir les objectifs techniques d'aménagement (0).

La commune a également entrepris d'installer des nichoirs à chiroptères directement dans l'isolation du nouveau bâtiment technique communal. Trois nichoirs ont été intégrés à l'isolation à différentes expositions.



Figure 36 : Gîte à chiroptères installé dans l'isolation d'un nouveau bâtiment

U3. Aménager l'église Saint-Barthélémy pour favoriser l'accueil des rapaces nocturnes et notamment de la Chouette effraie

- Dans le cadre de la restauration de l'église Saint-Barthélémy, la commune s'engage à intégrer des dispositifs favorables à l'accueil de la Chouette effraie. En lien avec la LPO Ile-de-France, la commune pourra mettre en place un nichoir artificiel au niveau du clocher.



Figure 37 : Nichoir à chouette effraie (LPO Bretagne)

U4. Aménager les jardins en faveur de la biodiversité

Chaque citoyen peut à son échelle agir en faveur de la biodiversité urbaine. Les jardins et les bâtis deviennent alors des supports de biodiversité à part entière. Pour ce faire, plusieurs actions sont possibles :

- [Planter des arbres et arbustes indigènes](#). Limiter l'entretien des ligneux et adapter les périodes d'entretien pour éviter la période de reproduction (mars-août).
- Installer des nichoirs en bois ou béton-bois pour favoriser l'accueil d'oiseaux nicheurs ou de chauves-souris. Ces nichoirs doivent être installés hors de portée des prédateurs et peuvent être disposés sur un arbre ou en façade d'un bâtiment. Si des nids sont déjà présents, ils doivent être conservés dans le respect de la réglementation sur les espèces protégées.
- Mettre en place des tas de bois, de feuilles ou de pierres dans son jardin pour permettre aux micromammifères, reptiles et amphibiens de trouver des refuges.



Figure 38 : Tas de pierres favorable aux reptiles

L'Agence Régionale de la Biodiversité d'Ile de France met à disposition du grand public et des collectivités de nombreux outils d'accompagnement pour une meilleure prise en compte de la biodiversité.

C'est le cas par exemple de [ce guide du jardin écologique](#).

U5. Sensibiliser les particuliers qui accueillent des nids chez eux

- La commune s'engage à avoir une veille sur la répartition des nids en domaine privé et de sensibiliser les propriétaires aux enjeux écologiques et au respect des lois en vigueur. En cas d'infraction et de destruction des nids (hirondelles, moineaux, etc.), la commune pourra prendre attache avec la police de l'environnement (OFB).



Centre-ville composé de vieux bâtiments propices à l'installation de chiroptères et d'oiseaux (Chauves-souris, Chouette, Hirondelle,...)

Zone humide servant de zones d'alimentation et de récupération de matériaux pour la fabrication de nid (boues, brindilles)

Secteur pavillonnaire avec des fruitiers dans les jardins et les parcs favorable à l'alimentation

Vieux mur en pierre orienté sud propice au Lézard des murailles

ABC Chauconin-Neufmontiers

Localisation des espèces à enjeux en milieu urbain

Carte réalisée sous QGIS 3.28.7 - 02/2024

Légende

Oiseaux

- Chardonneret élégant
- Hirondelle de fenêtre
- Hirondelle rustique
- Moineau domestique
- Serin cini
- Verdier d'Europe

Mammifères

- ◆ Herisson d'Europe
- ◆ Pipistrelle commune

Reptiles

- ▲ Lézard des murailles



BOUCLES DE LA MARNE

Sources : IGN Ortho 2021, CPIE des Boucles de la Marne 2024, GéoNat'IdF 2023

4.4 Milieux agricoles

4.4.1 Diversité et répartition des espèces

C'est le milieu dont la surface est la plus représentée sur la commune avec 82 % de l'occupation du sol. Il se caractérise par de grandes parcelles agricoles en production intensive. Les modes d'exploitation et l'usage de produits phytosanitaires limitent la diversité écologique de ces milieux. Quelques parcelles sont bordées de haies plus ou moins jeunes, préservées ou plantées par la commune mais ce réseau reste encore très marginal, ce qui explique l'absence de certaines espèces des milieux bocagers sur la commune. Les oiseaux sont les principales espèces observées dans les espaces agricoles.



Figure 40 : Zones de grandes cultures

Parmi les espèces typiques des plaines agricoles, nous pouvons citer :

- **L'Alouette des champs** (*Alauda arvensis*, **VU**) est présente sur toute la surface agricole même si les effectifs ne sont pas très élevés. Cet oiseau niche au sol et se nourrit principalement d'insectes qu'il trouve dans les bandes enherbées. Malheureusement, avec la disparition des bandes enherbées, avec les fauches précoces et l'utilisation d'insecticides, ses proies s'amointrissent. Elle a été contactée à de multiples reprises sur tous les points d'écoute. La nidification certaine de cette espèce n'est pas avérée mais sa grande présence tend vers une reproduction certaine
- **Le Bruant proyer** (*Emberiza calandra*, **EN**) est une espèce liée au milieu agricole dans lequel nous retrouvons des haies et des arbres qu'il utilise pour chanter, parader et nicher. La présence de haies sur la commune favorise cette espèce, qui subsiste dans la plaine de Roissy. Les actions de plantation et de conservation de haies sont primordiales pour la préservation de cette espèce.
- **La Caille des blés** (*Coturnix coturnix*, **NT**) est probablement l'oiseau nicheur inféodé aux zones agricoles le plus rare relevé, avec un à deux mâles chanteurs sur la commune. Cet oiseau, menacé par l'agriculture intensive et les fauches précoces, se raréfie de nos plaines. Autrefois très présente, elle est aujourd'hui menacée.

- Le **Hibou moyen-duc** (*Asio otus*, LC) a été observé à tous les passages. Nous avons pu relever deux secteurs de reproduction certains avec des jeunes vus ou entendus ainsi que des comportements territoriaux marqués aux points 8, 2, 3 et 4. Au point 7, une femelle a été contactée une fois, laissant supposer une reproduction possible. Ce rapace très discret est victime de la circulation routière, notamment à cause de sa technique de chasse en rase motte. Dans la commune, il niche dans les bosquets et les haies touffues, le protégeant de la lumière du jour ainsi que des prédateurs.



Figure 41 : Alouette des champs © T.Hurtrel



Figure 42 : Hibou moyen-Duc © T.Hurtrel

43 espèces d'oiseaux ont été contactées dans ce type de milieu, cependant seules 22 espèces observées sont considérées comme nicheuses probables et certaines. En plus des espèces précédemment citées, nous retrouvons la **Linotte mélodieuse** (*Linaria cannabina* VU) et le **Bruant jaune** (*Emberiza citrinella* NT) qui sont des espèces probablement nicheuses dans les zones agricoles.

Les observations opportunistes entre les différents protocoles nous ont permis d'observer d'autres espèces comme les mammifères. Nous avons relevé plusieurs espèces dont les plus observées indirectement (empreintes, laisses...) ou directement ont été le **Chevreuril européen** (*Capreolus capreolus*), le **Lièvre d'Europe** (*Lepus europaeus*) et le **Sanglier** (*Sus scrofa*). Aucune protection ne les concerne mais leur présence est tout de même importante pour l'équilibre des écosystèmes.

Dans les plaines agricoles, deux méthaniseurs construits récemment sont présents. L'un d'entre eux abrite une petite population de **Moineaux friquets** nicheurs (*Passer montanus*, EN), espèce classée « en danger » sur la liste rouge régionale.

Concernant les insectes, nous nous apercevons rapidement de la pauvreté spécifique du milieu avec une moyenne de 3 espèces de lépidoptères sur ce milieu et un maximum de 5 espèces observées sur le transect 9. Cependant, des effectifs importants sont notés, mais ils ne concernent qu'une seule espèce, la **Piéride de la rave** (*Pieris rapae*, LC), qui évolue dans ces milieux secs et pauvres en diversité floristique. Sa présence s'explique par la diversité des brassicacées, qu'elle utilise comme plante hôte.

Le suivi des rapaces diurnes n'aura permis de prouver seulement la reproduction du **Faucon crécerelle** (*Falco tinnunculus*, NT à l'échelle régionale et nationale) avec deux nids avec jeunes à l'envol.



Figure 43 : Faucon crécerelle © T.Hurtrel

4.4.2 Analyse spécifique des résultats du SHOC

Le milieu agricole avec haies bocagères

Ces transects ont été disposés dans des secteurs agricoles comportant un linéaire de haie le long du parcours. Cinq transects sont concernés : SHOC 2, 3, 4, 6, et 16 (cf. Figure 18). Lors des deux passages sur chaque transect SHOC, 37 espèces ont été inventoriées. C'est le transect 4 qui cumule le plus d'espèces avec 19 espèces observées au total.

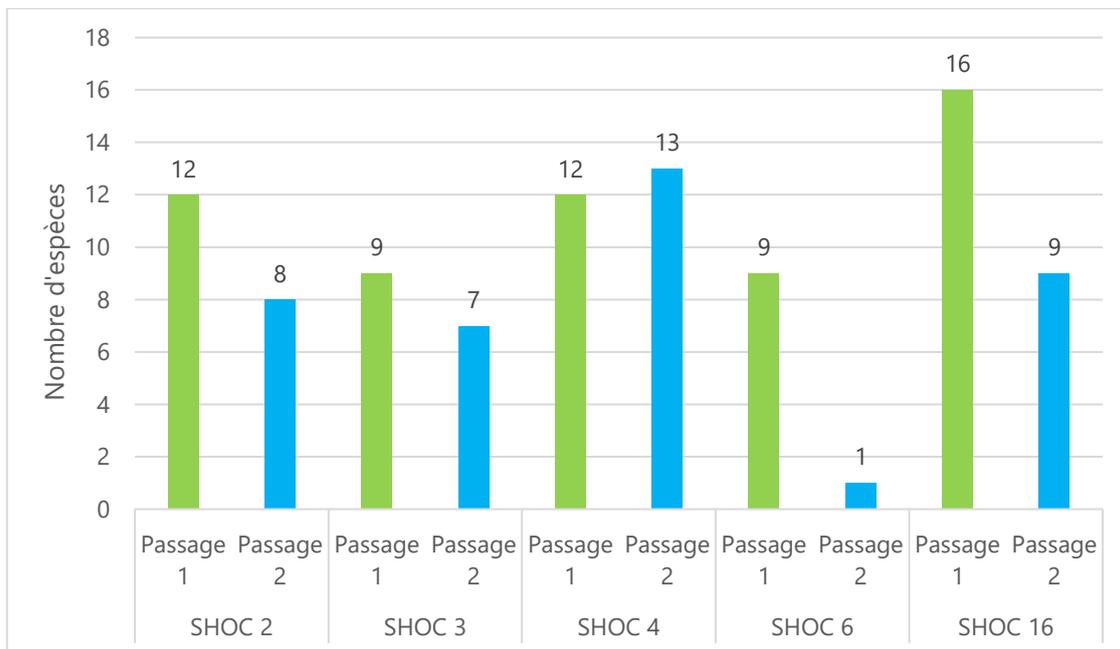


Figure 44 : Résultats du SHOC en milieu agricole avec haies bocagères

Lors du passage de janvier, seule une espèce a été contactée sur le SHOC 6. Sur ce même transect, on note un effectif faible lors du passage de décembre. En effet, cette haie est isolée, aucune liaison n'existe pour la rallier à un noyau de biodiversité comme un boisement, contrairement par exemple au SHOC 16 où se situe une belle haie bocagère reliée à un boisement et une ripisylve.

Cet exemple démontre que la présence de haies dans un milieu agricole joue un rôle crucial pour de nombreuses espèces qui les utilisent comme corridor et comme zone de repos et de nourrissage en hiver. Cependant, si cette haie reste isolée, son rôle dans le territoire sera moindre.

Nous retrouvons quelques espèces à enjeu à l'échelle de la région présente dans ce milieu agricole : la **Linotte mélodieuse** (*Linaria cannabina*, VU), le **Chardonneret élégant** (*Carduelis carduelis*, VU) ainsi que le **Bruant jaune** (*Emberiza citrinella*, VU) qui utilisent les haies comme reposoir et point haut pour surveiller les prédateurs et s'y réfugier en cas de danger.

Le milieu agricole en openfield

Ces transects ont été disposés dans des secteurs agricoles dépourvus de haies (dits « en openfield »). Les transects concernés sont les SHOC 1, 7, 8, 12, 13, et 17. Ils cumulent à eux tous 35 espèces différentes observées : le SHOC 8 cumule à lui seul 20 espèces observées. Cet effectif important s'explique par la mise en jachère hivernale d'une parcelle pendant l'hiver, servant gîte et couvert à de nombreuses espèces. A l'inverse, les champs laissés à nus ou avec un faible couvert végétal comme au niveau du SHOC 1 ou 17 montrent un faible effectif d'espèces (respectivement 7 et 10 espèces).

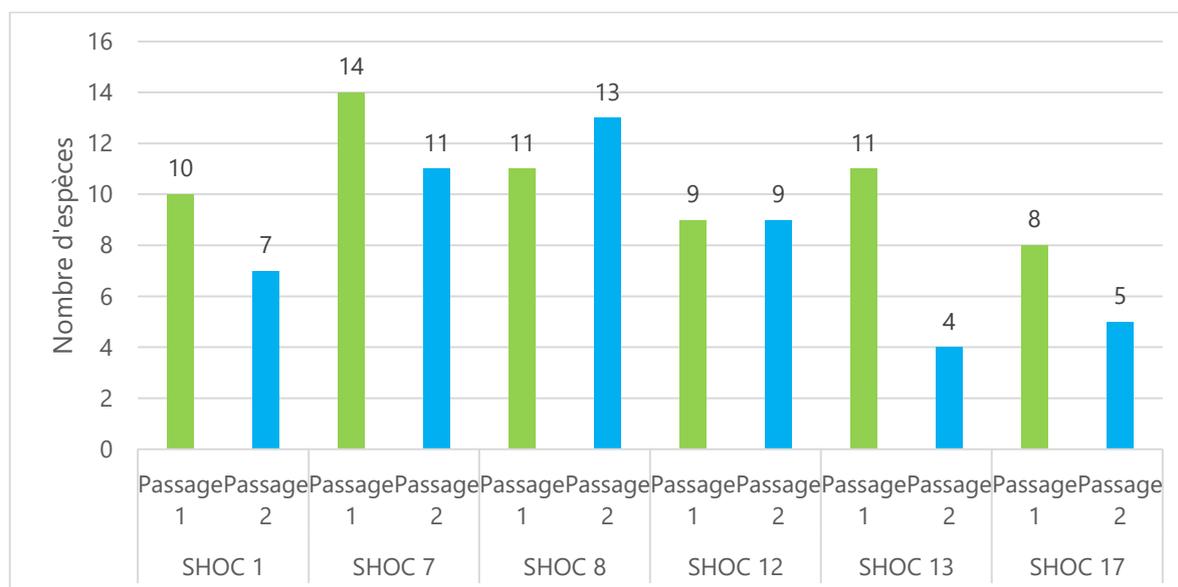


Figure 45 : Résultats du SHOC en milieu agricole sans haies bocagères

Les transects les plus attractifs en hiver sont donc les SHOC 7 et 8, possédant tous deux une parcelle en jachère pendant l'hiver.

La mise en jachère des parcelles agricoles lors de la période hivernale joue un rôle majeur à de nombreux niveaux. Elle permet, grâce aux plantes et à leur système racinaire, d'améliorer l'infiltration de l'eau dans le sol et de limiter les glissements de terrain ; elles participent à l'enrichissement du sol et constituent pour la plupart des réserves de nourriture pour de nombreuses espèces telles que les fringilles (oiseaux se nourrissant des graines que produisent les plantes) comme le **Bruant proyer** (*Emberiza calandra*, EN) avec un groupe de 18 individus observés, le **Bruant jaune** (*Emberiza citrinella*, VU), l'**Alouette des champs** (*Alauda arvensis*, VU), et le **Héron garde-bœuf** (*Bubulcus ibis*, LC), un oiseau assez rare mais en expansion sur la région dont une seule colonie est connue dans le nord du département.

Le SHOC 12 a permis la découverte d'une population de **Moineau friquet** (*Passer montanus*, EN). Une excellente nouvelle pour cette espèce en forte régression à l'échelle nationale !



Figure 46 : Bruant jaune - *Emberiza citrinella* ©T. Hurtrel

4.4.3 Analyse spécifique des résultats du STERF

Au total, 9 espèces de rhopalocères ont été observées en milieu agricole. Aucune période n'est vraiment propice à l'observation d'un plus grand nombre d'espèce.

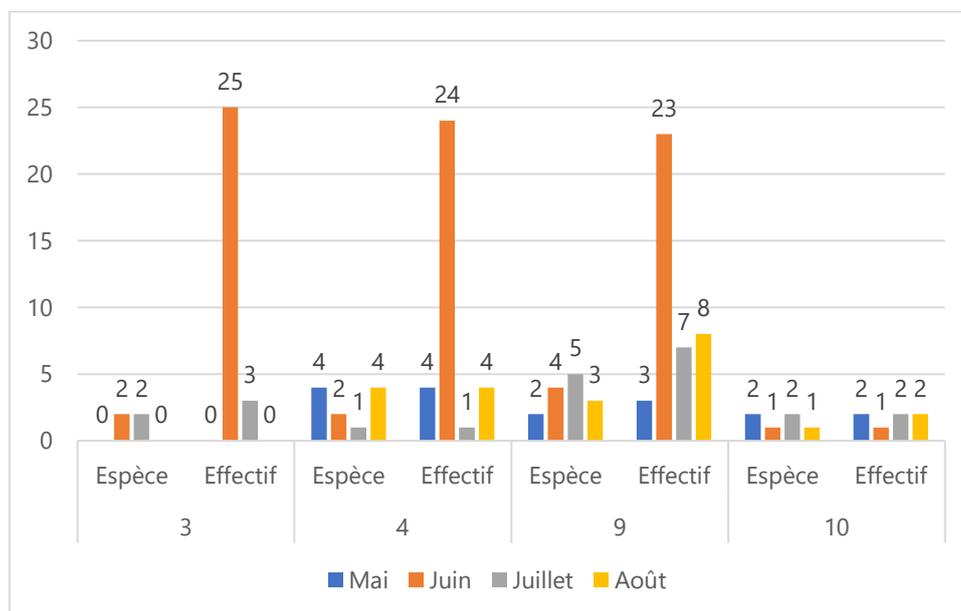


Figure 47 : Résultats du STERF en milieu agricole

Lors de 2 passages, aucune espèce de lépidoptère n'est observée sur le transect 3. Le transect 10 quant à lui sera très pauvre aussi avec une à deux espèces observées pour un individu à chaque passage ! Ces deux transects montrent donc que le milieu n'est pas du tout propice à l'évolution des rhopalocères.

Le transect 4 malgré la présence de fleurs messicoles et mellifères, la richesse spécifique reste encore très faible. Cela s'explique certainement par l'aménagement récent de ce linéaire floral au milieu de la plaine agricole.

Le transect 9 est le transect en milieu agricole qui possède une diversité d'espèce plus abondante mais qui reste tout de même très faible. La largeur de la bande enherbée permettant l'installation de plante mellifère et la présence d'arbuste pour permettre au rhopalocère de se poser et se camoufler font de ce transect le plus favorable du milieu agricole.

Tableau 16 : Lépidoptères recensés sur les différents transects en milieu agricole

Nom vernaculaire	Nom scientifique	STERF	Liste Rouge Régionale
Le Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	9/10	LC
Le Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>	3/4/9/10	LC
Le Paon du jour	<i>Aglais io</i>	3/4/9/10	LC
L'Azuré de la bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>	4	LC
Le Collier de corail	<i>Arícia agestis</i>	4/9	LC
Le Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>	4/9	LC
La Belle Dame	<i>Vanessa cardui</i>	4	LC
Le Moro-Sphinx*	<i>Macroglossum stellatarum</i>	9	LC
Hespérie de l'Alcée	<i>Carcharodus alceae</i>	9	LC
Le Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	9	LC

* Hétérocère (Papillon de nuit)

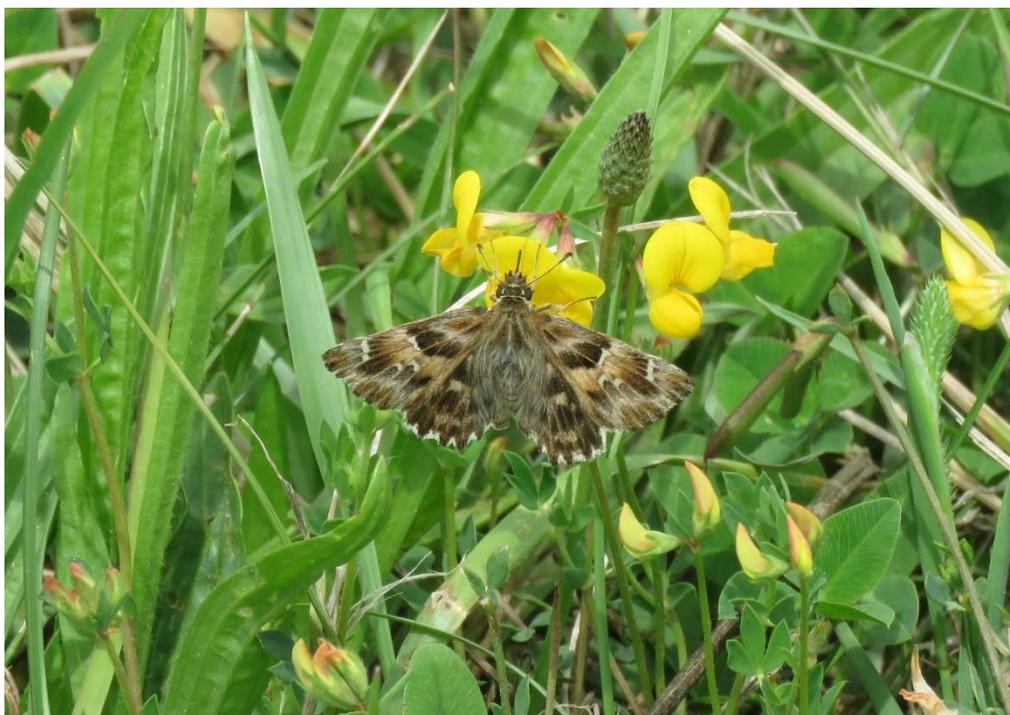


Figure 48 : Hespérie de l'alcée © T.Hurtrel

4.4.4 Synthèse des enjeux et action de conservation sur les milieux agricoles

Le chapitre suivant présente les actions à maintenir ou à mettre en place sur la commune pour répondre aux enjeux précédemment exposés.

Un code couleur est associé à un type d'action particulier :

	Poursuite d'une action déjà initiée sur la commune
	Mise en œuvre d'une nouvelle action
	Actions de sensibilisation à mettre en œuvre ou à poursuivre

Intitulé de l'action
A1. Conserver et entretenir les haies bocagères
A2. Planter des haies bocagères entre les parcelles agricoles
A3. Préserver les bandes enherbées
A4. Préserver la population de Moineaux friquets

A : milieu agricole

Les paragraphes suivants présentent pour chaque action les objectifs et les caractéristiques techniques de l'opération.

A1. Conserver et entretenir les haies bocagères

- La commune s'engage à intégrer au PLU les haies bocagères existantes pour mieux les préserver. Au niveau des chemins ruraux communaux, ces haies feront l'objet d'une gestion adaptée et limitée en favorisant les ports libres et champêtres.
- La commune s'engage à poursuivre les échanges et la concertation avec les agriculteurs pour les sensibiliser au maintien de ces haies et limiter au maximum les impacts sur la haie au moment des labours ou des récoltes.

A2. Planter des haies bocagères entre les parcelles agricoles

Le programme « Plantons des haies », dans sa déclinaison francilienne, avait pour objectif ambitieux de financer la plantation de plus de 200 km de haies agricoles sur la période 2021-2022. La commune a pu bénéficier en 2022 d'une subvention régionale permettant la plantation 5000 arbustes permettant d'ajouter 6,5 km de haies.

- La commune s'engage à poursuivre la plantation des haies bocagères le long des chemins ruraux et entre les parcelles agricoles lorsque la maîtrise foncière est assurée ou en lien avec les exploitants agricoles.
- Les essences sélectionnées seront systématiquement des plants d'essences locales et adaptées aux conditions édaphiques. La commune pourra s'appuyer sur le Guide « [Plantons Local en Ile-de-France](#) » élaboré par l'ARB.

La commune pourra de nouveau mobiliser les aides ministérielles et régionales (Pacte en faveur de la haie à venir).



Figure 49 : Haie arborée sur la commune © CPIE des Boucles de la Marne

A3. Préserver les bandes enherbées

- Les bandes enherbées servent de zone refuge et de zone de nidification pour de nombreuses espèces entre les grandes cultures et les chemins ruraux. Le maintien de ces zones est donc primordial, notamment pour l'Alouette des champs. Une fauche tardive devrait aussi être mise en place pour maintenir une ressource mellifère en période printanière et estivale.



Figure 50 : Bande enherbée attenante aux parcelles agricoles © CPIE des Boucles de la Marne

A4. Préserver la population de Moineaux friquets

Cette espèce en mauvais état de conservation et protégée mériterait une attention particulière pour améliorer l'environnement dans lequel elle évolue. Plusieurs actions spécifiques pourront être mises en place :

- Surveiller annuellement l'état de la population, préserver les nids actuels ;
- Planter des haies autour du méthaniseur pour créer des zones refuges et zones d'alimentation ;
- Maintenir les milieux ouverts périphériques (prairies et friche au nord-est) ;
- Installer des nichoirs dans l'enceinte du méthaniseur (sur les infrastructures et murs entourant les dépôts d'ensilage)

Des échanges avec les exploitants agricoles pourront donc être initiés dans ce sens.



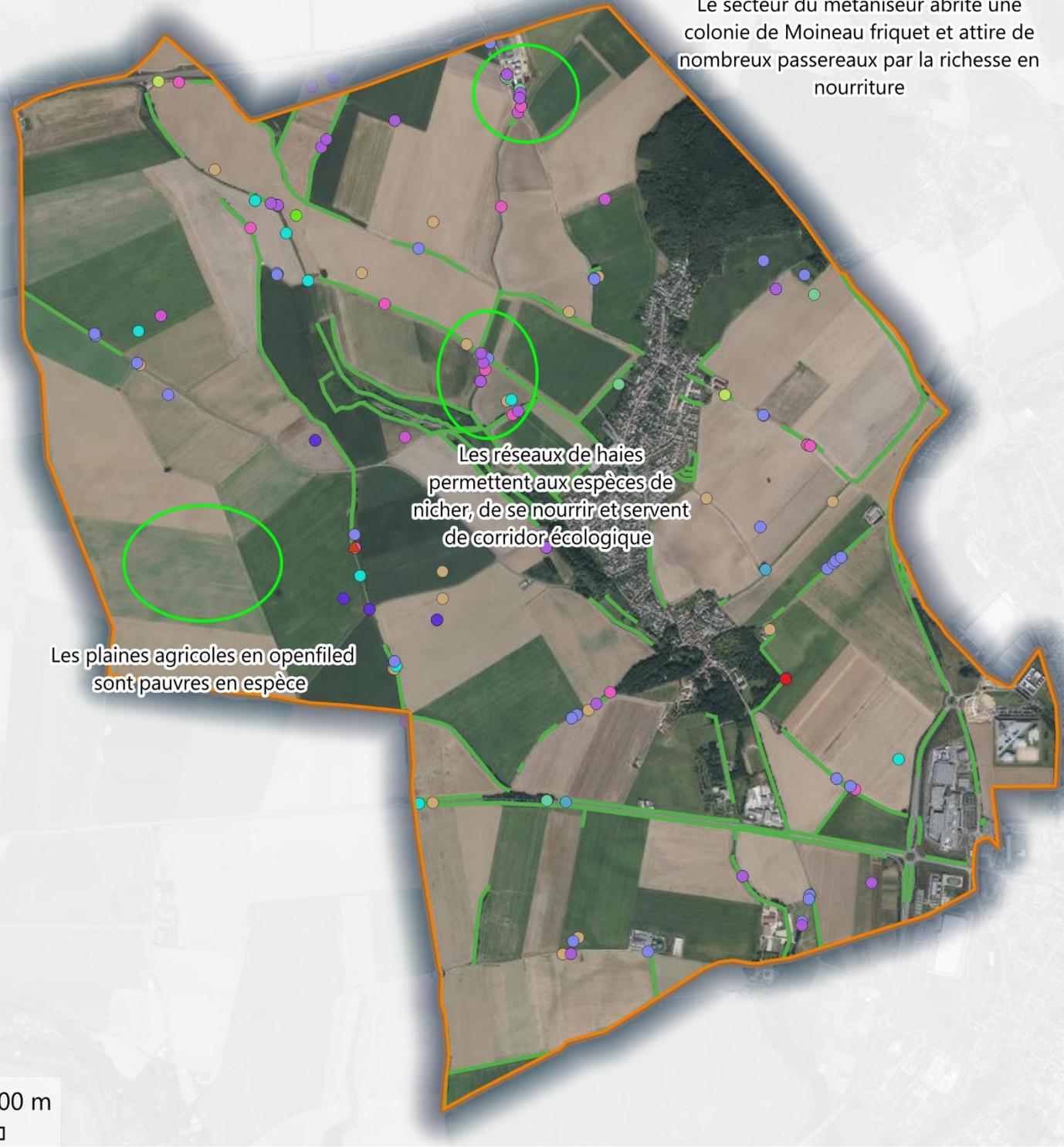
Figure 51 : Méthaniseur sur lequel est installée la population de Moineaux friquets © CPIE des Boucles de la Marne



Figure 52 : Moineau friquet © T.Hurtrel



Le secteur du métaniseur abrite une colonie de Moineau friquet et attire de nombreux passereaux par la richesse en nourriture



Les réseaux de haies permettent aux espèces de nicher, de se nourrir et servent de corridor écologique

Les plaines agricoles en openfield sont pauvres en espèce

ABC Chauconin-Neufmontiers

Localisation des espèces à enjeux en milieu agricole

Carte réalisée sous QGIS 3.32.3 - 02/2024

Légende

— Linéaire de haies existants

Oiseaux

- Alouette des champs
- Bruant jaune
- Bruant proyer
- Caille des bles
- Chardonneret elegant
- Effraie des clochers
- Fauvette babillarde
- Héron garde-boufs
- Hibou moyen-duc
- Linotte melodieuse
- Moineau friquet

Orthoptère

- ▲ Oedipode turquoise



BOUCLES DE LA MARNE



4.5 Milieux prairiaux

4.5.1 Diversité et répartition des espèces

Principalement présentes aux abords de la Butte de Montassis et au centre équestre, les prairies abritent de nombreuses espèces directement liées à la présence de plantes herbacées sur lesquelles les insectes vont pondre, se nourrir et polliniser. Ces milieux servent également aux oiseaux qui y trouveront des graines pour se nourrir, mais aussi aux reptiles, et aux mammifères qui y trouveront de véritables zones refuge. Des fauches trop précoces peuvent s'avérer impactantes pour l'ensemble de ce cortège.

Plusieurs prairies ont fait office de suivi protocolé sur l'étude des reptiles, lépidoptères et odonates, ainsi que de relevés opportunistes.

La biodiversité présente est donc très diverse, mais quelques espèces ont particulièrement attiré notre attention :

- La **Petite Violette** (*Bolaria dia*, NT), est un papillon évoluant dans les prairies ensoleillées. C'est une espèce protégée. Elle a été observée sur la même prairie en 2022 et 2023.
- L'**Orvet fragile** (*Anguis fragila*, LC), est un reptile de la famille des Lézards. Il a été observé à maintes reprises sous les plaques reptiles : la présence de jeunes individus et d'adultes laisse supposer la reproduction sur site de cette espèce protégée. On peut le retrouver dans des zones en friche, des milieux buissonnants, en bord de plan d'eau... autant de milieux que l'on retrouve sur la commune. C'est en lisière de la butte de Montassis et dans les jachères du ru de Rutel que les milieux sont les plus favorables. Le nouvel aménagement avec prairie, haies et bassin à côté de l'école Marianne dans le village n'a pour l'instant pas révélé l'existence d'une population d'Orvet fragile (aucun individu sous la plaque 7).
- Le **Gomphe à forceps** (*Onychogomphus forcipatus*, NT) est un odonate se reproduisant dans les eaux vives et qui fréquente les espaces ouverts pour se nourrir. Insectivore, cette libellule trouve facilement de quoi se nourrir dans ce milieu.

Les prairies étant principalement de petite taille et donc insuffisantes en termes d'espace, nous n'avons pas observé d'oiseaux directement inféodés aux milieux prairiaux.



Figure 54 : Petite Violette © T.Hurtrel



Figure 55 : Orvet fragile © T.Hurtrel

4.5.2 Analyse spécifique des résultats du STERF

Les transects en prairies sèches ont été disposés dans différents secteurs (cf. Figure 22) :

- Transect 1 entre une haie bocagère et une prairie humide du bord du ru de Rutel ;
- Transect 6 dans une prairie bordant l'ENS de la Butte de Montassis ;
- Transect 7 dans une jeune prairie à côté de l'école Marianne.

Toutes ces prairies disposent donc d'une flore différente, d'une ancienneté de gestion différente et donc d'espèces différentes. Au total, 16 espèces ont été observées (principalement en juin et juillet) dans ce milieu de prairie sèche.

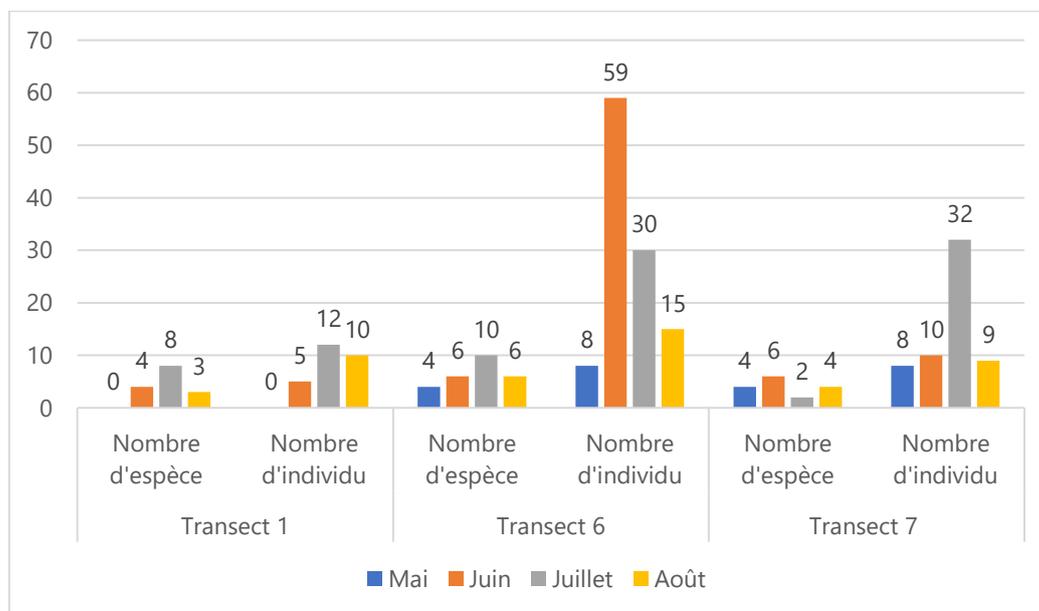


Figure 56 : Résultats du STERF en prairie sèche

Nous observons rapidement que la prairie traversée par le transect 6 se détache des deux autres prairies étudiées avec 14 espèces inventoriées et un maximum de 59 papillons observés lors du passage de

mai. Elle est par ailleurs concernée par la présence de deux espèces quasi-menacées (NT) à l'échelle de la région avec le **Flambé** (*Iphiclides podalirius*) et la **Petite Violette** (*Boloria dia*) (1 individu observé pour chacune des espèces) ainsi que le **Demi-Deuil** (*Melanargia galathea*, LC) avec un maximum de 33 individus observés au passage de mai. Ces trois espèces sont déterminantes ZNIEFF et montrent l'importance de cette prairie dans le paysage de la commune !

Au niveau du transect 1, seules des espèces communes de nos prairies ont été relevées. Aucun lépidoptère n'y a été observé lors de passage de mai. Cette prairie était fréquentée les précédentes années par un festival en période de reproduction, de ponte et de croissance des rhopalocères : cela a certainement joué un rôle crucial sur le faible nombre d'espèces présentes. Le festival ayant maintenant lieu sur un autre secteur, il serait donc intéressant de voir l'évolution des lépidoptères sur ce transect.

Le transect 7, situé sur une prairie fraîchement mise en place par la commune avec fauche tardive, haie et bassin de rétention d'eau, est pour l'instant peu diversifié en termes d'espèces. Cependant, les effectifs observés sont très intéressants et montrent un attrait particulier à ce nouveau secteur disponible pour les rhopalocères. Lors du passage de juillet, 31 **Amaryllis** (*Pyronia tithonus*, LC) ont été observés sur cette prairie mais aussi un **Demi-Deuil** (*Melanargia galathea*, LC) lors du passage du juin. Tout laisse à croire que la prairie tende vers une augmentation du nombre d'espèces et d'individus dans les prochaines années.

Tableau 17 : Lépidoptères recensés sur les différents transects en milieu prairial

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Transect	Liste Rouge Régionale	Enjeux
La Petite violette	<i>Boloria dia</i>	6	NT	Déterminante ZNIEFF
Le Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	6	NT	Déterminant ZNIEFF
Le Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	6/7	LC	Déterminant ZNIEFF
Le Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	1/6	LC	-
Le Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>	1/6/7	LC	-
Le Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>	1/6/7	LC	-
Le Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	1/6/7	LC	-
L'Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	1/6/7	LC	-
L'Azuré de la bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>	1/6	LC	-
Le Paon du jour	<i>Aglais io</i>	1	LC	-
Le Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	1/6/7	LC	-
Le Robert le Diable	<i>Polygonia c-album</i>	1	LC	-
Le Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	6	LC	-
L'Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	6	LC	-
Le Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	6/7	LC	-
Le Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	6	LC	-



Figure 57 : Demi-Deuil © T.Hurtrel

4.5.3 Synthèse des enjeux et action de conservation sur les milieux prairiaux

Le chapitre suivant présente les actions à maintenir ou à mettre en place sur la commune pour répondre aux enjeux précédemment exposés.

Un code couleur est associé à un type d'action particulier :

	Poursuite d'une action déjà initiée sur la commune
	Mise en œuvre d'une nouvelle action
	Actions de sensibilisation à mettre en œuvre ou à poursuivre

Intitulé de l'action
P1. Maintenir des zones ouvertes avec fauches tardives pour éviter la fermeture du milieu
P2. Sensibiliser sur l'intérêt des zones prairiales et de la mise en place d'une gestion différenciée

P : milieu prairial

Les paragraphes suivants présentent pour chaque action les objectifs et les caractéristiques techniques de l'opération.

P1. Maintenir des zones ouvertes avec fauches tardives pour éviter la fermeture du milieu

Les espaces prairiaux qui présentent des enjeux écologiques importants et qui font actuellement l'objet d'une gestion agricole (jachères) n'appartiennent pas à la commune, à l'exception d'une parcelle le long du ru de Rutel.

L'action de la commune va donc comprendre une phase de sensibilisation auprès des propriétaires/exploitants. Le maintien d'une gestion mécanique et/ou par pâturage est nécessaire pour éviter la colonisation des milieux prairiaux par les ligneux.

- Au niveau des espaces verts communaux, la commune s'engage à appliquer dans la mesure du possible une gestion différenciée permettant le maintien de zones refuges à toutes saisons. Sur certains secteurs, des zones seront tondues pour délimiter des pistes de circulation piétonne ou des zones de détente.



Figure 58 : Prairie avec quelques rejets de ligneux sur la butte de Montassis





Figure 59 : Gestion différenciée des espaces verts communaux avec zones refuges © J. Lopez

P2. Sensibiliser sur l'intérêt des zones prairiales et de la mise en place d'une gestion différenciée

- La commune prévoit de prendre contact avec les propriétaires / exploitants des prairies déclarées à la PAC (code jachères) pour les informer des enjeux écologiques et sur l'intérêt de maintenir une gestion favorable pour limiter le reboisement progressif de ces emprises.
- La commune poursuivra la sensibilisation en continu des habitants sur les modalités de gestion favorables à la biodiversité des prairies, au rôle indispensable de ces milieux et aux espèces faunistiques et floristiques qui les abritent.

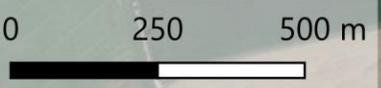
L'Agence Régionale de la Biodiversité d'Ile de France met à disposition des collectivités de nombreux outils d'accompagnement pour une meilleure prise en compte de la biodiversité mais également des outils de sensibilisation et de communication.

C'est le cas par exemple [de ces panneaux de communication sur la gestion écologique.](#)



Les prairies mésophiles bordant l'ENS de la Butte de Montassis abritent de nombreuses espèces liées aux prairies ensoleillées. Elles servent de corridor entre le boisement et la plaine agricole et de ressource alimentaire pour nombreux oiseaux. Elles offrent une ressource nectarifère importante pour les pollinisateurs

Les jachères humides abritent quelques espèces spécifiques de ces milieux et de ces végétations hygrophiles.



ABC Chauconin-Neufmontiers

Localisation des espèces à enjeux en milieu prairial

Carte réalisée sous QGIS 3.32.3 - 02/2024

Légende

Orthoptères

Criquet marginé

Lépidoptères

Demi-Deuil

Flambé

Hespérie de l'Ormière

Petite Violette, Nacré violet

Tristan

Odonates

Gomphe à forceps

Mantoptères

Mante religieuse

Reptiles

Orvet fragile



BOUCLES DE LA MARNE

4.6 Milieux boisés

4.6.1 Diversité et répartition des espèces

Les boisements ne représentent que 5 % du territoire communal. La Bois de Penchard (ou butte de Montassis), situé au nord-ouest de la commune, à cheval sur la commune de Penchard), est la seule forêt publique de la commune. On observait autrefois des vergers (aujourd'hui disparus) sur le flanc sud de la butte. Aujourd'hui classée en « Espace Naturel Sensible » et propriété du Département de Seine-et-Marne, cette forêt est dominée par le Chêne, le Bouleau, le Châtaigner mais aussi le Robinier faux-acacia, espèce exotique envahissante d'Amérique du Nord introduite au début du XVII^{ème} siècle. Malgré son fort intérêt comme bois d'œuvre, cette essence, au développement rapide et envahissant, a tendance à limiter le développement d'espèces servant de refuge pour la faune comme le Chêne. D'autres boisements anciens privés autour des deux châteaux et de la ferme du Pré servent de refuge pour les rapaces tels que la Chouette hulotte, les chauves-souris et d'autres mammifères.

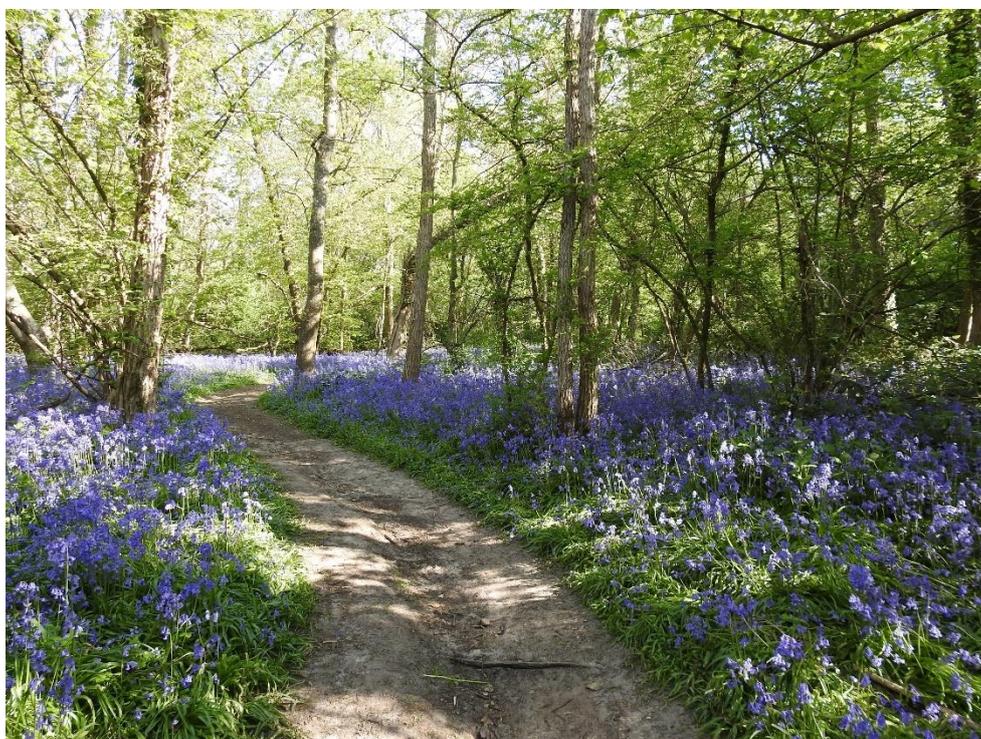


Figure 61 : Butte de Montassis et son tapis de jacinthe des bois © CPIE des Boucles de la Marne

Au total, 35 espèces d'oiseaux ont été contactées depuis les points d'écoute et d'observation en milieu boisé. Huit espèces sont classées en reproduction certaine et 19 en nicheuses probables. Les espèces à enjeux sont moins présentes dans les boisements franciliens : on retrouve le **Pic vert** (*Picus viridis*, LC) et le **Pouillot véloce** (*Phylloscopus collybita*, LC) comme espèces nicheuses certaines mais aussi le **Pic noir** (*Dryocopus martius*, LC) et le **Pic mar** (*Dendrocopos medius*, LC), espèces protégées, probablement nicheuses, et indicatrices de boisements bien conservés.

La **Chouette hulotte** (*Strix aluco*, LC) a été observée dans quasiment tous les boisements présents aux points d'écoute 1 et 10. Au point 1, deux jeunes ont été entendus, ainsi qu'un mâle chanteur, ce qui suppose certainement une reproduction sur site. Au point 10, on relève, lors des deux passages, le chant d'un

mâle : la reproduction de l'espèce y est probable. Ce rapace strictement forestier a besoin de vieux arbres présentant des cavités pour y faire son nid. Les îlots de senescence sont donc primordiaux pour le maintien de l'espèce.

Le **Blaireau européen** (*Meles meles*) est un mammifère nocturne difficilement observable, la pose de pièges photo proches des blaireautières ont permis d'obtenir des images de ce mammifère discret. Des empreintes ont aussi été observées sur quasiment la totalité de la surface de la commune et un individu a été retrouvé mort (collision routière). La fréquentation de public sur la butte de Montassis reste néanmoins un dérangement marqué, avec des enfants et des chiens allant juste devant les entrées des terriers.



Figure 62 : Blaireautière sur la butte de Montassis © J. Lopez

Le **Murin de Daubenton** (*Myotis daubentonii*, **EN**) est une chauve-souris nichant dans les vieux arbres creux et les interstices entre le tronc et l'écorce. Principalement forestière, elle a été contactée et enregistrée lors des études par point d'écoute et enregistreurs. Ce chiroptère a été recensé aux abords du boisement de peupliers bordant la commune et non loin de l'église Saint-Saturnin. Elle est une spécialiste de la chasse au-dessus de l'eau. Elle utilise donc probablement le ru du Rutel pour chasser.



Figure 63 : Pic vert © T. Hurtrel



Figure 64 : Pouillot véloce © T. Hurtrel

4.6.2 Analyse spécifique des résultats du SHOC

Quatre transects se situent au niveau de la butte de Montassis et un transect au niveau de l'église Saint-Saturnin (cf. Figure 19). Le protocole a permis d'inventorier 31 espèces différentes. Le transect collectant le plus d'espèces est le transect 5 avec 22 espèces : cela est probablement dû à la mosaïque d'habitats plus riche (principalement milieu boisé mais une petite partie en milieu agricole avec une haie bocagère).

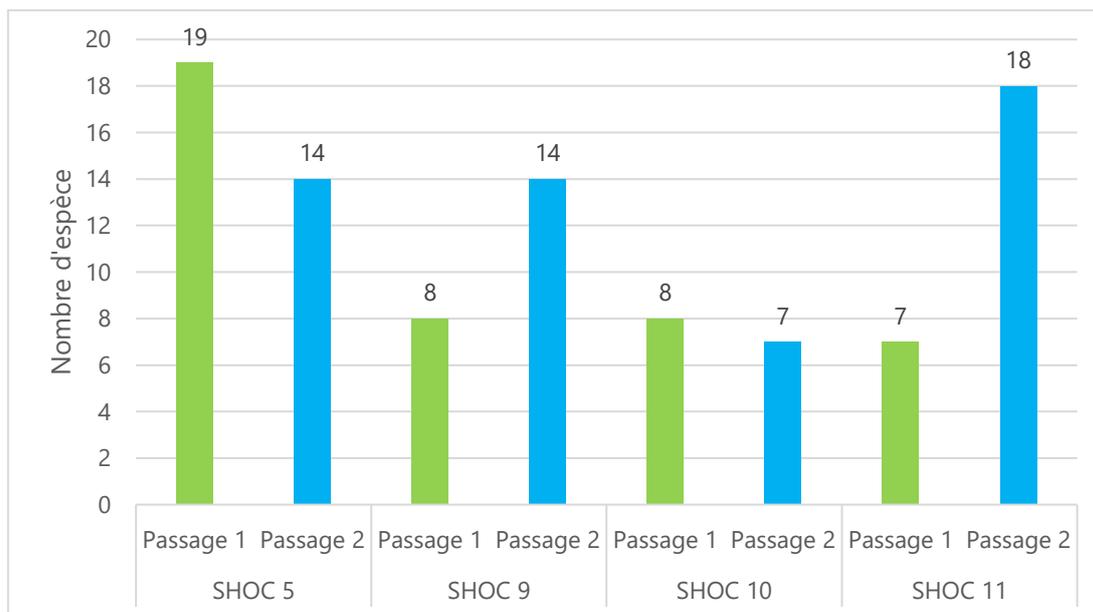


Figure 65 : Résultats du SHOC en milieu boisé

Parmi les espèces à enjeu recensées (nécessitant notamment des boisements en bon état de conservation), on retrouve le **Bouvreuil pivoine** (*Pyrrhula pyrrhula*, VU), ainsi que le **Faucon crécerelle** (*Falco tinnunculus*, NT) utilisant les lisières forestières pour chasser en affût.

4.6.3 Analyse spécifique des résultats du STERF

Deux transects en été placés en milieu forestier sur deux sites bien distincts et différents :

- Le transect 5 est situé dans un milieu de lisière forestière avec prairie mésophile de fauche tardive ;

- Le transect 8 est situé en lisière forestière avec une légère bande enherbée donnant ensuite sur une parcelle agricole en production monospécifique intensive.

Au total, 15 espèces ont été inventoriées dans ce type de milieu : une nette différence en termes d'espèces et d'effectifs a pu être mise en évidence entre les deux, démontrant l'importance d'une mosaïque d'habitat équilibrée.

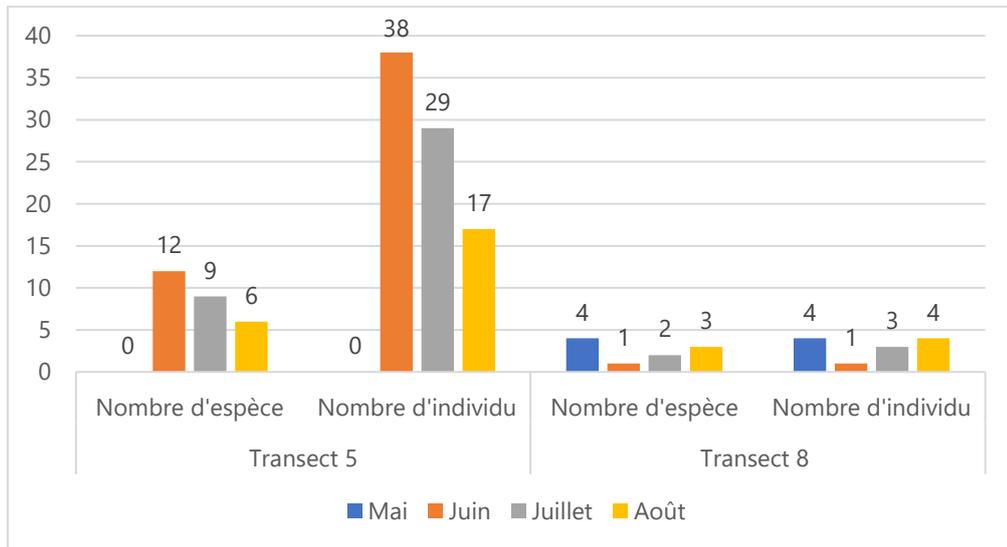


Figure 66 : Résultats du STERF en milieu boisé

Le transect 5 rassemble 13 des 15 espèces présentes dont le **Demi-Deuil** (*Melanargia galathea*, LC), espèce déterminante ZNIEFF sous condition d'effectifs, ainsi que le **Thécla du chêne** (*Quercusia quercus*, LC), une espèce difficilement observable jamais inventoriée sur la commune. Cette espèce vit en effet plutôt à la cime des arbres.

Le transect 8 a permis de relever six espèces différentes peu exigeantes. Deux espèces supplémentaires viendront s'ajouter : le **Tircis** (*Parage aegeria*, LC), un papillon des zones semi-ombragées, et le **Cuivré commun** (*Lycaena phlaeas*, LC), plutôt habitué aux prairies sèches et zones très ensoleillées.

Le transect 5 est bien plus riche que le transect 8. Bien qu'ils soient tous deux en lisière forestière, les milieux affleurants sont différents. La zone prairiale du transect 5 offre au rhopalocère un site ensoleillé riche en flore entre le boisement et la plaine agricole. Elle sert de zone refuge, de reproduction et de nourrissage. Sur le transect 8, la légère bande enherbée et la lisière semblent surtout utilisées comme site de transit.

Tableau 18 : Lépidoptères recensés sur les transects en milieu boisé

Nom vernaculaire	Nom scientifique	STERF	Liste Rouge Régionale	Enjeux
Le Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	5	LC	Espèce déterminante ZNIEFF
Le Thècla du chêne	<i>Quercusia quercus</i>	5	LC	-
Le Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	5/8	LC	-
Le Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>	5/8	LC	-
Le Paon du jour	<i>Aglais io</i>	5/8	LC	-
Le Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	5/8	LC	-
L'Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	5	LC	-
La Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	5	LC	-
L'Azuré de la bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>	5	LC	-
Le Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	5	LC	-
Le Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>	5	LC	-
L'Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	5	LC	-
Le Machaon	<i>Papilio machaon</i>	5	LC	-
Le Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	8	LC	-
Le Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	8	LC	-



Figure 67 : Tircis © T. Hurtrel



Figure 68 : Sylvaine © T. Hurtrel

4.6.4 Synthèse des enjeux et action de conservation

Le chapitre suivant présente les actions à maintenir ou à mettre en place sur la commune pour répondre aux enjeux précédemment exposés.

Un code couleur est associé à un type d'action particulier :

	Poursuite d'une action déjà initiée sur la commune
	Mise en œuvre d'une nouvelle action
	Actions de sensibilisation à mettre en œuvre ou à poursuivre

Intitulé de l'action

B1. Conserver des îlots de sénescence et laisser du bois mort au sol

B2. Limiter la propagation d'espèces exotiques envahissantes

B3. Sensibiliser au dérangement des blaireautières

B : milieu boisé

Les paragraphes suivants présentent pour chaque action les objectifs et les caractéristiques techniques de l'opération.

B1. Conserver des îlots de sénescence

Les îlots de sénescence consistent à laisser vieillir des arbres sans intervention humaine sur un certain périmètre et donc permettre à l'arbre de croître jusqu'à mourir naturellement. Cette pratique augmente considérablement la quantité d'arbres à cavité favorables à l'installation d'oiseaux, de mammifères ou de chauves-souris forestières.

- Mettre en place des périmètres d'îlot de sénescence sur les différents espaces boisés présents sur la commune en lien avec le Département en charge de la gestion de l'Espace Naturel Sensible
- Conserver le bois mort au sol pour préserver la faune saproxylophage
- Sensibiliser les propriétaires de parcelles forestières à l'intérêt des zones boisées vieillissantes
- Maintenir le classement des zones boisées de la commune en zone naturelle et en espace boisé classé (EBC)



Figure 69 : Exemple d'arbre à cavité à Chauconin-Neufmontiers © CPIE BDM

B2. Limiter la propagation d'espèces exotiques envahissantes

La présence de plantes exotiques envahissantes sur la commune pourrait menacer l'équilibre des habitats naturels.

- Cibler les secteurs à enjeux et concernés par la présence d'espèce exotiques envahissantes
- Mettre en place une gestion adaptée à l'essence cible (bâchage, fauche...)

Des fiches gestion pourront être mises en place en lien avec le service technique et le Département de Seine-et-Marne pour la partie en Espace Boisé Classé.

B4. Sensibiliser au dérangement des blaireautières

La présence de blaireautières proches des chemins de balade attise la curiosité de nombreux promeneurs et animaux domestiques, pouvant nuire à la tranquillité du Blaireau européen sur l'ENS de la Butte de Montassis. Des actions de communication semblent nécessaires pour éviter tout dérangement et dispersion des individus vers d'autres sites.

- Mettre en place des panneaux de sensibilisation pour expliquer l'impact du dérangement sur la fréquentation des entrées de blaireautières.



Figure 70 : Blaireau européen à proximité de sa blaireautière (piège photographique installé sur la butte de Montassis) © CPIE BDM



ABC Chauconin-Neufmontiers

Localisation des espèces à enjeux en milieu boisé

Carte réalisée sous QGIS 3.32.3 - 02/2024

Légende

Limites administratives

Chauconin-Neufmontiers

Mammifères

- Blaireau européen
- Ecureuil roux
- Murin de Daubenton
- Noctule de Leisler
- Pipistrelle de Kuhl

Oiseaux

- Pic épeichette
- Pic mar
- Pic noir

Insectes

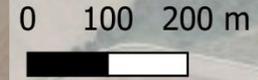
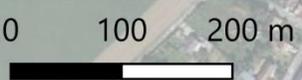
- Petit capricorne
- Petit Mars changeant
- Thècla du Chêne



BOUCLES DE LA MARNE

La présence d'un boisement avec une gestion limitée et des îlots de senescences permet d'y observer un grand nombre d'espèces liées aux boisements anciens (chauves-souris, pics, coléoptères saproxyliques, etc.)

Boisements humides privés propices à la présence de chiroptères (territoire de chasse et gîtes potentiels), rapaces nocturnes, mammifères terrestres et oiseaux forestiers dont les Pics.



4.7 Milieux humides

4.7.1 Diversité et répartition des espèces

Sur la commune, les milieux humides sont représentés par plusieurs mares et par les zones inondables de part et d'autre du ru de Rutel, petit cours d'eau qui traverse la commune du nord-ouest au sud-est. Sur ces zones humides se développent des roselières (phragmitaies) et des jachères humides, support d'une biodiversité remarquable. Ces milieux font partie des secteurs les plus riches de la commune : plusieurs espèces d'oiseaux, d'insectes, et d'amphibiens y vivent et s'y reproduisent. Deux autres rus traversent également la commune d'est en ouest à travers les parcelles agricoles : le ru de Viry et le ru de Bourdeau.



Figure 72 : Zones humides le long du ru de Rutel ©CPIE des Boucles de la Marne

Les odonates (libellules et demoiselles) ont principalement été observées le long du ru de Rutel. Le ru présente sur certains tronçons une végétation d'hélophytes (roseaux, iris, ...) favorable à la présence de ce cortège. Sur la commune, ce sont donc 19 espèces différentes qui ont été observées. Il s'agit d'un cortège plutôt commun en Ile-de-France et typique du faciès de ce milieu. On observe notamment sur ce ru le **Caloptéryx vierge** (*Calopteryx virgo*, NT), espèce caractéristique des eaux courantes. Une dizaine d'individus ont été comptabilisés le long du ru lors des relevés.

Deux autres espèces remarquables sont également présentes sans que leur reproduction ne soit confirmée. Il s'agit du **Gomphe semblable** (*Gomphus similimus*, NT) et du **Gomphe à forceps** (*Onychogomphus forcipatus*, NT). Ces deux espèces sont également associées aux eaux courantes mais, étant très mobiles, elles se servent des plaines agricoles et des prairies comme zones de chasse.



Figure 73 : Le ru de Rutel et bassin de gestion des eaux pluviales © J. Lopez

Les zones humides qui bordent le ru de Rutel sont privées et le ru est géré par le Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux. En dehors de cet habitat de prédilection, les zones humides sont peu représentées sur la commune. Une mare est toutefois présente au centre-ville. En l'état, cette mare est peu favorable et isolée. Quelques dépressions au sein de la butte de Montassis peuvent servir de zones de reproduction pour la **Grenouille rousse** (*Rana temporaria*, NT), **Grenouille agile** (*Rana dalmatina*, LC), ou encore le **Triton ponctué** (*Lissotriton vulgaris*, VU). Ces espèces sont plutôt communes et non menacées.

Le **Lézard vivipare** (*Zootoca vivipara*, NT) n'a pas été contacté lors des relevés de plaque, mais lors de relevés opportunistes (un adulte sur la butte de Montassis, des juvéniles dans les jachères humides au bord du ru de Rutel). Cette espèce était inconnue du territoire d'étude. Au total, 4 observations ont été réalisées sur la commune. Cette espèce est typique des milieux humides ouverts à semi-ouverts parfois inondables et est en régression sur la région. Cette population résiduelle semble tout de même bien se porter.



Figure 74 : Lézard vivipare © T. Hurtrel



Figure 75 : Grenouille agile © T. Hurtrel

La présence de la **Couleuvre helvétique** (*Natrix helvetica*, LC) n'a pu être confirmée lors des suivis ou en observation opportuniste. Cette espèce commune dans le nord de la Seine-et-Marne, notamment dans les zones humides, pourrait toutefois trouver sur la commune des habitats propices à son évolution.

Les jachères humides aux bords du ru sont également des habitats favorables aux oiseaux et insectes de zones humides.

Ont pu notamment être observés le **Tétrix des vasières** (*Tetrix ceperoi*, LC), le **Criquet des roseaux** (*Mecostethus parapleurus*, VU) ou encore le **Criquet ensanglanté** (*Stetophyma grossum*, NT). Cette dernière espèce semble de plus en plus contactée mais sa présence déconnectée des foyers de population pourrait également être liée aux diverses plantations d'hélophytes, de plus en plus répandues. Pour le Criquet des roseaux, la commune de Chauconin-Neufmontiers possède l'une des populations les plus septentrionales de France et dont la seule autre population la plus proche se situe à 11 kilomètres plus à l'est !



Figure 76 : Criquet des roseaux © T.Hurtrel



Figure 77 : Criquet ensanglanté © T.Hurtrel

Le cortège des oiseaux observés en milieux humides est probablement le plus riche sur la commune. De nombreuses espèces profitent de la présence du ru de Rutel en lien étroit avec les friches et les plaines agricoles. Notons par exemple la présence du **Bruant des roseaux** (*Emberiza schoeniclus*, EN) qui semble occuper ces zones humides tant en période d'hivernation que de reproduction.

31 espèces d'oiseaux ont été contactées ou observées lors des 3 passages sur les deux points d'écoute. Sur ces 31 espèces, 24 espèces se reproduisent sur site de manière probable ou certaine.

La ripisylve et les haies longeant le ru sont propices à la **Tourterelle des bois** (*Streptopelia turtur*, EN) et à la **Bouscarle de Cetti** (*Cettia cetti*, VU et déterminante ZNIEFF). Toutes deux nichent dans le secteur.

L'**Accenteur mouchet** (*Prunella modularis*, NT) a été contacté aux abords des zones humides dans les haies et boisements limitrophes. Parmi les espèces dont la reproduction est probable, on retrouve également le **Pouillot fitis** (*Phylloscopus trochilus*, EN) en danger à l'échelle régionale.

4.7.2 Analyse spécifique du protocole SHOC

Les trois transects sont répartis le long du ru de Rutel du nord-ouest au centre de la commune et permettent d'observer un panel d'espèces différentes par les différents types de milieu représentés (cf. Figure 19) :

- le transect 15 est situé sur une partie du ru s'asséchant (notamment en période de sécheresse) avec une petite ripisylve, entourée de la plaine agricole ;
- le transect 14 est placé dans la jachère humide nord où l'on retrouve des haies bocagères, une belle ripisylve et des phragmitaies ;
- le transect 18 est placé entre une peupleraie et des logements pavillonnaires.

Nous observons une belle diversité d'espèces hivernantes (42 espèces). Pour chaque transect, on observe un nombre d'espèces similaires : 25 pour le transect 18, et 24 espèces pour les transects 14 et 15.

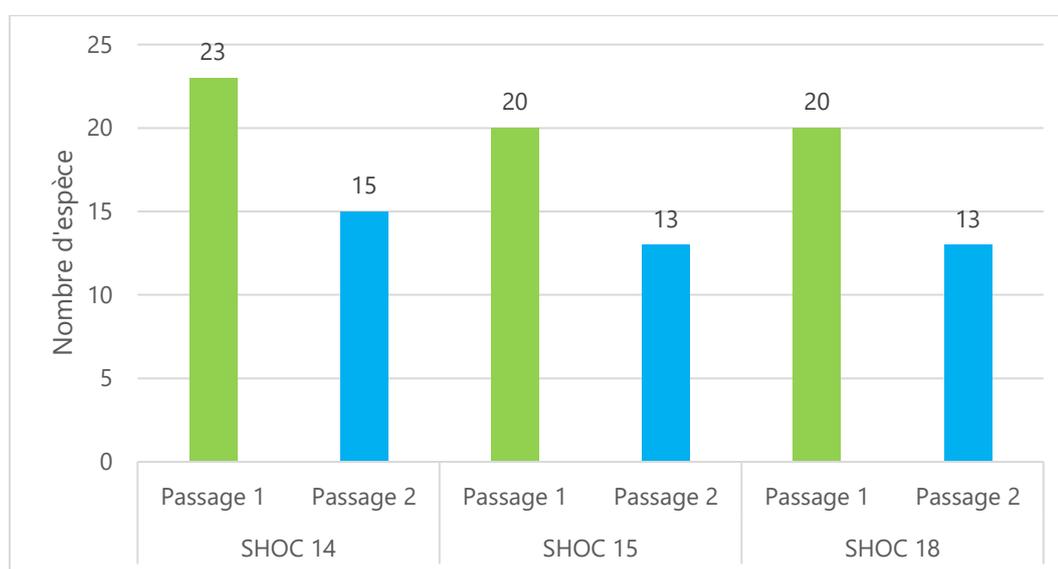


Figure 78 : Résultats du SHOC en milieu humide

Le nombre d'espèces observées (notamment au passage de décembre) montre l'importance de ce milieu pour de nombreuses espèces. Nous retrouvons le **Bruant des roseaux** (*Emberiza schoeniclus*, EN), le **Verdier d'Europe** (*Chloris chloris*, VU) et le **Bouvreuil pivoine** (*Pyrrhula pyrrhula*, VU), des espèces à enjeu sur le territoire dont les effectifs sont en régression à l'échelle nationale.

4.7.3 Analyse spécifique des résultats du STERF

Le transect 2 (cf. Figure 22) est situé dans la prairie humide nord longeant le ru du Rutel, entourée par une ripisylve et une haie bocagère côté plaine agricole. La flore que l'on retrouve est principalement liée aux prairies humides inondables. Au total, 12 espèces ont été observées dans ce milieu, mais aucune espèce n'est typique des zones humides.

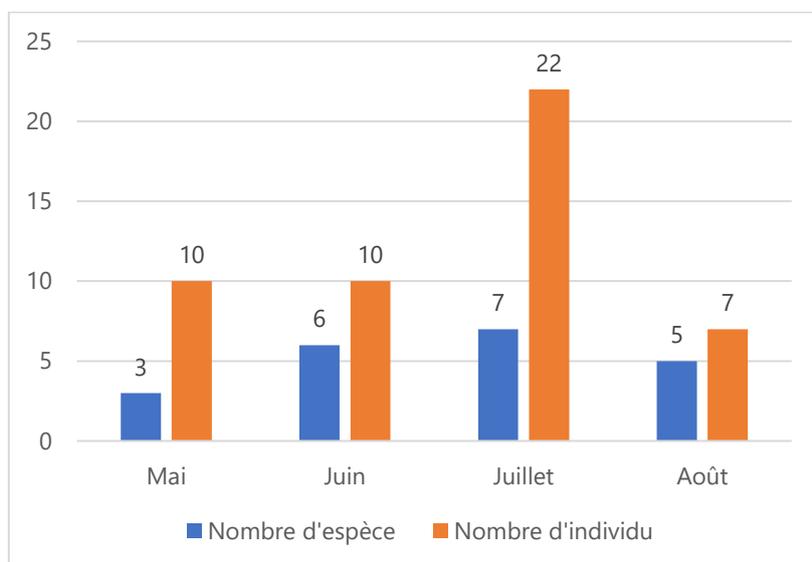


Figure 79 : Résultats du STERF en milieu humide

C'est en juillet que le nombre d'espèces et d'individus a été le plus élevé. Les effectifs d'individus par espèce sont équilibrés, ce qui montre que la flore est suffisamment diversifiée pour permettre à diverses espèces de s'y développer. On retrouve l'**Hespérie de l'Ormière** (*Pyrgus malvae*, LC), espèce déterminante ZNIEFF sous condition en région Ile-de-France.

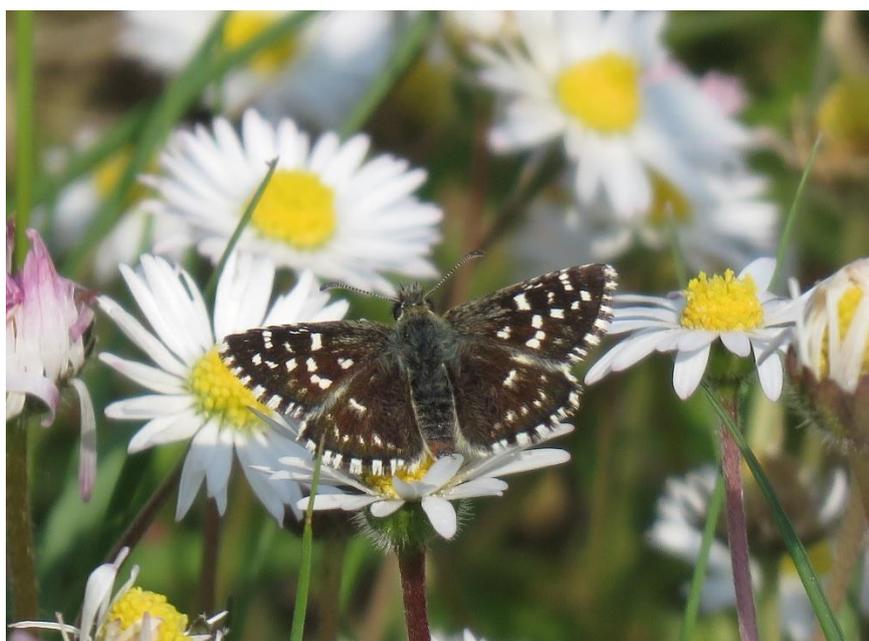


Figure 80 : Hespérie de l'Ormière ©T.Hurtrel

Tableau 19 : Lépidoptères recensés sur les transects en milieu humide

Nom vernaculaire	Nom scientifique	STERF	Liste Rouge Régionale	Enjeux
L'Azuré de la bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>	2	LC	-
Le Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	2	LC	-
Le Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	2	LC	-
Le Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>	2	LC	-
Le Paon du jour	<i>Aglais io</i>	2	LC	-
Le Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	2	LC	-
L'Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	2	LC	-
Le Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	2	LC	-
Hespérie de l'Alcée	<i>Carcharodus alceae</i>	2	LC	-
Le Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	2	LC	-
Le Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	2	LC	-
Hespérie de l'Ormière	<i>Pyrgus malvae</i>	2	LC	Espèce déterminante ZNIEFF

4.7.4 Analyse spécifique des résultats STELI

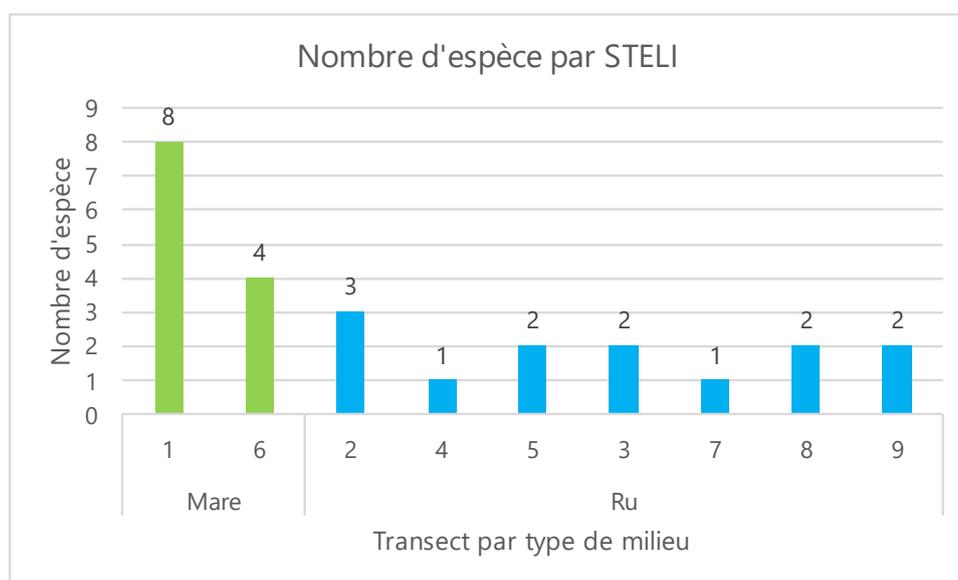


Figure 81 : Résultats du STELI en milieu humide

Le protocole STELI a permis de démontrer que les espèces s'observaient surtout aux alentours des mares de la fontaine aux veaux et des bassins de rétention d'eau dans l'espace en gestion différenciée à côté de l'école Marianne. Des signes de reproduction (pontes) ont été relevés.

Le STELI 1 situé au niveau de la Mare de la fontaine aux veaux abrite de multiples espèces s'y reproduisant telles que le **Sympétrum fascié** (*Sympetrum striolatum*, LC), le **Leste vert** (*Chalcolestes viridis*, LC) et l'**Agrion élégant** (*Ischnura elegans*, LC). Toutes trois ne présentent pas d'enjeu particulier.

Le STELI 6, situé au niveau des bassins de rétention d'eau de pluie, abrite moins d'espèces mais une femelle d'**Anax empereur** (*Anax imperator*, LC) a été vu en train de pondre. Malheureusement, faute de pluie, les bassins se sont asséchés.

Tableau 20 : Odonates recensés lors des inventaires protocolés

Nom vernaculaire	Nom scientifique	STELI	LRR
Gomphe semblabe	<i>Gomphus similimus</i>	1	NT
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>	1,3,5	NT
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	1,6	LC
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	1,2,8	LC
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>	1	LC
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	1,3,4,6,8,9	LC
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	1,5,6	LC
Sympétrum fascié	<i>Sympetrum striolatum</i>	1,2,6	LC
Crocothemis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	2	LC
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	7,9	LC



Figure 82 : Sympétrum fascié © T.Hurtrel



Figure 83 : Leste vert © T.Hurtrel

4.7.5 Synthèse des enjeux et action de conservation

Le chapitre suivant présente les actions à maintenir ou à mettre en place sur la commune pour répondre aux enjeux précédemment exposés.

Un code couleur est associé à un type d'action particulier :

- Poursuite d'une action déjà initiée sur la commune
- Mise en œuvre d'une nouvelle action
- Actions de sensibilisation à mettre en œuvre ou à poursuivre

Intitulé de l'action

H1. Acquisition foncière de zones humides par la commune

H2. Eviter la fermeture des zones humides classées en Nzh

H3. Eviter l'envasement de la mare aux veaux et de la source ainsi que des bassins de gestion des eaux pluviales

H4. Améliorer les berges des rus traversant les zones agricoles (pente, ripisylves)

H : milieu humide

Les paragraphes suivants présentent pour chaque action les objectifs et les caractéristiques techniques de l'opération.

H1. Acquisition foncière de zones humides par la commune

- La commune et la SAFER ont signé une convention relative à la veille foncière sur leur territoire. Cela inclut donc les ventes de parcelles en zone humide le long du ru du Rutel notamment. La commune aurait alors l'opportunité de se positionner en vue de préserver ces milieux remarquables. Une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Seine-Normandie sera tout à fait possible.

H2. Eviter la fermeture des zones humides classées en Nzh

Les zones humides nécessitent un entretien particulier pour éviter la fermeture du milieu par les espèces à croissance rapide et haute (« Salix » par exemple) et pour permettre à la flore de la strate herbacée d'évoluer et diminuer l'implantation de roncier. L'usage d'engins à chenilles adaptées est indispensable pour éviter le tassement des sols. L'entretien par débardage équestre est également possible.

- Utiliser des véhicules à faible portance et intervenir lorsque le sol est portant (fin d'été – automne) ;
- Eviter les coupes rases et privilégier une gestion raisonnée avec maintien de zones refuges (environ 20% de la surface) ;
- Mettre en place un pâturage extensif sur le secteur qui permettrait d'éviter l'utilisation d'engins sur le site et le tassement du sol (charge à adapter au contexte humide) ;
- Exporter les produits de coupe pour limiter l'enrichissement du milieu.

La commune pourrait appliquer ces principes de gestion sur son foncier. Concernant le foncier privé, il est tout à fait possible de sensibiliser les propriétaires et/ou exploitants pour prendre davantage en compte la biodiversité.

H3. Eviter l'envasement de la mare aux veaux et de la source ainsi que des bassins de gestion des eaux pluviales

A cause de la végétalisation importante autour de la source et de la mare, la décomposition lente des matières organiques dans l'eau crée de l'envasement et une eutrophisation rapide pouvant nuire aux espèces présentes. Il serait donc conseillé d'intervenir pour curer le ru de la source de la fontaine aux veaux ainsi que le fond de la mare.

- Curer tous les 5 à 10 ans selon la quantité de vase ; utiliser des véhicules à faible portance pour limiter les dégâts sur la berge et les parcelles humides environnantes ;
- Extraire les sédiments en dehors du site (utilisation de la vase pour enrichissement agricole...)
- ;
- Privilégier un curage en rotation soit 1/3 de la surface curée sur trois ans.

Ces mesures peuvent tout à fait s'appliquer aux eaux stagnantes techniques comme c'est le cas pour les bassins de gestion des eaux pluviales.

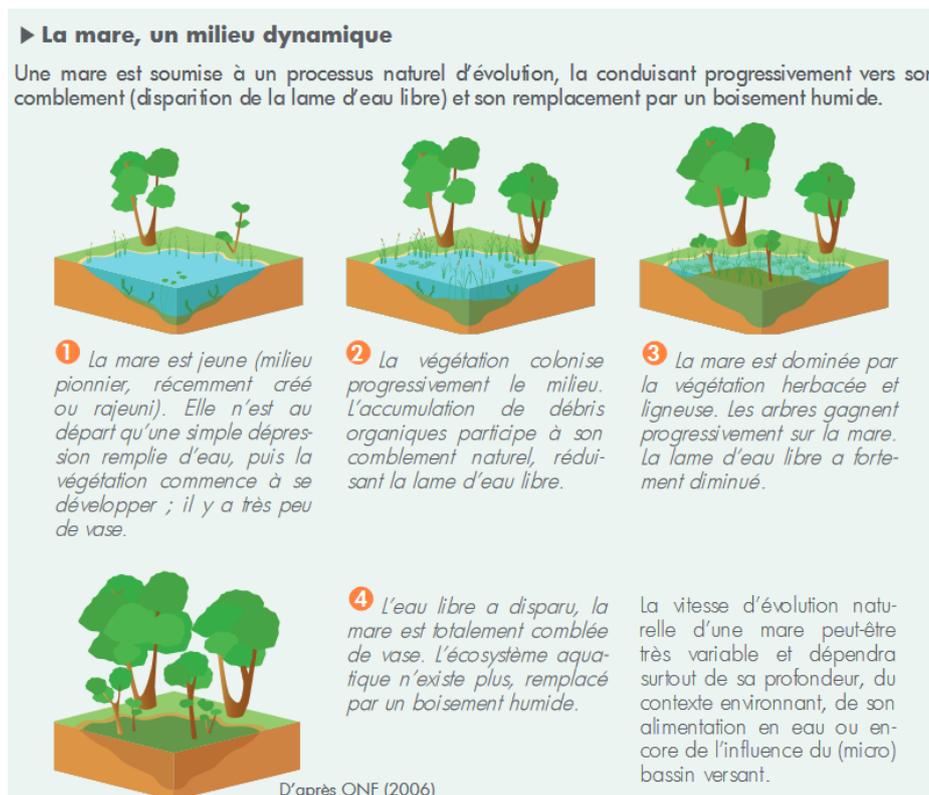


Figure 84 : Dynamique naturelle d'une mare (ONF, SNPN)

[Le guide « A vos mares ! »](#) à destination des collectivités a été établi pour apporter des conseils sur la prise en compte et la gestion de ces milieux bien spécifiques.

H4. Améliorer les berges des rus traversant les zones agricoles (topographie, ripisylve)

Les différents rus présents la commune traversent la plaine agricole avant d'arriver dans la vallée du ru du Rutel. Lors de cette traversée, les rus sont enclavés au fond de berges pentues et dénudées et accueillent une faune et une flore très pauvre. Afin d'améliorer leur fonctionnalité, quelques aménagements pourraient être réalisés :

- Adoucir les berges ;
- Planter des haies ou arbres de ripisylves d'espèces indigènes pour permettre au cours d'eau d'être ombragé sur certains tronçons. Le maintien de zones ouvertes bien exposées restent très important pour favoriser le développement des héliophytes et favoriser la présence d'espèces thermophiles (odonates, amphibiens, reptiles, etc.)

Ces aménagements seraient ainsi en connexion étroite avec les linéaires de haies plantés sur le territoire de la commune et permettrait aussi de relier des foyers de biodiversité pour l'instant isolés (Butte de Montassis, basse vallée du ru de Rutel et bosquet humide au nord-ouest de la commune sous la LGV).

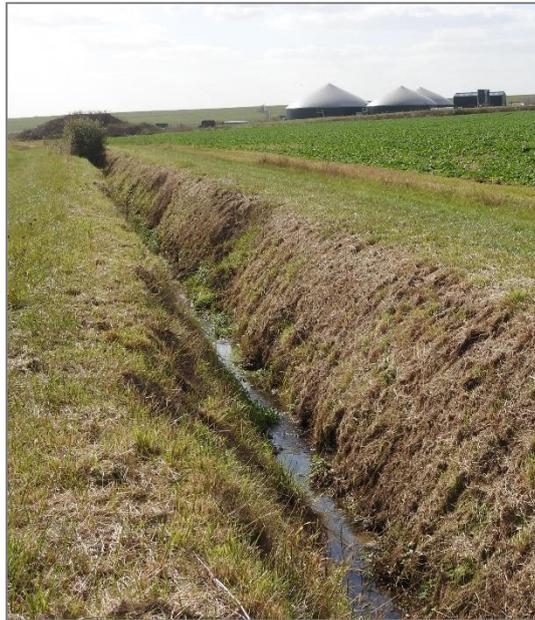


Figure 85 : Tronçon encaissé du ru de Rutel



Le boisement abrite des amphibiens qui utilisent des mares pour s'y reproduire et des caches pour passer l'hiver

Les jachères humides aux abords du ru du rutel sont des réservoirs de biodiversité qui abritent de nombreuses espèces menacées.

ABC Chauconin-Neufmontiers

Localisation des espèces à enjeux en milieu humide

Carte réalisée sous QGIS 3.32.3 - 02/2024

Légende

Insectes

- ✦ Calopteryx vierge
- ✦ Criquet ensanglanté
- ✦ Criquet des Roseaux

Oiseaux

- Bouscarle de Cetti
- Bouvreuil pivoine
- Bruant des roseaux
- Fauvette des jardins
- Gorgebleue à miroir
- Pouillot fitis
- Tourterelle des bois

Amphibiens

- ★ Triton palmé
- ★ Triton ponctué
- ★ Grenouille agile
- ★ Grenouille rieuse
- ☆ Grenouille rousse
- ★ Grenouille verte

Reptiles

- ▲ Lézard vivipare



BOUCLES DE LA MARNE

Sources : IGN Ortho 2021, CPIE des Boucles de la Marne 2024, GéoNat'IdF 2023

La réalisation d'une synthèse bibliographique et d'inventaires complémentaires sur la commune aura permis d'avoir une vision d'ensemble des milieux et des cortèges associés. Quelques groupes restent encore méconnus et pourront faire l'objet d'inventaires complémentaires dans les années à venir.

La commune présente une richesse spécifique intéressante. On y retrouve globalement les cortèges attendus en fonction de la typicité des milieux et de leur état de conservation. Des espèces menacées ou rares occupent bien ce territoire et devront faire l'objet d'une attention particulière.

Par ailleurs, la commune de Chauconin-Neufmontiers est un axe migratoire important pour l'avifaune car elle se situe sur l'axe de la vallée de la Marne que les oiseaux tentent d'atteindre rapidement en contournant la ville de Meaux. Lors des différents suivis réalisés, l'observation d'oiseaux de passage ou en halte a été fréquente sur le milieu agricole et dans les zones humides. Certains passereaux tels que le Tarin des aulnes (*Spinus spinus*) et les Grives de toutes espèces s'arrêtaient dans les zones humides pour se nourrir de baies et de fruits sur les différentes essences présentes. L'observation remarquable d'un Pouillot à grand sourcil (*Phylloscopus inornatus*), oiseau rarement observé (moins de dix mentions régionales) a été faite aussi aux abords du ru de Rutel.

Dans les plaines agricoles, plusieurs rapaces en migration active ont été observés, profitant des vastes plaines pour repérer des proies : le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*, **CR** à l'échelle régionale et **NT** à l'échelle nationale), ainsi que le Milan royal (*Milvus milvus*, **VU** à l'échelle nationale). Chez les passereaux, le Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*, **NT** à l'échelle nationale) a été observé en halte, de même que des Tardifs des prés (*Saxicola rubetra*, **RE** à l'échelle régionale et **VU** à l'échelle nationale).

Nous remarquerons rapidement que les milieux les plus riches en faune et en flore sur la commune ont été les prairies humides et sèches ainsi que le boisement de la Butte de Montassis. Le milieu le moins favorable concerne la plaine agricole qui représente malheureusement 82% de terre pauvre en biodiversité mais qui s'améliore lorsque nous retrouvons des haies bocagères en bon état de conservation et des bandes enherbées préservées.

Plusieurs espèces dont les enjeux régionaux sont forts se reproduisent sur la commune et leur préservation est une mission importante pour la commune via la conservation des milieux dans lesquels elles évoluent. La prise en compte des actions citées ci-dessus par milieu permettront d'améliorer l'évolution des espèces locales nicheuses, hivernantes ou de passage.

La déclinaison d'un plan de gestion thématique et adapté aux objectifs écologiques devrait être établie au fil du temps par la commune avec le soutien du CPIE des Boucles de la Marne et de ses autres partenaires associés.

5. Sensibilisation et communication

5.1 Animations

Le lancement de l'ABC a été fait le 18 juin 2022 en extérieur. A cette occasion, une présentation grand public de l'ABC a été réalisée ainsi qu'une balade nature pour faire découvrir l'application iNaturalist permettant aux habitants de participer à l'acquisition des données. Une trentaine de participants sont venus à cet évènement.



Figure 87 : affiche et stand pour le lancement de l'ABC

A l'occasion du **Festif l'Art, le 1^{er} et 2 juillet 2022**, un stand de sensibilisation aux zones humides a également été tenu. Plus d'une centaine de personnes sont venues s'informer et échanger avec le CPIE.



Trois animations grand public ont été proposées dans le cadre de l'ABC de Chauconin-Neufmontiers.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse de ces événements et de leur fréquentation.

Tableau 21 : Animations grand public proposées dans le cadre de l'ABC

Nom de l'animation	Date	Public cible	Fréquentation
Découverte de la butte de Montassis	15/05/2022	Tout public	10
Arbres et arbustes	09/10/2022	Tout public	12
Oiseaux des villes, Oiseaux des Champs	23/04/2023	Tout public	2

Ces sorties ont fait l'objet d'une communication préalable par la commune via leur site internet et les réseaux sociaux pour prioriser en premier lieu les habitants de la commune. Le CPIE des Boucles de la Marne a ensuite relayé ces événements auprès de ses bénévoles par le biais de newsletters ou des réseaux sociaux.

Un stand présentant l'ABC et l'association CPIE des Boucles de la Marne a également été tenu lors de **la Fête de la Nature** le 27/05/2023. Ces événements ont permis d'échanger et de sensibiliser de nombreux habitants de la commune. Ces événements se sont accompagnés de balades nature à la découverte des milieux et des espèces et d'activités ludiques sur le stand comme le « cabinet de curiosité » composé de traces et indices de différentes espèces. Un concours photo sur le thème « Chauconin-Neufmontiers, le village fort de sa nature. » a également été proposé aux habitants. Une dizaine de participants ont proposé leurs clichés et le vote s'est effectué le jour de la fête de la Nature sur le stand d'exposition.



Figure 88 : Photo lauréate FARGEIX Mélanie

Le 1^{er} août 2022, en partenariat avec l'espace jeunesse Jules Verne, des jeunes ont pu être sensibilisés au cours d'une balade nature à la découverte des oiseaux et des insectes. Une initiation aux méthodes d'inventaires et à l'utilisation de iNaturalist a également été faite.

Le 25 mars 2023, un stand a également été tenu sur l'espace jeunesse Jules Verne.



Figure 89 : Tenue du stand du 25/03 à l'espace jeunesse Jules Verne © T. Pieters

Plusieurs animations scolaires ont également été proposées :

Le 15 mars 2023 auprès des élèves de l'école Marianne avec notamment des animations sur le thème des sciences participatives et Vigie-nature école (Opération Escargot, SPIPOLL, Oiseaux des jardins). 4 classes du CP au CM2 étaient concernées, soit une centaine d'élèves.

Par ailleurs, **194 élèves** sont venus avec leur classe pour participer à des animations sur la Réserve Naturelle Régional du Grand-Voyeux.

5.2 Sensibilisation des élus et agents techniques

Deux sessions de sensibilisation ont été mises en place le 10 et le 26 juin avec une présentation en salle et une sortie sur le terrain. Ces deux événements, animés par le CPIE, avaient pour objectif de sensibiliser les agents techniques et les élus à la prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement du territoire et la gestion des espaces verts communaux.

La question de la gestion différenciée, de ces objectifs et de sa mise en œuvre à longuement été discutée. Ce sujet a également fait l'objet d'une réunion publique spécifique.

5.3 Supports de communication

Un important travail de communication a été mené tout au long de cet atlas. Les différents supports mis en place avaient pour objectif d'impliquer les habitants et de les faire participer à cette démarche, de fournir de l'information sur l'avancement du projet et des actions mises en place par la commune.

Une adresse mail spécifique a été générée afin de faciliter les prises de contact entre les habitants et la commune : **abc@chauconin-neufmontiers.fr**, notamment pour participer aux différents défis et pour s'inscrire aux sorties natures.

5.3.1 Les lettres d'info

Une lettre d'information spécifique à l'ABC a été élaborée par la commune et le CPIE des Boucles de la Marne. Quatre numéros ont ainsi été édités à différentes saisonnalités. Dans chacune de ces lettres d'info, un défi attendait les lecteurs, leur permettant de participer activement à la connaissance naturaliste de leur territoire.

Au fil des saisons, les habitants ont ainsi pu faire remonter leurs observations d'Ecureuil, de Hérissons, de Mésange bleue, Mésange charbonnière, ou encore d'Hirondelles. La transmission des données s'est faite soit *via* l'adresse mail de l'ABC ou directement en mairie via un formulaire papier.

Défi ABC n°2

Le Hérisson d'Europe *(Erinaceus europaeus)*



Espèce protégée en France

- **Habitat :**
Le Hérisson d'Europe fréquente aussi bien la campagne que la ville tant qu'il trouve de la nourriture et un abri (haie, tas de bois ou de feuilles, buisson...).
- **Comportement :**
Le régime alimentaire du Hérisson est varié: escargots, limaces, chenilles, araignées, sauterelles, criquets, œufs, fruits, baies, etc. Il chasse à la tombée du jour grâce à son odorat et son ouïe.
Au moindre bruit suspect, il se roule en boule pour se protéger des prédateurs en hérissant ses piquants qui lui servent de bouclier.
Il est solitaire sauf pendant la période de reproduction qui s'étend d'avril à septembre. Les femelles font 1 à 2 portées par an et 4 à 5 petits par portée. La gestation dure environ 30 jours. Les femelles s'occupent seules des petits jusqu'à leur sortie du nid une vingtaine de jours après la naissance.
- **Quand l'observer :**
Actif au crépuscule et la nuit. Observable du printemps à l'automne lorsque la température dépasse les 10 degrés. Il hiberne l'hiver jusqu'au début du printemps.

- **Traces et indices de présence :**
 - Empreintes :**


Patte avant
Patte arrière

Largeur : 2 à 3 cm
Longueur : 3 à 4 cm
 - Crottes :**

 - ✓ Couleur : sombre
 - ✓ Forme : cylindrique
 - ✓ Taille: 2 à 5 cm de longueur (parfois jusqu'à 7 cm).
- **Menaces :**
 - ✓ Régression des corridors naturels (haies, bandes enherbées...) et obstacles (clôtures hermétiques dans les jardins privatifs, routes...)
 - ✓ Destruction de son habitat (haies, arbres morts, souches)
 - ✓ Empoisonnement lié aux traitements anti-limaces et pesticides
 - ✓ Collisions routières
 - ✓ Blessures avec outils de jardinage (tondeuse, fourche, ...)

Source: INPN, Muséum National d'Histoire Naturelle

Comment participer au défi ABC :

- En ajoutant vos observation sur l'application iNaturalist (Projet « ABC de Chauconin-Neufmontiers »)
- Ou en complétant une fiche d'observation, disponible en mairie, et en l'envoyant à abc@chauconin-neufmontiers.fr

Pour en savoir plus, consulter la rubrique suivante : <https://chauconin-neufmontiers.fr/cadre-de-vie/abc-patrimoine-naturel/>


 AVENIR DU GRAND-NORMANDIE


 BOUCLES DE LA MARNE


 CHAUCONIN-NEUFMONTIERS
 LE VILLAGE FORT DE SA NATURE


 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE


 OFB


 Région Île-de-France

Figure 90 : Défi n°2 à la recherche du Hérisson d'Europe

Atlas de la Biodiversité Communale
Fiche de comptage de la biodiversité de Chauconin-Neufmontiers



- ▶ Observateur :
- ▶ Date : Heure :
- ▶ Localisation (lieu-dit, quartier, rue...) :

Espèce	Effectif	Conditions*	Remarque

*conditions d'observation (vue, chant, animal mort...)
 Chaque observation est intéressante, même les espèces communes que vous voyez tous les jours ont leur importance et sont dignes d'intérêt. Ce formulaire est à retourner en mairie ou à l'adresse mail abc@chauconin-neufmontiers.fr



Figure 91 : Fiche observation à disposition des habitants en mairie

5.3.2 iNaturalist

Depuis le début du programme un projet de sciences participatif a été déployé sur la commune via l'interface iNaturalist qui permet au citoyen de devenir acteur de la connaissance faunistique et floristique de leur commune. Un projet spécifique a été mis en place ([ABC Chauconin-Neufmontiers · iNaturalist](#)).

Le taux de participation est relativement faible mais le nombre d'observation et d'espèces saisies est intéressant. Toutes ces données ont été vérifiées et validées par le CPIE avant d'être intégrées à la synthèse des données. La validation est dans la majorité des cas rendue possible grâce aux photos prises par les observateurs.

Ce projet sera maintenu ouvert et permettra aux habitants de continuer à faire remonter le plus simplement possible leurs observations.

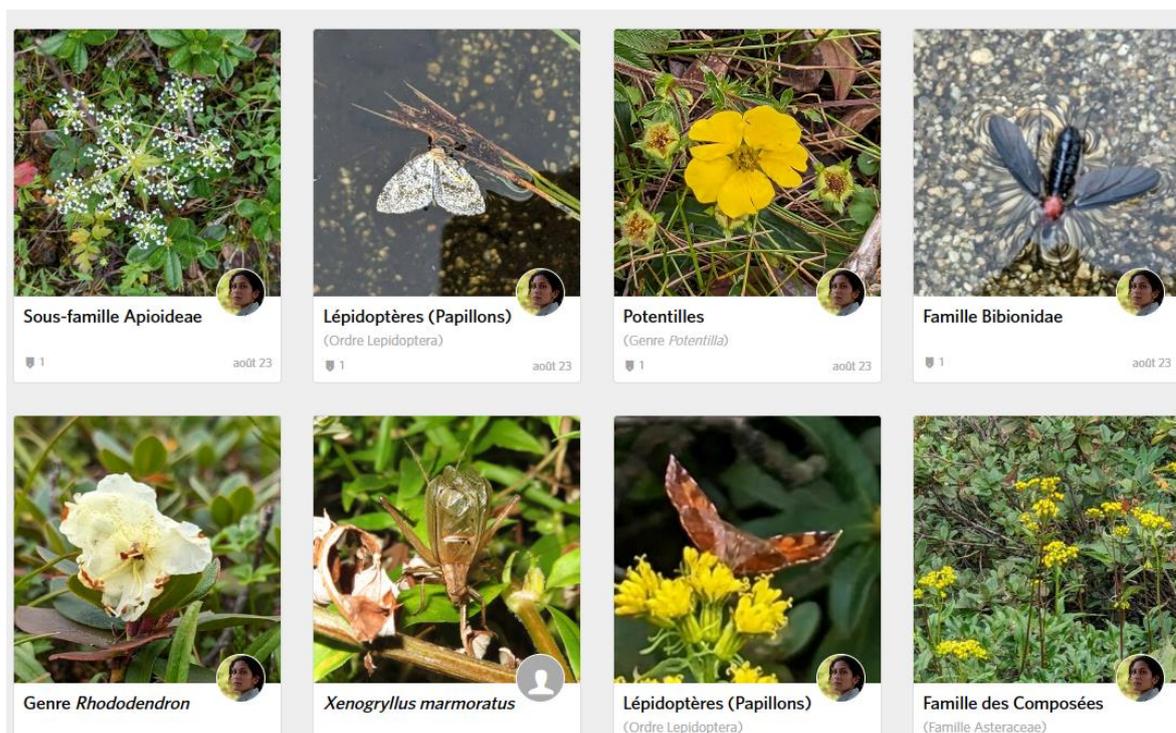


Figure 92 : Extrait des observations déposées sur le projet iNaturalist de l'ABC



Figure 93 : Statistiques du projet « ABC – Chauconin-Neufmontiers » sur iNaturalist

Tout au long de l'ABC, plusieurs communications ont été faites sur le projet. Une balade dans la commune pour initier les habitants à l'utilisation de cet outil a été organisée au lancement de l'atlas le 18 juin 2022. Cette journée de lancement a permis aux habitants de la commune de découvrir les missions qui allaient être mises en place sur la commune et les sensibiliser à iNaturalist pour qu'ils deviennent acteurs de cet ABC.

Une trentaine de personnes ont donc été sensibilisées et impliquées directement dans le projet au lancement de l'Atlas de la Biodiversité.

5.3.3 Presse

La réalisation de l'ABC de Chauconin-Neufmontiers a également été relayée dans un article de Presse du journal « La Marne ».

■ CHAUCONIN-NEUFMONTIERS

NATURE. Combien de petites bêtes vivent près de chez vous ?

Combien d'hirondelles nichent à Chauconin ? Quelles variétés de plantes pouvez-vous croiser lors de vos balades ? Les insectes sont-ils plus ou moins nombreux qu'il y a quelques années ? A Chauconin, les habitants auront bientôt les réponses à toutes ces questions, et bien d'autres encore.

La mairie vient de lancer la création d'un atlas de la biodiversité communale, son ABC. Après avoir lutté contre les produits phytosanitaires, éteint l'éclairage public une partie de la nuit, obtenu plusieurs diplômes pour la préservation de l'eau notamment, la commune se lance un nouveau défi : établir un recensement le plus exhaustif possible de la faune et de la flore.

La ville s'est engagée dans un processus qui devrait durer deux ans. « Dans un premier temps, nous allons recenser les animaux et les plantes dans tous les endroits de la commune, que ce soit dans les jardins privés, sur le domaine agricole, dans les espaces naturels, dans la butte de Montassis » explique le maire de Chauconin, Michel Bachmann.

L'objectif de la ville est de « montrer toute la richesse de la biodiversité de Chauconin ».

Pour y parvenir, la municipalité va pouvoir compter sur l'expertise de l'Aven du Grand-Voyeux, mais elle a aussi besoin de ses habitants. « Nous allons y associer tout le monde, à commencer par les jeunes avec le périscolaire, les associations, mais aussi toutes les personnes qui voudront participer à l'élaboration de cet ABC » poursuit le maire. Une réunion d'information aura d'ailleurs lieu samedi 18 juin pour présenter le dispositif.

Une fois tous les animaux petits et grands répertoriés, ainsi que les plantes et les fleurs, « nous pourrons en tirer des conclusions sur la manière de préserver et d'améliorer la biodiversité à Chauconin. Cela participe également à la lutte contre le réchauffement climatique » indique Michel Bachmann.

Un site internet sera mis en place pour que les habitants puissent y indiquer leurs découvertes. Pour être le plus précis possible, tout le monde n'étant pas spécialiste en petites bêtes, les contributeurs seront invités à y déposer une photo, une vidéo ou l'enregistrement d'un son pour que les spécialistes puissent parfaitement identifier et classer l'animal ou la plante en question.

A.G.

■ Samedi 18 juin, 14 h, lancement de l'ABC, rendez-vous devant l'entrée rouge de l'école Marianne.



Les habitants sont invités à recenser tous les animaux et les plantes de Chauconin. ©Pixabay

Figure 94 : Extrait du journal La Marne - 8 juin 2022

EN BREF

La sensibilisation, la communication et l'implication des habitants tout au long du projet ont été un axe de travail important de cet ABC. De nombreuses personnes, bénévoles ou salariées se sont mobilisées pendant deux ans pour le projet soit perçu comme un véritable enjeu de territoire et projet collectif. Cette sensibilisation sera poursuivie dans les années à venir. Le partenariat entre la commune et le CPIE est maintenu, ce qui permettra la poursuite des actions de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires ainsi que l'accompagnement des élus et services techniques pour la mise en œuvre d'actions concrètes et des objectifs fixés par la reconnaissance « Territoire engagé par la nature ».

6. Conclusion et perspectives

Ces deux années d'élaboration de l'Atlas de la Biodiversité communale de Chauconin-Neufmontiers ont permis d'améliorer significativement la connaissance naturaliste du territoire, d'associer différents publics (habitants, scolaires, services techniques de la communes, agriculteurs,...) et de partager avec eux les enjeux relatifs à la biodiversité de la commune. Fort de cette connaissance précise et complète, il a été possible de dégager un plan d'actions adapté, en complète cohérence avec les engagements pris par la commune dans le cadre de sa reconnaissance « Territoire engagé pour la nature ». Ces actions seront suivies lors des années à venir dans le cadre d'une convention de partenariat entre la commune et le CPIE des Boucles de la Marne.

7. Annexes

Annexe 1 : Liste des espèces recensées sur la commune – CPIE des Boucles de la Marne 2022-2023

Annexe 2 : Compte-rendu de la visite des églises de Chauconin-Neufmontiers

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale	LRN	LRR
Crustacés	<i>Armadillidium vulgare</i> (Latreille, 1804)	Cloporte commun (Le)					NE	NE
Crustacés	<i>Oniscus asellus</i> Linnaeus, 1758	Cloporte commun (Le)					NE	NE
Crustacés	<i>Philoscia muscorum</i> (Scopoli, 1763)	Philoscie des mousses (La)					NE	NE
Diptères	<i>Eristalis tenax</i> (Linnaeus, 1758)	Eristale gluante					NE	NE
Gastéropodes	<i>Cochlicopa lubrica</i> (O.F. Müller, 1774)	Brillante commune					LC	NE
Gastéropodes	<i>Discus rotundatus</i> (O.F. Müller, 1774)	Bouton commun					LC	NE
Gastéropodes	<i>Limax maximus</i> Linnaeus, 1758	Limace léopard					LC	NE
Gastéropodes	<i>Helix pomatia</i> Linnaeus, 1758	Escargot de Bourgogne		Annexe V			LC	NE
Hémiptères	<i>Graphosoma italicum</i> (O.F. Müller, 1766)	Punaise arlequin					NE	NE
Hémiptères	<i>Coreus marginatus</i> (Linnaeus, 1758)	Corée marginée					NE	NE
Hémiptères	<i>Pyrrhocoris apterus</i> (Linnaeus, 1758)	Gendarme					NE	NE
Hémiptères	<i>Cicadella viridis</i> (Linnaeus, 1758)	Cicadelle verte					NE	NE
Hémiptères	<i>Dictyla humuli</i> (Fabricius, 1794)						NE	NE
Hémiptères	<i>Rhyparochromus vulgaris</i> (Schilling, 1829)						NE	NE
Hémiptères	<i>Tritomegas bicolor</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise noire à quatre taches blanches					NE	NE
Hémiptères	<i>Nezara viridula</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise verte ponctuée					NE	NE
Hémiptères	<i>Eurydema ornata</i> (Linnaeus, 1758)						NE	NE
Hémiptères	<i>Cercopis intermedia</i> Kirschbaum, 1868						NE	NE
Hyménoptères	<i>Polistes gallicus</i> (Linnaeus, 1767)						NE	NE
Hyménoptères	<i>Vespula germanica</i> (Fabricius, 1793)	Guêpe germanique					NE	NE
Hyménoptères	<i>Bombus lapidarius</i> (Linnaeus, 1758)	Bourdon des pierres					NE	NE
Hyménoptères	<i>Bombus terrestris</i> (Linnaeus, 1758)	Bourdon terrestre (Le)					NE	NE
Hyménoptères	<i>Myrmica rubra</i> (Linnaeus, 1758)	Fourmi rouge					NE	NE
Hyménoptères	<i>Colletes hederæ</i> Schmidt & Westrich, 1993	Collète du lierre					NE	NE
Hyménoptères	<i>Vespa velutina</i> Lepeletier, 1836	Frelon à pattes jaunes					NE	NE
Lépidoptères	<i>Pyrgus malvae</i> (Linnaeus, 1758)	Hespérie de l'Ormière (L')					LC	LC
Lépidoptères	<i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)	Hespérie de l'Alcée (L')					LC	LC
Lépidoptères	<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le)					LC	LC
Lépidoptères	<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le)					LC	LC
Lépidoptères	<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le)					LC	LC

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale	LRN	LRR
Lépidoptères	<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (Le)					LC	LC
Lépidoptères	<i>Araschnia levana</i> (Linnaeus, 1758)	Carte géographique (La)					LC	LC
Lépidoptères	<i>Nymphalis polychloros</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Tortue (La)				Protégée	LC	LC
Lépidoptères	<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le)					LC	LC
Lépidoptères	<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La)					LC	LC
Lépidoptères	<i>Aglais urticae</i> (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue (La)					LC	LC
Lépidoptères	<i>Polygonia c-album</i> (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le)					LC	LC
Lépidoptères	<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1761)	Cuivré commun (Le)					LC	LC
Lépidoptères	<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns (L')					LC	LC
Lépidoptères	<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L')					LC	LC
Lépidoptères	<i>Quercusia quercus</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du Chêne (La)					LC	LC
Lépidoptères	<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérïde du Chou (La)					LC	LC
Lépidoptères	<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron (Le)					LC	LC
Lépidoptères	<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	Aurore (L')					LC	LC
Lépidoptères	<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	Machaon (Le)					LC	LC
Lépidoptères	<i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Flambé (Le)				Protégée	LC	NT
Lépidoptères	<i>Macroglossum stellatarum</i> (Linnaeus, 1758)	Moro-Sphinx (Le)					NE	NE
Lépidoptères	<i>Ochlodes sylvanus</i> (Esper, 1777)	Sylvaine (La)					LC	LC
Lépidoptères	<i>Boloria dia</i> (Linnaeus, 1767)	Petite Violette (La)				Protégée	LC	NT
Lépidoptères	<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérïde de la Rave (La)					LC	LC
Lépidoptères	<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	Piérïde du Navet (La)					LC	LC
Lépidoptères	<i>Cossus cossus</i> (Linnaeus, 1758)	Cossus gâte-bois (Le)					NE	NE
Lépidoptères	<i>Thyris fenestrella</i> (Scopoli, 1763)	Pygmée (Le)					NE	NE
Lépidoptères	<i>Nomophila noctuella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nomophile					NE	NE
Lépidoptères	<i>Rhodometra sacraria</i> (Linnaeus, 1767)	Phalène sacrée (La)					NE	NE
Lépidoptères	<i>Leucoma salicis</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx du Saule (Le)					NE	NE
Lépidoptères	<i>Tyria jacobaeae</i> (Linnaeus, 1758)	Goutte-de-sang					NE	NE
Lépidoptères	<i>Autographa gamma</i> (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le)					NE	NE
Lépidoptères	<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-corail (Le)					LC	LC
Lépidoptères	<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour (Le)					LC	LC

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale	LRN	LRR
Lépidoptères	<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L')					LC	LC
Lépidoptères	<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci (Le)					LC	LC
Lépidoptères	<i>Crambus perlellus</i> (Scopoli, 1763)	Crambus des champs					NE	NE
Lépidoptères	<i>Anania hortulata</i> (Linnaeus, 1758)	Botys de l'ortie					NE	NE
Lépidoptères	<i>Patania ruralis</i> (Scopoli, 1763)	Pyrale du Houblon (La)					NE	NE
Mammifères	<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe			Protégée		LC	NE
Mammifères	<i>Crocidura russula</i> (Hermann, 1780)	Crocidure musette					LC	NE
Mammifères	<i>Talpa europaea</i> Linnaeus, 1758	Taupe d'Europe					LC	NE
Mammifères	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler		Annexe IV	Protégée		NT	NT
Mammifères	<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Noctule commune		Annexe IV	Protégée		VU	NT
Mammifères	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune		Annexe IV	Protégée		NT	NT
Mammifères	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Renard roux					LC	NE
Mammifères	<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen					LC	NE
Mammifères	<i>Martes foina</i> (Erxleben, 1777)	Fouine					LC	NE
Mammifères	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Sanglier					LC	NE
Mammifères	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevreuril européen					LC	NE
Mammifères	<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Écureuil roux			Protégée		LC	NE
Mammifères	<i>Clethrionomys glareolus</i> (Schreber, 1780)	Campagnol roussâtre					LC	NE
Mammifères	<i>Microtus agrestis</i> (Linnaeus, 1761)	Campagnol agreste					LC	NE
Mammifères	<i>Microtus arvalis</i> (Pallas, 1778)	Campagnol des champs					LC	NE
Mammifères	<i>Apodemus sylvaticus</i> (Linnaeus, 1758)	Mulot sylvestre					LC	NE
Mammifères	<i>Myocastor coypus</i> (Molina, 1782)	Ragondin					NA	NE
Mammifères	<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	Lièvre d'Europe					LC	NE
Mammifères	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne					NT	NE
Mammifères	<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Natterer in Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl		Annexe IV	Protégée		LC	LC
Mammifères	<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton		Annexe IV	Protégée		LC	EN
Myriapodes	<i>Tachypodoiulus niger</i> (Leach, 1814)						NE	NE
Odonates	<i>Calopteryx virgo</i> (Linnaeus, 1758)	Caloptéryx vierge					LC	NT
Odonates	<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant					LC	LC
Odonates	<i>Coenagrion scitulum</i> (Rambur, 1842)	Agrion mignon (L')				Protégée	LC	LC

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale	LRN	LRR
Odonates	<i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe					LC	LC
Odonates	<i>Sympecma fusca</i> (Vander Linden, 1820)	Leste brun					LC	LC
Odonates	<i>Chalcolestes viridis</i> (Vander Linden, 1825)	Leste vert					LC	LC
Odonates	<i>Onychogomphus forcipatus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphe à forceps (Le)					LC	NT
Odonates	<i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758	Libellule déprimée (La)					LC	LC
Odonates	<i>Libellula fulva</i> O.F. Müller, 1764	Libellule fauve (La)					LC	LC
Odonates	<i>Libellula quadrimaculata</i> Linnaeus, 1758	Libellule quadrimaculée (La)					LC	LC
Odonates	<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé (L')					LC	LC
Odonates	<i>Orthetrum brunneum</i> (Boyer de Fonscolombe, 1837)	Orthétrum brun (L')					LC	LC
Odonates	<i>Crocothemis erythraea</i> (Brullé, 1832)	Crocothémis écarlate (Le)					LC	LC
Odonates	<i>Sympetrum sanguineum</i> (O.F. Müller, 1764)	Sympétrum sanguin (Le)					LC	LC
Odonates	<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	Sympétrum fascié (Le)					LC	LC
Odonates	<i>Aeshna cyanea</i> (O.F. Müller, 1764)	Aeschne bleue (L')					LC	LC
Odonates	<i>Aeshna mixta</i> Latreille, 1805	Aeschne mixte					LC	LC
Odonates	<i>Anax imperator</i> Leach, 1815	Anax empereur (L')					LC	LC
Odonates	<i>Anax parthenope</i> (Selys, 1839)	Anax napolitain (L')					LC	LC
Odonates	<i>Calopteryx splendens</i> (Harris, 1780)	Caloptéryx éclatant					LC	LC
Odonates	<i>Gomphus simillimus</i> Selys, 1840	Gomphe semblable (Le)					LC	NT
Oiseaux	<i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	Sarcelle d'hiver	Annexe II & III				VU	CR
Oiseaux	<i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	Canard colvert	Annexe II & III				LC	LC
Oiseaux	<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Bubulcus ibis</i> (Linnaeus, 1758)	Héron garde-boeufs			Protégée		LC	NA
Oiseaux	<i>Ardea alba</i> Linnaeus, 1758	Grande Aigrette	Annexe I		Protégée		LC	NE
Oiseaux	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	Héron cendré			Protégée		NA	LC
Oiseaux	<i>Lymnocyptes minimus</i> (Brünnich, 1764)	Bécassine sourde	Annexe II & III				DD	NE
Oiseaux	<i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)	Bécassine des marais	Annexe II & III				CR	RE
Oiseaux	<i>Tringa ochropus</i> Linnaeus, 1758	Chevalier culblanc			Protégée		LC	NE
Oiseaux	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle			Protégée		NA	NT
Oiseaux	<i>Falco columbarius</i> Linnaeus, 1758	Faucon émerillon	Annexe I		Protégée		NA	NE

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale	LRN	LRR
Oiseaux	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau			Protégée		NA	LC
Oiseaux	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Annexe I		Protégée		LC	VU
Oiseaux	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Annexe I		Protégée		LC	NT
Oiseaux	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Milan royal	Annexe I		Protégée		NA	NE
Oiseaux	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	Annexe I		Protégée		NA	CR
Oiseaux	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1766)	Busard Saint-Martin	Annexe I		Protégée		NA	VU
Oiseaux	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Perdix perdix</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix grise	Annexe II & III				LC	VU
Oiseaux	<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Annexe II				LC	NT
Oiseaux	<i>Phasianus colchicus</i> Linnaeus, 1758	Faisan de Colchide	Annexe II & III				LC	LC
Oiseaux	<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Annexe II				NT	VU
Oiseaux	<i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)	Gallinule poule-d'eau	Annexe II				LC	LC
Oiseaux	<i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758	Foule macroule	Annexe II & III				NA	LC
Oiseaux	<i>Pluvialis apricaria</i> (Linnaeus, 1758)	Pluvier doré	Annexe I, II & III				LC	NE
Oiseaux	<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Annexe II				LC	VU
Oiseaux	<i>Larus fuscus</i> Linnaeus, 1758	Goéland brun	Annexe II		Protégée		LC	VU
Oiseaux	<i>Larus argentatus</i> Pontoppidan, 1763	Goéland argenté	Annexe II		Protégée		NT	LC
Oiseaux	<i>Columba livia</i> Gmelin, 1789	Pigeon biset	Annexe II				DD	LC
Oiseaux	<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	Annexe II				LC	LC
Oiseaux	<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	Annexe II & III				NA	LC
Oiseaux	<i>Streptopelia decaocto</i> (Frisch, 1838)	Tourterelle turque	Annexe II				LC	LC
Oiseaux	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Annexe II				NA	EN
Oiseaux	<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	Chouette hulotte			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir			Protégée		DD	LC
Oiseaux	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Annexe I		Protégée		VU	LC
Oiseaux	<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Pic vert			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Pic noir	Annexe I		Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	Pic mar	Annexe I		Protégée		LC	LC

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale	LRN	LRR
Oiseaux	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette			Protégée		VU	VU
Oiseaux	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Annexe I		Protégée		LC	EN
Oiseaux	<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Annexe II				LC	VU
Oiseaux	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique			Protégée		DD	VU
Oiseaux	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres			Protégée		DD	NT
Oiseaux	<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse			Protégée		DD	EN
Oiseaux	<i>Anthus spinoletta</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit spioncelle			Protégée		LC	NE
Oiseaux	<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière			Protégée		DD	NT
Oiseaux	<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe			Protégée		NA	NT
Oiseaux	<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise			Protégée		LC	NT
Oiseaux	<i>Motacilla alba yarrellii</i> Gould, 1837	Bergeronnette de Yarrell			Protégée		NE	NE
Oiseaux	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet			Protégée		NA	NT
Oiseaux	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	Rosignol philomèle			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)	Gorgebleue à miroir	Annexe I		Protégée		LC	VU
Oiseaux	<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés			Protégée		DD	RE
Oiseaux	<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux			Protégée		DD	NA
Oiseaux	<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Merle noir	Annexe II				LC	LC
Oiseaux	<i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758	Grive litorne	Annexe II				LC	NA
Oiseaux	<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	Annexe II				LC	LC
Oiseaux	<i>Turdus iliacus</i> Linnaeus, 1766	Grive mauvis	Annexe II				LC	NE
Oiseaux	<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	Grive draine	Annexe II				LC	LC
Oiseaux	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti			Protégée		NT	VU

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale	LRN	LRR
Oiseaux	<i>Locustella naevia (Boddaert, 1783)</i>	Locustelle tachetée			Protégée		NA	LC
Oiseaux	<i>Acrocephalus palustris (Bechstein, 1798)</i>	Rousserolle verderolle			Protégée		NA	LC
Oiseaux	<i>Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)</i>	Rousserolle effarvatte			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)</i>	Hypolaïs polyglotte			Protégée		LC	NT
Oiseaux	<i>Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)</i>	Fauvette babillarde			Protégée		LC	NT
Oiseaux	<i>Sylvia communis Latham, 1787</i>	Fauvette grisettes			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Sylvia borin (Boddaert, 1783)</i>	Fauvette des jardins			Protégée		NT	VU
Oiseaux	<i>Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)</i>	Fauvette à tête noire			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Phylloscopus collybita (Vieillot, 1817)</i>	Pouillot véloce			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)</i>	Pouillot fitis			Protégée		DD	EN
Oiseaux	<i>Phylloscopus inornatus (Blyth, 1842)</i>	Pouillot de Pallas			Protégée		NA	NE
Oiseaux	<i>Regulus regulus (Linnaeus, 1758)</i>	Roitelet huppé			Protégée		NA	LC
Oiseaux	<i>Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)</i>	Mésange à longue queue			Protégée		LC	NT
Oiseaux	<i>Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)</i>	Geai des chênes	Annexe II				LC	LC
Oiseaux	<i>Pica pica (Linnaeus, 1758)</i>	Pie bavarde	Annexe II				LC	LC
Oiseaux	<i>Corvus monedula Linnaeus, 1758</i>	Choucas des tours	Annexe II		Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Corvus frugilegus Linnaeus, 1758</i>	Corbeau freux	Annexe II				LC	LC
Oiseaux	<i>Corvus corone Linnaeus, 1758</i>	Corneille noire	Annexe II				LC	LC
Oiseaux	<i>Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758</i>	Étourneau sansonnet	Annexe II				NA	LC
Oiseaux	<i>Passer domesticus (Linnaeus, 1758)</i>	Moineau domestique			Protégée		LC	VU
Oiseaux	<i>Passer montanus (Linnaeus, 1758)</i>	Moineau friquet			Protégée		EN	EN
Oiseaux	<i>Fringilla coelebs Linnaeus, 1758</i>	Pinson des arbres			Protégée		NA	LC
Oiseaux	<i>Fringilla montifringilla Linnaeus, 1758</i>	Pinson du nord			Protégée		DD	NE
Oiseaux	<i>Serinus serinus (Linnaeus, 1766)</i>	Serin cini			Protégée		NA	EN
Oiseaux	<i>Chloris chloris (Linnaeus, 1758)</i>	Verdier d'Europe			Protégée		NA	VU
Oiseaux	<i>Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)</i>	Chardonneret élégant			Protégée		NA	NT
Oiseaux	<i>Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)</i>	Bouvreuil pivoine			Protégée		NA	VU
Oiseaux	<i>Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)</i>	Grosbec casse-noyaux			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Emberiza citrinella Linnaeus, 1758</i>	Bruant jaune			Protégée		NA	NT
Oiseaux	<i>Emberiza cirulus Linnaeus, 1766</i>	Bruant zizi			Protégée		NA	LC

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale	LRN	LRR
Oiseaux	<i>Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)</i>	Bruant des roseaux			Protégée		EN	EN
Oiseaux	<i>Emberiza calandra Linnaeus, 1758</i>	Bruant proyer			Protégée		LC	EN
Oiseaux	<i>Larus michahellis Naumann, 1840</i>	Goéland leucophée			Protégée		LC	NA
Oiseaux	<i>Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)</i>	Tarier pâtre			Protégée		NA	VU
Oiseaux	<i>Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)</i>	Hirondelle de fenêtre			Protégée		DD	NT
Oiseaux	<i>Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)</i>	Roitelet à triple bandeau			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Chroicocephalus ridibundus (Linnaeus, 1766)</i>	Mouette rieuse	Annexe II		Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)</i>	Mésange bleue			Protégée		NA	LC
Oiseaux	<i>Lophophanes cristatus (Linnaeus, 1758)</i>	Mésange huppée			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Poecile palustris (Linnaeus, 1758)</i>	Mésange nonnette			Protégée		LC	LC
Oiseaux	<i>Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)</i>	Linotte mélodieuse			Protégée		NA	VU
Oiseaux	<i>Spinus spinus (Linnaeus, 1758)</i>	Tarin des aulnes			Protégée		LC	NA
Orthoptères	<i>Stethophyma grossum (Linnaeus, 1758)</i>	Criquet ensanglanté					NE	NT
Orthoptères	<i>Phaneroptera falcata (Poda, 1761)</i>	Phanéroptère commun					NE	LC
Orthoptères	<i>Leptophyes punctatissima (Bosc, 1792)</i>	Leptophye ponctuée					NE	LC
Orthoptères	<i>Pholidoptera griseoptera (De Geer, 1773)</i>	Decticelle cendrée					NE	LC
Orthoptères	<i>Tettigonia viridissima (Linnaeus, 1758)</i>	Grande Sauterelle verte					NE	LC
Orthoptères	<i>Conocephalus fuscus (Fabricius, 1793)</i>	Conocéphale bigarré					NE	LC
Orthoptères	<i>Ruspolia nitidula (Scopoli, 1786)</i>	Conocéphale gracieux				Protégée	NE	LC
Orthoptères	<i>Gryllus campestris Linnaeus, 1758</i>	Grillon champêtre					NE	LC
Orthoptères	<i>Nemobius sylvestris (Bosc, 1792)</i>	Grillon des bois					NE	LC
Orthoptères	<i>Tetrix ceperoi (Bolívar, 1887)</i>	Tétrix des vasières					NE	LC
Orthoptères	<i>Chrysochraon dispar (Germar, 1834)</i>	Criquet des clairières					NE	LC
Orthoptères	<i>Chorthippus albomarginatus (De Geer, 1773)</i>	Criquet marginé					NE	LC
Orthoptères	<i>Chorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)</i>	Criquet verte-échine					NE	LC
Orthoptères	<i>Oedipoda caerulescens (Linnaeus, 1758)</i>	OEdipode turquoise				Protégée	NE	LC
Orthoptères	<i>Mecostethus parapleurus (Hagenbach, 1822)</i>	Criquet des Roseaux					NE	VU
Orthoptères	<i>Roeseliana roeselii (Hagenbach, 1822)</i>	Decticelle bariolée					NE	LC
Orthoptères	<i>Tessellana tessellata (Charpentier, 1825)</i>	Decticelle carroyée					NE	LC
Orthoptères	<i>Pseudochorthippus parallelus (Zetterstedt, 1821)</i>	Criquet des pâtures					NE	LC

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale	LRN	LRR
Orthoptères	<i>Pseudochorthippus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures					NE	LC
Orthoptères	<i>Gomphocerippus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet mélodieux					NE	LC
Orthoptères	<i>Gomphocerippus brunneus</i> (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste					NE	LC
Plantes	<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre					LC	LC
Plantes	<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Érable sycomore					LC	NE
Plantes	<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille					LC	LC
Plantes	<i>Adoxa moschatellina</i> L., 1753	Herbe musquée					LC	LC
Plantes	<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	Marronnier d'Inde					NA	NE
Plantes	<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine eupatoire					LC	LC
Plantes	<i>Agrostis canina</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Agrostide des chiens					LC	LC
Plantes	<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	Agrostide capillaire					LC	LC
Plantes	<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère					LC	LC
Plantes	<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante					LC	LC
Plantes	<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire					LC	LC
Plantes	<i>Allium vineale</i> L., 1753	Ail des vignes					LC	LC
Plantes	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux					LC	LC
Plantes	<i>Amaranthus albus</i> L., 1759	Amarante blanche					NA	NE
Plantes	<i>Amaranthus hybridus</i> L., 1753	Amarante hybride					NA	NE
Plantes	<i>Amaranthus retroflexus</i> L., 1753	Amarante réfléchie					NA	NE
Plantes	<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	Anacamptide pyramidale					LC	LC
Plantes	<i>Anemone nemorosa</i> L., 1753	Anémone des bois					LC	LC
Plantes	<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile					LC	LC
Plantes	<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Anthriscus sylvestre					LC	LC
Plantes	<i>Arctium lappa</i> L., 1753	Grande bardane					LC	LC
Plantes	<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800	Petite bardane					LC	LC
Plantes	<i>Argentina anserina</i> (L.) Rydb., 1899	Potentille ansérine					LC	LC
Plantes	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé					LC	LC
Plantes	<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune					LC	LC
Plantes	<i>Arum maculatum</i> L., 1753	Gouet tacheté					LC	LC

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale	LRN	LRR
Plantes	<i>Asplenium ruta-muraria</i> L., 1753	Doradille rue-des-murailles					LC	LC
Plantes	<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Doradille scolopendre					LC	LC
Plantes	<i>Asplenium trichomanes</i> L., 1753	Doradille des murailles					LC	LC
Plantes	<i>Atriplex patula</i> L., 1753	Arroche étalée					LC	LC
Plantes	<i>Avena fatua</i> L., 1753	Avoine folle					LC	LC
Plantes	<i>Ballota nigra</i> L., 1753	Ballote noire					LC	LC
Plantes	<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette vivace					LC	LC
Plantes	<i>Beta vulgaris</i> L., 1753	Betterave commune					LC	NE
Plantes	<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau pleureur					LC	LC
Plantes	<i>Betula pubescens</i> Ehrh., 1791	Bouleau pubescent					LC	LC
Plantes	<i>Bidens tripartita</i> L., 1753	Bident triparti					LC	LC
Plantes	<i>Borago officinalis</i> L., 1753	Bourrache officinale					LC	NE
Plantes	<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	Brachypode rupestre					LC	DD
Plantes	<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des forêts					LC	LC
Plantes	<i>Bryonia dioica</i> Jacq., 1774	Bryone dioïque					LC	LC
Plantes	<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleia de David					NA	NE
Plantes	<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth, 1788	Calamagrostide épigéios					LC	LC
Plantes	<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur					LC	LC
Plantes	<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée					LC	LC
Plantes	<i>Carex acutiformis</i> Ehrh., 1789	Laïche des marais					LC	LC
Plantes	<i>Carex hirta</i> L., 1753	Laïche hérissée					LC	LC
Plantes	<i>Carex otrubae</i> Podp., 1922	Laïche cuivrée					LC	LC
Plantes	<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	Laïche des bois					LC	LC
Plantes	<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Charme commun					LC	LC
Plantes	<i>Castanea sativa</i> Mill., 1768	Châtaignier cultivé					LC	NE
Plantes	<i>Centaurea jacea</i> L., 1753	Centaurée jacée					LC	DD
Plantes	<i>Centaurium erythraea</i> Rafn, 1800	Érythrée petite-centaurée					LC	LC
Plantes	<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	Céraiste des sources					LC	LC
Plantes	<i>Chaenorhinum minus</i> (L.) Lange, 1870	Petite chénorrhine					LC	LC
Plantes	<i>Chaerophyllum temulum</i> L., 1753	Cerfeuil enivrant					LC	LC

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale	LRN	LRR
Plantes	<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	Grande chélidoine					LC	LC
Plantes	<i>Chenopodium album</i> L., 1753	Chénopode blanc					NA	LC
Plantes	<i>Cichorium endivia</i> L., 1753	Chicorée endive					NE	NE
Plantes	<i>Cichorium intybus</i> L., 1753	Chicorée sauvage					LC	LC
Plantes	<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	Circée de Paris					LC	LC
Plantes	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs					LC	LC
Plantes	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun					LC	LC
Plantes	<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies					LC	LC
Plantes	<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	Clinopode commun					LC	LC
Plantes	<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs					LC	LC
Plantes	<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liseron des haies					LC	LC
Plantes	<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin					LC	LC
Plantes	<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier commun					LC	LC
Plantes	<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC., 1825	Aubépine à deux styles					LC	LC
Plantes	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style					LC	LC
Plantes	<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire					LC	LC
Plantes	<i>Crepis setosa</i> Haller f., 1797	Crépide hérissée					LC	LC
Plantes	<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	Croisette commune					LC	LC
Plantes	<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons					LC	LC
Plantes	<i>Cyperus eragrostis</i> Lam., 1791	Souchet vigoureux					NA	NE
Plantes	<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré					LC	LC
Plantes	<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage					LC	LC
Plantes	<i>Dianthus barbatus</i> L., 1753	Œillet barbu					LC	NE
Plantes	<i>Digitaria sanguinalis</i> (L.) Scop., 1771	Digitaire sanguine					LC	LC
Plantes	<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cardère à foulon					LC	LC
Plantes	<i>Draba verna</i> L., 1753	Drave printanière					LC	LC
Plantes	<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	Dryoptéride fougère-mâle					LC	LC
Plantes	<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	Échinochloa pied-de-coq					LC	LC
Plantes	<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune					LC	LC
Plantes	<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent rampant					LC	LC

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale	LRN	LRR
Plantes	<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé					LC	LC
Plantes	<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs					LC	LC
Plantes	<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide helléborine					LC	LC
Plantes	<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Prêle des champs					LC	LC
Plantes	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Érigéron annuel					NA	NE
Plantes	<i>Erigeron bonariensis</i> L., 1753	Érigéron de Buenos Aires					NA	NE
Plantes	<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Érigéron du Canada					NA	NE
Plantes	<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de ciguë					LC	LC
Plantes	<i>Ervum tetraspermum</i> L., 1753	Ers à quatre graines					LC	LC
Plantes	<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Panicaut champêtre					LC	LC
Plantes	<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire chanvrine					LC	LC
Plantes	<i>Euphorbia exigua</i> L., 1753	Euphorbe fluette					LC	LC
Plantes	<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil matin					LC	LC
Plantes	<i>Euphorbia lathyris</i> L., 1753	Euphorbe épurge					LC	NE
Plantes	<i>Euphorbia peplus</i> L., 1753	Euphorbe péplus					LC	LC
Plantes	<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	Hêtre des forêts					LC	LC
Plantes	<i>Fallopia convolvulus</i> (L.) Á.Löve, 1970	Fallope liseron					LC	LC
Plantes	<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire printanière					LC	LC
Plantes	<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage					LC	LC
Plantes	<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé					LC	LC
Plantes	<i>Galeopsis tetrahit</i> L., 1753	Galéopsis tétrahit					LC	LC
Plantes	<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron					LC	LC
Plantes	<i>Galium mollugo</i> L., 1753	Gaillet commun					LC	LC
Plantes	<i>Galium verum</i> L., 1753	Gaillet vrai					LC	LC
Plantes	<i>Genista pulchella</i> Vis., 1830	Genêt joli					LC	NE
Plantes	<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé					LC	LC
Plantes	<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium mou					LC	NE
Plantes	<i>Geranium pusillum</i> L., 1759	Géranium fluet					LC	LC
Plantes	<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm.f., 1759 [nom. et typ. cons.]	Géranium des Pyrénées					LC	LC
Plantes	<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Géranium herbe-à-Robert					LC	LC

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale	LRN	LRR
Plantes	<i>Geum urbanum L., 1753</i>	Benoîte des villes					LC	LC
Plantes	<i>Glechoma hederacea L., 1753</i>	Gléchome Lierre terrestre					LC	LC
Plantes	<i>Hedera helix L., 1753</i>	Lierre grimpant					LC	LC
Plantes	<i>Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973</i>	Picride fausse vipérine					LC	LC
Plantes	<i>Helosciadium nodiflorum (L.) W.D.J.Koch, 1824</i>	Ache nodiflore					LC	LC
Plantes	<i>Heracleum sphondylium L., 1753</i>	Berce sphondyle					LC	LC
Plantes	<i>Holcus lanatus L., 1753</i>	Houlque laineuse					LC	LC
Plantes	<i>Hordeum murinum L., 1753</i>	Orge sauvage					LC	LC
Plantes	<i>Humulus lupulus L., 1753</i>	Houblon lupulin					LC	LC
Plantes	<i>Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm., 1944</i>	Fausse jacinthe des bois					LC	LC
Plantes	<i>Hypericum perforatum L., 1753</i>	Millepertuis perforé					LC	LC
Plantes	<i>Hypericum tetrapterum Fr., 1823</i>	Millepertuis à quatre ailes					LC	LC
Plantes	<i>Hypochaeris radicata L., 1753</i>	Porcelle enracinée					LC	LC
Plantes	<i>Ilex aquifolium L., 1753</i>	Houx commun					LC	LC
Plantes	<i>Iris pseudacorus L., 1753</i>	Iris faux acore					LC	LC
Plantes	<i>Jacobaea erucifolia (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801</i>	Jacobée à feuilles de roquette					LC	LC
Plantes	<i>Juglans regia L., 1753</i>	Noyer royal					NA	NE
Plantes	<i>Juncus effusus L., 1753</i>	Jonc épars					LC	LC
Plantes	<i>Juncus inflexus L., 1753</i>	Jonc glauque					LC	LC
Plantes	<i>Kickxia spuria (L.) Dumort., 1827</i>	Kickxie bâtarde					LC	LC
Plantes	<i>Knautia arvensis (L.) Coult., 1828</i>	Knautie des champs					LC	LC
Plantes	<i>Lactuca serriola L., 1756</i>	Laitue scariole					LC	LC
Plantes	<i>Lamium album L., 1753</i>	Lamier blanc					LC	LC
Plantes	<i>Lamium purpureum L., 1753</i>	Lamier pourpre					LC	LC
Plantes	<i>Lapsana communis L., 1753</i>	Lampsane commune					LC	LC
Plantes	<i>Leontodon hispidus L., 1753</i>	Liondent hispide					LC	LC
Plantes	<i>Leucanthemum vulgare Lam., 1779</i>	Marguerite commune					DD	LC
Plantes	<i>Ligustrum vulgare L., 1753</i>	Troène commun					LC	LC
Plantes	<i>Linaria vulgaris Mill., 1768</i>	Linaire commune					LC	LC

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale	LRN	LRR
Plantes	<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace					LC	LC
Plantes	<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois					LC	LC
Plantes	<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé					LC	LC
Plantes	<i>Lunaria annua</i> L., 1753	Lunaire annuelle					LC	NE
Plantes	<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753	Lychnide fleur-de-coucou					LC	LC
Plantes	<i>Lycium barbarum</i> L., 1753	Lyciet de Barbarie					NA	NE
Plantes	<i>Lycopsis arvensis</i> L., 1753	Lycopside des champs					LC	LC
Plantes	<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycope d'Europe					LC	LC
Plantes	<i>Malus sylvestris</i> (L.) Mill., 1768	Pommier sylvestre					LC	DD
Plantes	<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sylvestre					LC	LC
Plantes	<i>Matricaria chamomilla</i> L., 1753	Matricaire camomille					LC	LC
Plantes	<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne d'Arabie					LC	LC
Plantes	<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline					LC	LC
Plantes	<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée					LC	LC
Plantes	<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Mélilot blanc					LC	LC
Plantes	<i>Melissa officinalis</i> L., 1753	Mélisse officinale					LC	NE
Plantes	<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique					LC	LC
Plantes	<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes					LC	LC
Plantes	<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	Mercuriale annuelle					LC	LC
Plantes	<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv., 1811	Moehringie trinervée					LC	LC
Plantes	<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs					LC	LC
Plantes	<i>Neottia ovata</i> (L.) Bluff & Fingerh., 1837	Néottie ovale					LC	LC
Plantes	<i>Ononis spinosa</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Bugrane épineuse					LC	LC
Plantes	<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Ophrys abeille					LC	LC
Plantes	<i>Orchis purpurea</i> Huds., 1762	Orchis pourpre					LC	LC
Plantes	<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Origan commun					LC	LC
Plantes	<i>Orobanche picridis</i> F.W.Schultz, 1830	Orobanche de la picride					LC	LC
Plantes	<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot					LC	LC
Plantes	<i>Parietaria judaica</i> L., 1756	Pariétaire de Judée					LC	LC
Plantes	<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune					NA	NE

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale	LRN	LRR
Plantes	<i>Parthenocissus quinquefolia</i> (L.) Planch., 1887	Vigne-vierge à cinq feuilles					NA	NE
Plantes	<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Panais cultivé					LC	LC
Plantes	<i>Persicaria hydropiper</i> (L.) Spach, 1841	Persicaire poivre-d'eau					LC	LC
Plantes	<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821 [nom. cons.]	Persicaire maculée					LC	LC
Plantes	<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	Alpiste roseau					LC	LC
Plantes	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Phragmite austral					LC	LC
Plantes	<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	Phytolaque d'Amérique					NA	NE
Plantes	<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride fausse épervière					LC	LC
Plantes	<i>Plantago coronopus</i> L., 1753	Plantain corne-de-cerf					LC	LC
Plantes	<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé					LC	LC
Plantes	<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain élevé					LC	LC
Plantes	<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel					LC	LC
Plantes	<i>Poa nemoralis</i> L., 1753	Pâturin des bois					LC	LC
Plantes	<i>Poa pratensis</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Pâturin des prés					LC	LC
Plantes	<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785	Sceau-de-Salomon multiflore					LC	LC
Plantes	<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux					LC	LC
Plantes	<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier tremble					LC	LC
Plantes	<i>Portulaca oleracea</i> L., 1753	Pourpier potager					LC	NE
Plantes	<i>Potentilla indica</i> (Andrews) Th.Wolf, 1904	Potentille des Indes					NA	NE
Plantes	<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante					LC	LC
Plantes	<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Potérium sanguisorbe					LC	LC
Plantes	<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Herbe Catois					LC	LC
Plantes	<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Prunier merisier					LC	LC
Plantes	<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Prunier laurier-cerise					NA	NE
Plantes	<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Prunier épineux					LC	LC
Plantes	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	Ptéridion aigle					LC	LC
Plantes	<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique					LC	LC
Plantes	<i>Pyrus communis</i> L., 1753	Poirier commun					LC	NE
Plantes	<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé					LC	LC
Plantes	<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Renoncule âcre					LC	LC

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale	LRN	LRR
Plantes	<i>Ranunculus auricomus</i> L., 1753	Renoncule tête-d'or					LC	LC
Plantes	<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	Renoncule flammette					LC	LC
Plantes	<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante					LC	LC
Plantes	<i>Ranunculus sceleratus</i> L., 1753	Renoncule scélérate					LC	LC
Plantes	<i>Reseda lutea</i> L., 1753	Réséda jaune					LC	LC
Plantes	<i>Reseda luteola</i> L., 1753	Réséda jaunâtre					LC	LC
Plantes	<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon					NA	NE
Plantes	<i>Ribes rubrum</i> L., 1753	Groseillier rouge					LC	LC
Plantes	<i>Ribes sanguineum</i> Pursh, 1813	Groseillier sanguin					NA	NE
Plantes	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia					NA	NE
Plantes	<i>Rorippa palustris</i> (L.) Besser, 1821	Rorippe des marais					LC	LC
Plantes	<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens					LC	LC
Plantes	<i>Rubus caesius</i> L., 1753	Ronce bleue					LC	LC
Plantes	<i>Rubus fruticosus</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Ronce ligneuse					NE	NE
Plantes	<i>Rumex acetosa</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Patience oseille					LC	LC
Plantes	<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	Patience petite-oseille					LC	LC
Plantes	<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Patience agglomérée					LC	LC
Plantes	<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Rumex crépu					LC	LC
Plantes	<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Patience à feuilles obtuses					LC	LC
Plantes	<i>Sagina apetala</i> Ard., 1763	Sagine apétale					LC	LC
Plantes	<i>Salix alba</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Saule blanc					LC	LC
Plantes	<i>Salix caprea</i> L., 1753	Saule marsault					LC	LC
Plantes	<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré					LC	LC
Plantes	<i>Salvia pratensis</i> L., 1753	Sauge des prés					LC	LC
Plantes	<i>Sambucus ebulus</i> L., 1753	Sureau yèble					LC	LC
Plantes	<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir					LC	LC
Plantes	<i>Saponaria officinalis</i> L., 1753	Saponaire officinale					LC	NE
Plantes	<i>Scirpus sylvaticus</i> L., 1753	Scirpe des forêts					LC	LC
Plantes	<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Scrofulaire auriculée					LC	LC
Plantes	<i>Sedum acre</i> L., 1753	Orpin âcre					LC	LC

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale	LRN	LRR
Plantes	<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun					LC	LC
Plantes	<i>Setaria italica</i> (L.) P.Beauv., 1812	Sétaire d'Italie					NA	NE
Plantes	<i>Setaria verticillata</i> (L.) P.Beauv., 1812	Sétaire verticillée					LC	LC
Plantes	<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell., 1915	Silaüs des prés					LC	LC
Plantes	<i>Silene dioica</i> (L.) Clairv., 1811	Silène dioïque					LC	LC
Plantes	<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Silène à feuilles larges					LC	LC
Plantes	<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Silène commun					LC	LC
Plantes	<i>Sinapis arvensis</i> L., 1753	Moutarde des champs					LC	LC
Plantes	<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop., 1772	Sisymbre officinal					LC	LC
Plantes	<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Morelle douce-amère					LC	LC
Plantes	<i>Solidago canadensis</i> L., 1753	Tête d'or					NA	NE
Plantes	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron épineux					LC	LC
Plantes	<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager					LC	LC
Plantes	<i>Sonchus palustris</i> L., 1753	Laiteron des marais					LC	LC
Plantes	<i>Stachys palustris</i> L., 1753	Épiaire des marais					LC	LC
Plantes	<i>Stachys sylvatica</i> L., 1753	Épiaire des forêts					LC	LC
Plantes	<i>Stellaria aquatica</i> (L.) Scop., 1771	Myosoton aquatique					LC	LC
Plantes	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Stellaire intermédiaire					LC	LC
Plantes	<i>Symphytum officinale</i> L., 1753	Consoude officinale					LC	LC
Plantes	<i>Tanacetum vulgare</i> L., 1753	Tanaisie commune					LC	LC
Plantes	<i>Taraxacum hamatum</i> Raunk., 1906	Pissenlit à crochets					DD	DD
Plantes	<i>Tilia cordata</i> Mill., 1768	Tilleul cordé					LC	LC
Plantes	<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilide des champs					LC	LC
Plantes	<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés					LC	LC
Plantes	<i>Trifolium fragiferum</i> L., 1753	Trèfle porte-fraise					LC	LC
Plantes	<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés					LC	LC
Plantes	<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant					LC	LC
Plantes	<i>Tripleurospermum inodorum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Tripleurosperme inodore					LC	NE
Plantes	<i>Tussilago farfara</i> L., 1753	Tussilage pas-d'âne					LC	LC
Plantes	<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à feuilles larges					LC	LC

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale	LRN	LRR
Plantes	<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Orme mineur					LC	LC
Plantes	<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque					LC	LC
Plantes	<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	Valérianelle potagère					LC	LC
Plantes	<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale					LC	LC
Plantes	<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs					LC	LC
Plantes	<i>Veronica beccabunga</i> L., 1753	Véronique beccabonga					LC	LC
Plantes	<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	Véronique petit-chêne					LC	LC
Plantes	<i>Veronica hederifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de lierre					LC	LC
Plantes	<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse					NA	NE
Plantes	<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Viorne lantane					LC	LC
Plantes	<i>Viburnum opulus</i> L., 1753	Viorne obier					LC	LC
Plantes	<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée					NA	LC
Plantes	<i>Vicia sepium</i> L., 1753	Vesce des haies					LC	LC
Plantes	<i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau, 1857	Violette de Reichenbach					LC	LC
Plantes	<i>Viola riviniana</i> Rchb., 1823	Violette de Rivinus					LC	LC
Plantes	<i>Viscum album</i> L., 1753	Gui blanc					LC	LC
Plantes	<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel., 1805	Vulpie queue-de-rat					LC	LC
Plantes	<i>Vitis vinifera</i> subsp. <i>vinifera</i> L., 1753	Vigne cultivée					NE	NE
Plantes	<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Fusain d'Europe					LC	LC
Plantes	<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Jacobée commune					LC	LC
Plantes	<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Lysimaque des champs					LC	LC
Plantes	<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Dioscorée commune					LC	LC
Plantes	<i>Lysimachia foemina</i> (Mill.) U.Manns & Anderb., 2009	Lysimaque bleue					LC	LC
Plantes	<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824 [nom. cons.]	Schédonore roseau					LC	LC
Plantes	<i>Inula conyzae</i> (Greiss.) DC., 1836	Inule conyze					LC	LC
Plantes	<i>Lepidium coronopus</i> (L.) Al-Shehbaz, 2004	Passerage écailleuse					LC	LC
Plantes	<i>Rabelera holostea</i> (L.) M.T.Sharples & E.A.Tripp, 2019	Stellaire holostée					LC	LC

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale	LRN	LRR
Plantes	<i>Centaurium pulchellum</i> (Sw.) Druce, 1907	Érythrée élégante					LC	LC
Poissons	<i>Gobio gobio</i> (Linnaeus, 1758)	Goujon					LC	NE
Reptiles	<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758	Orvet fragile (L')			Protégée		LC	LC
Reptiles	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles (Le)		Annexe IV	Protégée		LC	LC
Reptiles	<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823)	Lézard vivipare (Le)			Protégée		LC	NT

Compte-rendu de la visite des églises de Chauconin-Neufmontiers



juillet 2023

Expertise et rédaction : Charlotte Giordano & Nicolas Boudereaux

Sommaire

1	Introduction.....	2
2	Observations.....	2
2.1	Visite de l'église Saint-Barthélemy.....	2
2.1.1	Combles.....	2
2.1.2	Autres observations.....	2
2.2	Visite de l'église Saint-Saturnin.....	3
2.2.1	Escaliers d'accès aux combles.....	3
2.2.2	Combles.....	3
2.2.3	Autres observations.....	4
3	Préconisations d'amélioration des potentialités d'accueil.....	4

1 Introduction

Dans le cadre de la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Chauconin-Neufmontiers, le CPIE des Boucles de la Marne a réalisé le 22 février 2023 une visite des églises de la commune afin de relever la présence de chiroptères dans ces bâtiments.

2 Observations

2.1 Visite de l'église Saint-Barthélemy

2.1.1 Combles

Ces combles spacieux ont une configuration propice à l'installation de chiroptères. Ils sont vastes et peu lumineux. Toutefois, les accès pour les chauves-souris sont très limités. Il n'y a aucune ouverture significative visible. Hormis, une partie de corniche effondrée laissant une ouverture. On peut apercevoir à certains endroits au niveau de la toiture la lumière du jour, ce qui suppose quelques accès possibles sous les tuiles.



Figure 1. Partie de la corniche soutenant la toiture s'effondrant.

2.1.2 Autres observations

Les combles de l'église sont occupés par une importante colonie de pigeons, pouvant expliquer l'absence de chiroptères.

Aucun nids ou pelotes de rejection (indice de présence pour les Chouettes) n'a été observé.

Compte-rendu de la visite des églises de Chauconin-Neufmontiers

Dans l'éventualité de travaux de restauration de l'église, des aménagements pourront être installés afin d'améliorer les potentialités d'accueil pour les chauves-souris tout en limitant l'accès aux pigeons (cf. 3. Préconisations).

2.2 Visite de l'église Saint-Saturnin

2.2.1 Escaliers d'accès aux combles

Ces escaliers situés dans l'ancienne école de Chauconin permettent l'accès aux combles de l'église. Aucun indice de présence de chiroptères n'a été observé bien que des accès soient présents.



Figure 2. Fenêtre murée présentant un interstice suffisant pour le passage des chiroptères.

2.2.2 Combles

La toiture de l'église est actuellement en restauration. Une grande partie de la couverture a pour le moment été retirée et la toiture est bâchée. La couverture surplombant le chœur a déjà été remise à neuf ainsi que la charpente.

Une quantité non négligeable de guano a été constatée au niveau de l'ancienne charpente.

La nouvelle toiture permet une bonne isolation thermique et sera très propice pour les chiroptères mais il sera nécessaire d'aménager des accès pour ceux-ci. Il existe deux lucarnes au niveau des bras du transept qui, avec l'aménagement adéquat, pourrait suffire aux chauves-souris sans permettre l'accès aux pigeons.



Figure 3. Vue d'ensemble des combles en restauration (à gauche). Lucarne non grillagée (à droite).

2.2.3 Autres observations



Figure 4. Ancien nid d'hirondelles rustiques observé dans l'ancienne école.

3 Préconisations d'amélioration des potentialités d'accueil

Les espaces visités semblent globalement très favorables à la présence de chauves-souris que ce soit pour l'hibernation ou pour la mise bas et l'élevage des jeunes si des accès sont mis en place.

Dans l'objectif d'améliorer les conditions d'accueil des chiroptères sur ce site, des aménagements légers sont ainsi proposé :

- Raboter les portes en bois afin que les chauves-souris puissent entrer et sortir librement ou installer des ouvertures au niveau des filets/grillages. Ces ouvertures seront suffisamment étroites pour ne

Compte-rendu de la visite des églises de Chauconin-Neufmontiers
pas laisser entrer les pigeons. D'autres aménagements plus lourds peuvent également être envisagés comme l'installation de chiroptières au niveau de la toiture.

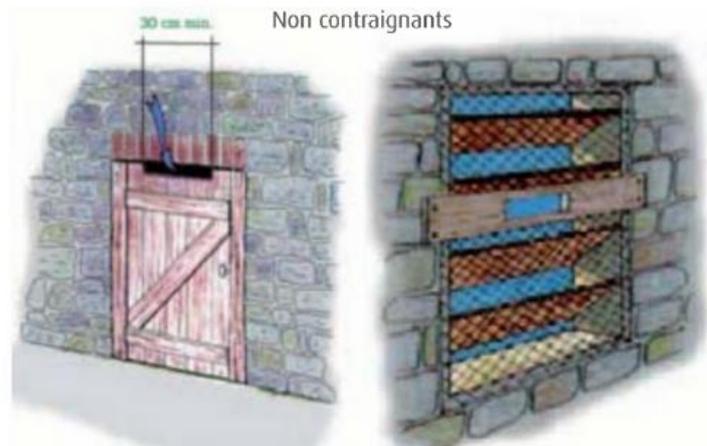


Figure 5. Aménagements légers au niveau des accès (source : https://plan-actions-chiropteres.fr/sites/default/files/fichiers/2.2019_chaues-souris_batiments_historiques_v4.pdf)

- L'installation de gîtes artificiels dans les combles (gîtes en bois) créant des espaces plus confinés ou installation de briques creuses sur les murs ou dans les escaliers pour offrir des espaces isolés aux individus l'hiver.

https://www.loiret-nature-environnement.org/images/Biodiversit%C3%A9/Guide_nature_et_bati-web.pdf



Figure 6. Installation de gîtes en bois dans les combles pour créer des zones plus confinées (source : Josseline Boireau GMB)

- L'installation de gîtes artificiels s'intégrant dans l'isolation extérieure pour offrir des espaces individus en été. Intégrer des cavités au mur ou à la toiture lors des travaux de maçonnerie, de couverture, d'isolation ou de bardage (fausses tuiles d'aération ou « chiroptères » pour les chauves-souris, compartiments libres d'isolants, réservations de combles perdus...).



Figure 7. Gîte inséré dans l'isolation thermique

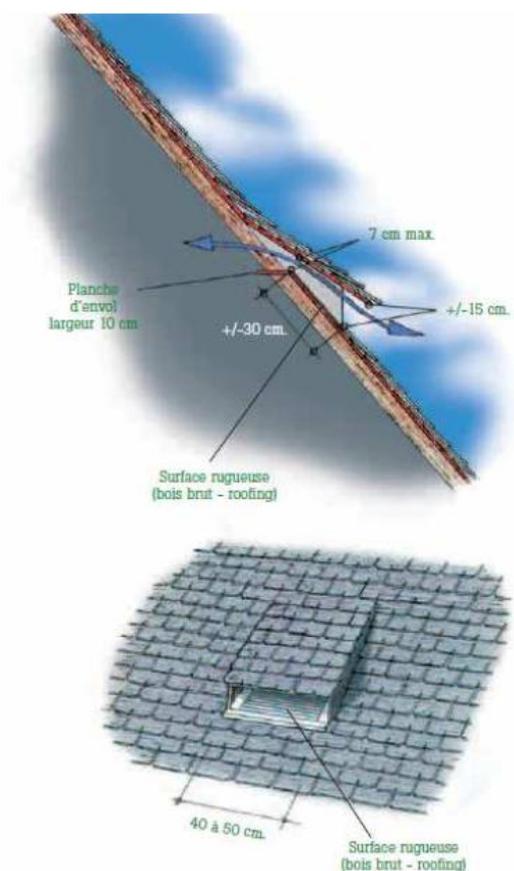


Figure 8. Exemple de chiroptière insérée dans une toiture

- Maintenir voire amplifier l'extinction de l'éclairage public. L'éclairage nocturne est un frein majeur à l'installation des chauves-souris dans certains monuments historiques éclairés. Il est même obligatoire de supprimer les éclairages nocturnes orientés vers le ciel et de les éteindre au plus tard à 1h du matin. https://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20211025_num_chauves-souris_pollution_lumineuse-2.pdf

Pour que cette mesure soit véritablement efficace, il ne devrait pas y avoir du tout d'éclairage nocturne pour faciliter les sorties de gîtes à la tombée de la nuit et faciliter l'installation de colonies de mise bas.

Azimut230, association régionale pour l'étude et la protection des chauves-souris et porteuse du Plan Régional d'Action Chiroptères, ainsi que le CPIE des Boucles de la Marne se tiennent à disposition de la commune pour l'accompagner lors des travaux de restauration et d'aménagement des bâtis.

Azimut230 propose par ailleurs une exposition « Bâtiment, rénovation thermique et biodiversité » pouvant être mis à la disposition de la commune.